



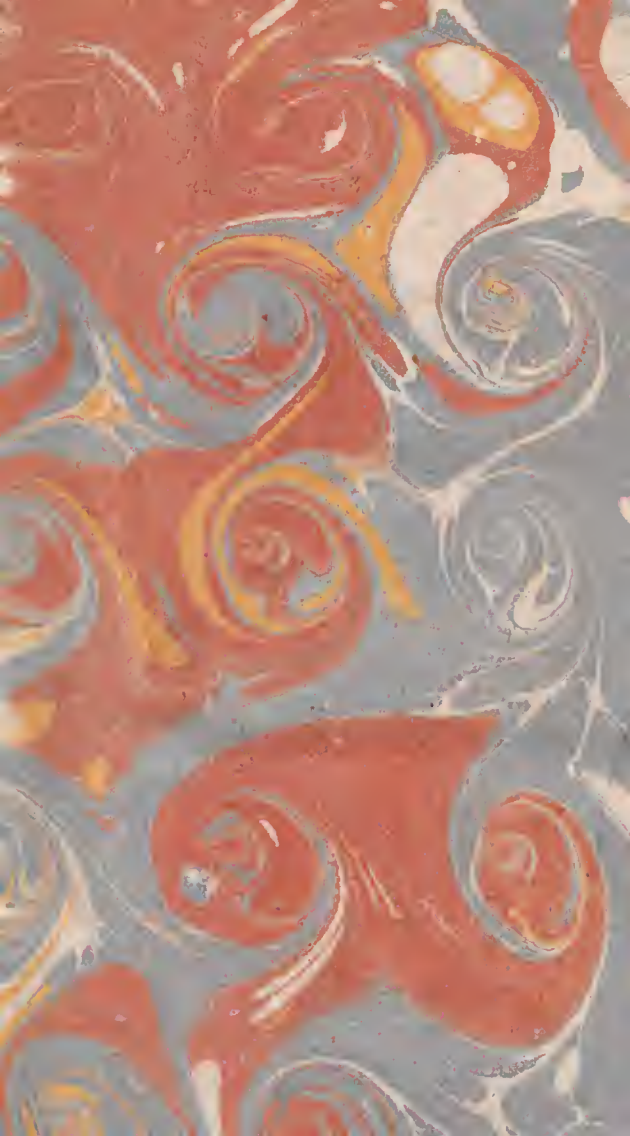
LECAAT — VAN

MEJUFFROUW C. A. VAN WICKEVOORT CROMMELIN

WILDHOEF

BLOEMENDAAL

1936



~~1.2 Buff 177~~

RBR A00685









ŒUVRES
COMPLÈTES

DE

M. LE C.^{TE} DE BUFFON,
*Intendant du Jardin du Roi, de l'Académie
Françoise, de celle des Sciences, &c.*

Tome Huitième.

HISTOIRE DES ANIMAUX QUADRUPÈDES.



A PARIS,

Suivant la Copie in-4.^o

DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCLXXVII.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

PHYSICS DEPARTMENT

PHYSICS 309

LECTURE 1

MECHANICS

LECTURE 1

MECHANICS

LECTURE 1

MECHANICS

LECTURE 1

T A B L E

De ce qui est contenu dans
ce Volume.

DES Mulets.....	Page 1
ADDITION à l'article du Cheval.	61
ADDITION aux articles de l'Ane, du Zèbre.....	81
ADDITION aux articles du Bœuf, du Bison, du Zébu & du Buffle.....	89
ADDITION aux articles de la Bre- bis, du Mufflon & des Brebis étrangères.	103
ADDITION aux articles du Cochon, du Sanglier du cap Verd	

T A B L E.

ou Sanglier d'Afrique
du Baboroussa, du Pécar
cari ou Tajacu... 1

ADDITION de l'Édition

hollandois (M. le Professeur Allamand)

l'article du Sanglier
d'Afrique..... 1

Du Baboroussa..... 1

Du Pécar..... 1

ADDITION aux articles des Chèvres

d'Europe, d'Asie
d'Afrique..... 1

Du Bouc de Juida, & des
Chèvres à oreilles pendantes..... 154 & 1

De la Grimm ou Chèvre
de Grimm..... 1

Du Chevrotin de Ceylan..... 1

T A B L E.

ADDITION aux articles du Chien,
du Loup, du Renard,
du Chacal & de l'Isatis.

166

Variétés dans les Chiens.

168

Du Loup..... 176

Du Renard..... 178

Du Chacal..... 180

De l'Isatis..... Ibid.

ADDITION à l'article du Chat. 183.

ADDITION aux articles du Cerf, du
Daim, du Chevreuil &

du Renne..... 189

Du Daim & de l'Axis. 198

Du Chevreuil..... 200

Du Renne..... 205

ADDITION de l'Editeur hol-

landois (M. le Professeur

Allamand) sur l'Élan, le

T A B L E.

Caribou & le Renne.. 21

DESCRIPTION du Renne

par M. le Professeur Alla

mand..... 22

ADDITION aux articles du Lièvre

& de l'Écureuil, avec

un animal anonyme ; un

autre que nous avons

appelé le Rat de Ma

Madagascar, & un troisièm

qui est le Taguan ou

grand Écureuil volant

23

De l'Écureuil..... 23

Animal anonyme..... 24

Du Rat de Madagascar.....

24

Du Taguan ou grand Éc

reuil volant..... 24

ADDITION à l'article de la Loutre

25

T A B L E.

ADDITION aux articles de la Fouine & de la Zibeline..	264
De la Zibeline.....	267
ADDITION aux articles de la Be- lette, de l'Hermine, du Surikate, de la Man- gouste & du Vansire.....	271
Du Grison.....	278
Du Surikate.....	283
De la Mangouste....	286
Du Vansire.....	287
ADDITION aux articles de la Mar- motte, du Castor, des Souris & Rats, du Rat de blé ou Hamster, du Soulik & de la Taupe..	290
Marmotte de Kamtschatka.	292

T A B L E.

<i>Marmotte du cap de Bonne</i>	
<i>espérance.....</i>	29 ²
<i>Du Castor.....</i>	3 ⁰
<i>Des Souris & des Rats..</i>	
	3 ⁰
<i>Du Hamster ou Rat</i>	
<i>blé.....</i>	3 ⁰
ADDITION de l'Editeur ho	
<i>landois , sur le Hamster.</i>	
	3 ⁰
<i>Du Soulik.....</i>	3 ²
<i>De la Taupe.....</i>	3 ²
<i>De la Taupe du cap</i>	
<i>Bonne-espérance....</i>	3 ²
<i>Taupe de Pensilvanie.</i>	3 ²
ADDITION à l'article de l'Ours.	3 ²

FIN de la Table.



HISTOIRE NATURELLE.

SUPPLÉMENT A L'HISTOIRE
des Animaux quadrupèdes.

DES MULETS*.

EN CONSERVANT le nom de *Mulet* à l'animal qui provient de l'âne & de la jument, nous appellerons *Bardeau* celui qui a le cheval pour père & l'ânesse pour mère. Personne n'a jusqu'à présent observé les différences qui se trouvent entre ces deux animaux d'espèce mêlée.

* Cet article doit être regardé comme une addition à ce que j'ai déjà dit au sujet des mulets dans le Discours qui a pour titre : *De la dégénération des*
Tome VIII. Quadrupèdes. A

2 Supplément à l'Histoire

C'est néanmoins l'un des plus sûrs moyens que nous ayons pour reconnoître & distinguer les rapports de l'influence du mâle & de la femelle dans le produit de la génération. Les observations comparées de ces deux mulets, & des autres métis qui proviennent de deux espèces différentes nous indiqueront ces rapports plus précisément & plus évidemment que ne peut faire la simple comparaison de deux individus de la même espèce.

Nous avons fait représenter ici un mulot (*pl. I*), & le bardeau (*pl. II*), afin que tout le monde soit en état de les comparer, comme nous allons le faire nous-mêmes; d'abord le bardeau est beaucoup plus petit que le mulot, il paraît donc tenir de sa mère l'ânesse les dimensions du corps; & le mulot beaucoup plus grand & plus gros que le bardeau, tient également de la jument sa mère; la grandeur & la grosseur du corps paroissent donc dépendre plus de la mère que

animaux, tome VII, pages 226 & suiv. & ailleurs ce que j'en ai dit à l'article des Serins, tome V, in-12, de l'Hist. Nat. des oiseaux.

père dans les espèces mêlées. Maintenant, si nous considérons la forme du corps, ces deux animaux, vus ensemble, paroissent être d'une figure différente; le bardeau a l'encolure plus mince, le dos plus rranchant, en forme de dos de carpe, la croupe plus pointue & avalée, au lieu que le mulet a l'avant-main mieux fait, l'encolure plus belle & plus fournie, les côtes plus arrondies, la croupe plus pleine & la hanche plus unie (a). Tous deux tiennent donc plus de la mère que du père, non-seulement pour la grandeur, mais aussi pour la forme du corps. Néanmoins il n'en est pas de même de la tête, des membres & des autres extrémités du corps. La tête du bardeau est plus longue & n'est pas si grosse à proportion que celle de l'âne, & celle du mulet est plus courte & plus grosse que celle du cheval (b). Ils tiennent donc pour la

(a) Observations communiquées par le sieur de la Fosse, maréchal très-expérimenté. *A Paris, en 1753.*

(b) Comparez les figures, *pl. I & II* du mulet
A ij

forme & les dimensions de la tête plus du père que de la mère. La queue du bardeau est garnie de ctins à peu-près comme celle du cheval; la queue du mulet est presque nue comme celle de l'âne; ils ressemblent donc encore à leur père par cette extrémité du corps. Les oreilles du mulet sont plus longues que celle du cheval, & les oreilles du bardeau sont plus courtes que celles de l'âne; ces autres extrémités du corps appartiennent donc aussi plus au père qu'à la mère. Il en est de même de la forme des jambes, le mulet les a sèches comme l'âne, & le bardeau les a plus fournies; tous deux ressemblent donc par la tête, par les membres & par les autres extrémités du corps beaucoup plus à leur père qu'à leur mère.

Dans les années 1751 & 1752, j'ai fait accoupler deux boucs avec plusieurs brebis, & j'en ai obtenu neuf mulets, sept mâles & deux femelles: frappé de cette différence du nombre des mâles

& du bardeau, avec les figures du cheval & de l'âne, tome I, pages 9 & 224.

mulets à celui des femelles, je fis quelques informations pour râcher de savoir si le nombre des mulets mâles qui proviennent de l'âne & de la jument, excède à peu-près dans la même proportion le nombre des mulets; aucune des réponses que j'ai reçues ne détermine cette proportion, mais toutes s'accordent à faire le nombre des mâles mulets plus grand que celui des femelles. On verra, dans la suite, que M. le marquis de Spontin-Beaufort, ayant fait accoupler un chien avec une louve, a obtenu quatre mulets, trois mâles & une femelle (c). Enfin ayant fait des questions sur des mulets plus aisés à procréer, j'ai su que, dans les oiseaux mulets, le nombre des mâles excède encore beaucoup plus le nombre des mulets femelles. J'ai dit à l'article du serin des Canaries, que de dix-neuf petits provenus d'une serine & d'un chardonneret, il n'y en

(c) Extrait d'une lettre de M. le marquis de Spontin-Beaufort, à M. de Buffon, datée de Namur, le 14 juillet 1773; confirmée par deux lettres de M. Surirey de Boissy, aussi datées de Namur, les 9 juin & 19 juillet 1773.

avoit que trois femelles (*d*). Voilà les seuls faits que je puisse présenter comme certains sur ce sujet (*e*), dont il ne pa-

(*d*) Voyez le septième tome, *in-12*, de l'Histoire Nat. des oiseaux, *art. du serin des Canaries*.

(*e*) Ce que je trouve dans différens Auteurs au sujet des jumars, me paroît très-suspect. Le sieur Léger, dans son Histoire du Vaudois, année 1669, dit que, dans les vallées de Piémont, il y a des animaux d'espèces mélangées, & qu'on les appelle *Jumars*. Que, quand ils sont engendrés par un taureau & une jument, on les nomme *Baf* ou *Bus*, & que, quand ils sont engendrés par un taureau & une ânesse, on les appelle *Bif*. Que ces jumars n'ont point de cornes, & qu'ils sont de la taille d'un mulet; qu'ils sont très-légers à la course; « que lui-même en avoit monté un le 30 septembre, & qu'il fit en un jour dix-huit lieues ou cinquante-quatre milles d'Italie; qu'enfin ils ont la démarche plus sûre & le pas plus aisé que le cheval. »

D'après une semblable assertion, on croiroit que ces jumars provenant du taureau avec la jument & l'ânesse, existent, ou du moins qu'ils ont existé; néanmoins, m'en étant informé, personne n'a pu me confirmer ces faits.

Le Docteur Shaw, dans son Histoire d'Alger, page 234, dit, qu'il a vu en Barbarie un animal appelé *Kumrah*, & qui est engendré par l'union de l'âne & de la vache, qu'il est solipède comme l'âne, & qu'il n'a point de cornes sur la tête, mais qu'à tous autres égards il diffère de l'âne; qu'il

roît pas qu'on se soit jamais occupé, & qui cependant mérite la plus grande attention; car ce n'est qu'en réunissant plusieurs faits semblables qu'on pourra développer ce qui reste de mystérieux dans la génération par le concours de deux individus d'espèces différentes, & déterminer la proportion des puissances effectives du mâle & de la femelle dans toute reproduction.

De mes neuf mulets provenus du bouc & de la brebis, le premier naquit le 15 avril; observé trois jours après sa naissance & comparé avec un agneau de même âge, il en différoit par les oreilles qu'il avoit un peu plus grandes, par la partie supérieure de la tête qui étoit plus large; ainsi que la distance des yeux; il avoit de

n'est capable que de peu de service, qu'il a la peau, la queue & la tête comme la vache, à l'exception des cornes. Le Docteur Shaw est un Auteur qui mérite confiance; cependant ayant consulté sur ce fait quelques personnes qui ont demeuré en Barbarie, & particulièrement M. le chevalier James Bruce, tous m'ont assuré n'avoir aucune connoissance de ces animaux engendrés par l'âne & la vache.

plus une bande gris-blanc depuis la nuque du cou jusqu'à l'extrémité de la queue, les quatre jambes, le dessous du cou, de la poitrine & du ventre étoient couverts du même poil blanc assez rude; il n'avoit un peu de laine que sur les flancs entre le dos & le ventre, & encore cette laine courte & frisée étoit mêlée de beaux coup de poil. Ce mullet avoit aussi les jambes d'un pouce & demi plus longues que l'agneau du même âge; observé le 3 mai suivant, c'est-à-dire dix-huit jours après sa naissance, les poils blancs étoient en partie tombés & remplacés par des poils bruns semblables pour la couleur à ceux du bouc & presque aussi rudes. La proportion des jambes s'étoit soutenue; ce mullet les avoit plus longues que l'agneau de plus d'un pouce & demi, il étoit mal sur ses longues jambes, & ne marchoit pas aussi-bien que l'agneau. Un accident ayant fait périr cet agneau, je n'observai ce mullet que quatre mois après, & nous le comparâmes avec une brebis du même âge. Le mullet avoit un pouce de moins que la brebis, sur la longueur qui est depuis l'entre-deux des yeux jusqu'au

bout du museau, & un demi-pouce de plus fut la largeur de la tête, prise au-dessus des deux yeux à l'endroit le plus gros. Ainsi, la tête de ce mulet étoit plus grosse & plus courte que celle d'une brebis du même âge; la courbure de la mâchoire supérieure prise à l'endroit des coins de la bouche, avoit près d'un demi-pouce de longueur de plus dans le mulet que dans la brebis. La tête du mulet n'étoit pas couverte de laine, mais elle étoit garnie de poils longs & touffus. La queue étoit de deux pouces plus courte que celle de la brebis.

Au commencement de l'année 1752, j'obtins de l'union du bouc avec les brebis huit autres mullets, dont six mâles & deux femelles; il en est mort deux avant qu'on ait pu les examiner, mais ils ont paru ressembler à ceux qui ont vécu & que nous allons décrire en peu de mots; il y en avoit deux, l'un mâle & l'autre femelle, qui avoient quatre mamelons, deux de chaque côté comme les boucs & les chèvres; & en général ces mullets avoient du poil long sous le ventre, & sur-tout sous la verge comme les boucs, & aussi

du poil long sur les pieds, principalement sur ceux de derrière ; la plupart avoient aussi le chanfrein moins arqué que les agneaux ne l'ont d'ordinaire, les cornes des pieds plus ouvertes, c'est-à-dire, la fourche plus large & la queue plus courte que les agneaux (*f*).

J'ai rapporté dans le premier volume de l'Histoire Naturelle, à l'article du chien (*pag. 309 & suiv.*) les tentatives que j'ai faites pour unir un chien avec un louve ; on peut voir toutes les précautions que j'avois cru devoir prendre pour faire réussir cette union ; le chien & le louve n'avoient tous deux que trois mois au plus, lorsqu'on les a mis ensemble, & enfermés dans une assez grande cour sans les contraindre autrement, & sans les enchaîner. Pendant la première année ces jeunes animaux vivoient en paix, & paroissoient s'aimer. Dans la seconde année, ils commencèrent à se disputer la nourriture, quoiqu'il y en eût au-delà du nécessaire ; la querelle venoit toujours de

(*f*) Note communiquée par M. Daubenton, de l'Académie des Sciences.

la louve. Après la seconde année, les combats devinrent plus fréquens ; pendant tout ce temps, la louve ne donna aucun signe de chaleur ; ce ne fut qu'à la fin de la troisième année qu'on s'aperçut qu'elle avoit les mêmes symptômes que les chiennes en chaleur ; mais, loin que cet état les rapprochât l'un de l'autre, ils n'en devinrent tous deux que plus féroces, & le chien, au lieu de couvrir la louve, finit par la tuer. De cette épreuve j'ai cru pouvoir conclure, (*T. I, p. 349*), que le loup n'est pas tout-à-fait de la même nature que le chien, que les espèces sont assez séparées pour ne pouvoir les rapprocher aisément, du moins dans ces climats. Et je m'exprime, (*T. I, page 351*), dans les termes suivans : *Ce n'est pas que je prétende, d'une manière décisive & absolue, que le renard & la louve ne se soient jamais, dans aucun temps, ni dans aucun climat, mêlés avec le chien ; les Anciens l'assurent assez positivement pour qu'on puisse avoir encore sur cela quelques doutes, malgré les épreuves que je viens de rapporter, & j'avoue qu'il faudroit un*

plus grand nombre de pareilles épreuves pour acquérir sur ce fait une certitude entière. J'ai eu raison de mettre cette restriction à mes conclusions ; car M. le marquis de Spontin-Beaufort ayant tenté cette même union du chien & de la louve, très-bien réuissi, & dès-lors il a trouvé & suivi, mieux que moi, les routes & les moyens que la nature se réserve pour rapprocher quelquefois les animaux qui paroissent être incompatibles. Je fus d'abord informé du fait par une lettre que M. Surirey de Boissy me fit l'honneur de m'écrire, & qui est conçue dans les termes suivans :

« *A Namur, le 9 Juin 1773.* Chez M. le marquis de Spontin, à Namur, a été élevée une très-jeune louve, à laquelle on a donné pour compagnon un presque aussi jeune chien, depuis deux ans ; ils étoient en liberté, venant dans les appartemens, cuisine, écurie, &c. très-caressans, se couchant sur la table & sur les pieds de ceux qui l'entouroient. Ils ont vécu le plus intimement.

Le chien est une espèce de mâtin-braque très-vigoureux. La nourriture de la louve a été le lait, pendant les six premiers mois ; ensuite on lui a donné de la viande crue, qu'elle préféroit à la cuite. Quand elle mangeoit, personne n'osoit l'approcher ; en un autre temps, on en faisoit tout ce qu'on vouloit, pourvu qu'on ne la maltraitât pas ; elle caressoit tous les chiens qu'on lui conduisoit, jusqu'au moment qu'elle a donné la préférence à son ancien compagnon : elle entroit en fureur depuis contre tout autre. C'a été le 25 mars dernier, qu'elle a été couverte, pour la première fois, ses amours ont duré seize jours avec d'assez fréquentes répétitions, & elle a donné ses petits, le 6 juin, à huit heures du matin ; ainsi, le temps de la gestation a été de soixante-treize jours au plus : elle a jeté quatre jeunes de couleur noirâtre. Il y en a avec des extrémités blanches aux pattes & moitié de la poitrine, tenant en cela du chien, qui est noir & blanc. Depuis qu'elle a mis bas, elle est grondante, & se hérissé contre ceux qui approchent, elle ne reconnoît plus ses

14 *Supplément à l'Histoire*

maîtres; elle étrangleroit le chien même, s'il étoit à portée.

J'ajoute qu'elle a été attachée à deux chaînes, depuis une irruption qu'elle a faite à la suite de son galant, qui avoit franchi une muraille chez un voisin, qui avoit une chienne en chaleur; qu'elle avoit étranglé à moitié sa rivale; que le cocher a été pour les séparer à grands coups de bâton & la reconduire à sa loge, où, par imprudence, recommençant la correction, elle s'est animée au point de le mordre, deux fois, dans la cuisse, ce qui l'a tenu au lit six semaines, par les incisions considérables qu'on a été obligé de faire. »

Dans ma réponse à cette lettre, je fais trois fois mes remerciemens à M. de Boissy, & j'y joignois quelques réflexions pour éclaircir les doutes qui me restoient encore. M. le marquis de Spontin ayant pris communication de cette réponse, eut la bonté de m'écrire lui-même dans les termes suivans :

Le Namur, le 14 juillet 1773. J'ai lu

avec beaucoup d'intérêt, les réflexions judicieuses que vous faites à M. Surirey de Boilly, que j'avois prié de vous mander, pendant mon absence, un évènement auquel je n'osois encore m'attendre, malgré la force des apparences, par l'opinion que j'avois, & que j'aurai toujours, comme le reste du monde, de l'excellence & du mérite des savans Ouvrages dont vous avez bien voulu nous éclairer. Cependant, soit l'effet du hasard ou d'une de ces bizarreries de la Nature, qui, comme vous dites, se plaît quelquefois à sortir des règles générales, le fait est incontestable, comme vous allez en convenir vous-même, si vous voulez bien ajouter foi à ce que j'ai l'honneur de vous écrire ; ce dont j'ose me flatter d'autant plus, que je pourrois autoriser le tout de l'aveu de deux cents personnes au moins, qui, comme moi, ont été témoins de tous les faits que je vais avoir l'honneur de vous détailler. Cette louve avoit, tout au plus, trois jours, quand je l'achetois d'un paysan, qui l'avoit prise dans le bois, après en avoir tué la mère. Je lui fis sucer du lait pendant quelques jours, jusqu'à ce qu'elle put manger de

la viande. Je recommandai à ceux qui devoient en avoir soin, de la caresser, de la tourmenter continuellement, pour tâcher de l'appriivoiser au moins avec elle ; elle finit par devenir si familière, que je pouvois la mener à la chasse dans les bois, jusqu'à une lieue de la maison sans risque de la perdre ; elle est même revenue quelquefois seule pendant la nuit, les jours que je n'avois pu la ramener. J'étois beaucoup plus sûr de la garder auprès de moi quand j'avois un chien, car elle les a toujours beaucoup aimés, & ceux qui avoient perdu leur répugnance naturelle, jouoient avec elle, comme si ç'eût été deux animaux de la même espèce. Jusque-là elle n'avoit fait la guerre qu'aux chats & aux poules, qu'elle étrangloit d'abord, sans en vouloir manger. Dès qu'elle eut atteint un an, sa férocité s'étendit plus loin, & je commençai à m'appercevoir qu'elle en vouloit aux moutons & aux chiennes, sur-tout si elles étoient en folie. Dès-lors je lui ôtai la liberté, & je la faisois promener à la chaîne & muselée, car il lui est arrivé souvent de se jeter sur son conducteur, qui la contraindoit. Elle avoit un an,

au moins, quand je lui fis faire la connoissance du chien qui l'a couverte. Elle est en ville, dans mon jardin, à la chaîne, depuis les derniers jours du mois de novembre passé. Plus de trois cents personnes sont venues la voir dans ce temps. Je suis logé presque au centre de la ville; ainsi, on ne peut supposer qu'un loup seroit venu la trouver. Dès qu'elle commença à entrer en chaleur, elle prit un tel dégoût pour le chien, & le chien pour elle, qu'ils heurloient affreusement de part & d'autre quand ils n'étoient pas ensemble. Elle a été couverte, le 28 mars, pour la première fois, & depuis, deux fois par jour, pendant deux semaines environ. Ils restoient attachés près d'un quart-d'heure à chaque fois, pendant lequel temps la louve paroissoit souffrir beaucoup & se plaindre, & le chien, point du tout. Trois semaines après, on s'apperçut aisément qu'elle étoit pleine. Le 6 juin, elle donna six petits au nombre de quatre, qu'elle nourrit encore à présent, quoiqu'ils aient cinq semaines, & des dents très-pointues & assez longues. Ils ressemblent parfaitement à des petits chiens, ayant les oreilles.

assez longues & pendantes. Il y en a un qui est tout-à-fait noir, avec la poitrine blanche, qui étoit la couleur du chien. Les autres auront, à ce que je crois, la couleur de la louve. Ils ont tous le poil beaucoup plus rude que les chiens ordinaires. Il n'y a qu'une chienne, qui est venue avec la queue très-courte, de même que le chien qui n'en avoit presque pas. Ils promettent d'être grands, forts & très-méchans. La mère en a un soin extraordinaire. . . . Je doute si je la garderai davantage, ayant été dégoûté par un accident qui est arrivé à mon cocher, qui en a été mordu à la cuisse si fort, qu'il a été six semaines sur son lit, sans pouvoir se bouger; mais je parierois volontiers qu'en la gardant elle aura encore des petits avec ce même chien, qui est blanc, avec des grandes taches noires sur le dos. Je crois, Monsieur, avoir répondu, par ce détail, à vos observations, & j'espère que vous ne douterez plus de la vérité de cet événement singulier. »

Je n'en doute pas, en effet, & je suis bien aise d'avoir l'occasion d'en témoigner.

publiquement ma reconnoissance. C'est beaucoup gagner que d'acquérir, dans l'histoire de la Nature, un fait rare ; les moyens sont toujours difficiles, & comme on voit, très-souvent dangereux ; c'étoit par cette dernière raison que j'avois séquestré ma louve & mon chien de toute société ; je craignois les accidens en laissant vivre la louve en liberté ; j'avois précédemment élevé un jeune loup qui, jusqu'à l'âge d'un an, n'avoit fait aucun mal, & suivoit son maître à peu-près comme un chien ; mais, dès la seconde année, il commit tant d'excès, qu'il fallut le condamner à la mort ; j'étois donc assuré que ces animaux, quoiqu'adoucis par l'éducation, reprennent, avec l'âge, leur férocité naturelle ; & en voulant prévenir les inconvéniens qui ne peuvent manquer d'en résulter, & tenant ma louve toujours enfermée avec le chien, j'avoue que je n'avois pas senti que je prenois une mauvaise méthode ; car, dans cet état d'esclavage & d'ennui, le naturel de la louve, au-lieu de s'adoucir, s'aigrit au point qu'elle étoit plus féroce que dans l'état de nature ; & le chien ayant été séparé de si bonne heure

de ses semblables, & de toute société, av
pris un caractère sauvage & cruel, que
mauvaise humeur de la louve ne fait
qu'irriter; en sorte que, dans les deux
nières années, leur antipathie devint
grande, qu'ils ne cherchoient qu'à s'
tre-dévoré. Dans l'épreuve de M.
marquis de Spontin, tout s'est passé di
remment, le chien étoit dans l'état or
naire, il avoit toute la douceur & tou
les autres qualirés que cet animal do
acquiert dans le commerce de l'homme
la louve, d'autre part, ayant été élevée
toute liberté & familièrement, dès
bas-âge, avec le chien, qui, par cette
bitude sans contrainte, avoit perdu sa
pugnance pour elle, étoit devenue suscep
tible d'affection pour lui; elle l'a do
bien reçu lorsque l'heure de la Nature
sonné, &, quoiqu'elle ait paru se plaindre
& souffrir dans l'accouplement, elle a
plus de plaisir que de douleur, puisqu'e
a permis qu'il fût réitéré chaque jour p
dant tout le temps qu'a duré sa chale
D'ailleurs le moment pour faire réu
cette union disparate, a été bien saisi; c
toit la première chaleur de la louve, el

l'étoit qu'à la seconde année de son âge, elle n'avoit donc pas encore repris entièrement son naturel féroce ; toutes ces circonstances, & peut-être quelques autres, dont on ne s'est point apperçu, ont contribué au succès de l'accouplement & de la production. Il sembleroit donc, par ce qui vient d'être dit, que le moyen le plus sûr de rendre les animaux infidèles à leur espèce, est de les mettre, comme l'homme, en grande société, en les accoutumant, peu-peu, avec ceux pour lesquels ils n'auroient, sans cela, que de l'indifférence ou de l'antipathie. Quoi qu'il en soit, on saura maintenant, graces aux soins de M. le marquis de Spontin, & on tiendra dorénavant pour chose sûre, que le chien peut produire avec la louve, même dans nos climats : j'aurois bien désiré qu'après une expérience aussi heureuse, ce premier succès eût engagé son illustre auteur à tenter l'union du loup & de la chienne, & celle des renards & des chiens : il trouvera peut-être que c'est trop exiger, & que je parle ici avec l'enthousiasme d'un Naturaliste insatiable ; j'en conviens, & j'avoue que la découverte d'un fait nouveau dans

la Nature m'a toujours transporté (g)

Mais revenons à nos mulets ; le nombre des mâles, dans ceux que j'ai obtenus du bouc & de la brebis, est comme 7 à 2 ; dans ceux du chien & de la louve, le nombre est comme 3 font à 1, & dans ceux des chardonnerets & de la serinette, comme 16 font à 3. Il paroît donc presque certain que le nombre des mâles, qui

(g) Un fait tout pareil vient de m'être annoncé par M. Bourgelat, dans une lettre qu'il m'a écrite le 15 Avril 1775, & dont voici l'extrait : « M. le comte de Pembroke me mande, dit M. Bourgelat, qu'il a vu accoupler, depuis plusieurs jours, une louve & un gros mâtin, que la louve étoit privoisée, qu'elle est toujours dans la chambre de son maître, & constamment sous ses yeux, enfin qu'elle ne sort qu'avec lui, & qu'elle se conduit aussi fidèlement qu'un chien. Il ajoute qu'un marchand d'animaux a eu à quatre reprises différentes des productions de la louve & du chien ; il prétend que le loup n'est autre chose qu'un chien sauvage, & en cela il est d'accord avec le célèbre anatomiste Hunter. Il ne pense pas qu'il en soit de même des renards. Il m'écrit encore que la chienne du Lord Clansbrawill, fille d'un loup, accouplée avec un chien d'arrêt, a fait plusieurs petits qui, selon son Garde-chasse, seront excellens pour le fusil. »

déjà plus grand que celui des femelles dans les espèces pures, est encore bien plus grand dans les espèces mixtes. Le mâle influe donc, en général, plus que la femelle, sur la production, puisqu'il donne son sexe au plus grand nombre, & que ce nombre des mâles devient d'autant plus grand, que les espèces sont moins voisines; il doit en être de même des races différentes, on aura en les croisant, c'est-à-dire, en prenant celles qui sont les plus éloignées, on aura, dis-je, non-seulement de plus belles productions, mais des mâles en plus grand nombre; j'ai souvent tâché de deviner pourquoi, dans aucune Religion, dans aucun Gouvernement, le mariage du frère & de la sœur n'a jamais été autorisé. Les hommes auroient-ils reconnu, par une très-ancienne expérience, que cette union du frère & de la sœur étoit moins féconde que les autres, ou produisoit-elle moins de mâles & des enfans plus foibles & plus mal faits? ce qu'il y a de sûr, c'est que l'inverse du fait est vrai; car on fait, par des expériences mille fois répétées, qu'en croisant les races au lieu de les réunir, soit dans les animaux, soit

dans l'homme, on ennoblit l'espèce, & que ce moyen seul peut la maintenir belle & même la perfectionner.

Joignons maintenant ces faits, ces résultats d'expériences & ces indications à d'autres faits constatés, en commençant par ceux que nous ont transmis nos Anciens. Aristote dit positivement, que le mulet est le gendre, avec la jument, un animal appelé par les Grecs, *Hinnus* ou *Ginnus*. Il dit même que la mule peut concevoir aisément, mais qu'elle ne peut que rarement perfectionner son fruit (h). De ces deux faits, qui sont vrais, le second est en effet plus rare que le premier, & tous deux n'arrivent que dans des climats chauds. M. de Bory, de l'Académie Royale des Sciences, & ci-devant Gouverneur des Indes de l'Amérique, a eu la bonté de me communiquer un fait récent sur ce sujet, par sa Lettre du 7 Mai 1770, dont voici l'extrait.

« Vous vous rappelez peut-être, Monsieur, que M. d'Alembert lut, à l'Académie

(h) Arist. *Hist. Animal.* lib. V 1, chap. 24.

des Sciences, l'année dernière 1769, une lettre dans laquelle on lui mandoit qu'une mule avoit mis bas un muleton, dans une habitation de l'Isle Saint-Domingue; je fus chargé d'écrire pour vérifier le fait, & j'ai l'honneur de vous envoyer le certificat que j'en ai reçu. . . . Celui qui m'écrit est une personne digne de foi. Il dit avoir vu des muets couvrir indistinctement des mules & des cavales, comme aussi des mules couvertes par des muets & des étalons. »

Ce certificat est un acte juridique de notoriété, signé de plusieurs témoins, & dûment contrôlé & légalisé. Il porte en substance, que, le 14 Mai 1769, M. de Nort, chevalier de Saint-Louis, & ancien Major de la Légion Royale de Saint-Domingue, étant sur son habitation de la Petite-Anse, on lui amena une mule qu'on lui dit être malade; elle avoit le ventre très-gros, & il lui sortoit un boyau par la vulve. M. de Nort la croyant enflée, envoya chercher une espèce de maréchal Nègre, qui avoit coutumè de panser les animaux malades; que ce Nègre étant ar-

rivé en son absence, il avoit jeté bas
 mule pour lui faire prendre un breuvage
 que l'instant d'après la chute il la délia
 d'un petit mulet bien conformé, dont
 poil étoit long & très-noir; que ce mulet
 ton a vécu une heure; mais qu'ayant été
 blessé, ainsi que la mule, par sa chute
 cée, ils étoient morts l'un & l'autre,
 muleton le premier, c'est-à-dire, presque
 en naissant, & la mule, dix heures après.
 Qu'ensuite on avoit fait écorcher le mulet
 leton, & qu'on a envoyé sa peau au Docteur
 Marhi; qui l'a déposée (dit M.
 Nort) dans le cabinet de la Société royale
 de Londres.

D'autres rémoins oculaires, & particuliè-
 rement M. Cazavant, maître en Chirurgie,
 ajoutent que le muleton paroît être à terme
 & bien conformé; que, par l'apparence de son
 poil, de sa tête & de ses oreilles, il a paru
 tenir plus de mulet que les mulets ordinaires;
 que la mule avoit les mamelles gonflées & remplies
 de lait; que lorsque l'on aperçut les parties
 du muleton sortant de la vulve, le Nègre
 maréchal ignorant, l'avoit tiré si rudement
 qu'en arrachant de force le muleton.

avoit occasionné un renversement dans la matrice, & des déchiremens qui avoient occasionné la mort de la mère & du petit.

Ces faits, qui me paroissent bien constatés, nous démontrent que, dans les climats chauds, la mule peut non-seulement concevoir, mais perfectionner & porter à terme son fruit. On m'a écrit d'Espagne & d'Italie, qu'on en avoit plusieurs exemples; mais aucun des faits qui m'ont été transmis, n'est aussi bien vérifié que celui que je viens de rapporter: seulement il nous reste à savoir si cette mule de Saint-Domingue ne tenoit pas sa conception de l'âne plutôt que du mulet; la ressemblance de son mulet au premier plus qu'au second de ces animaux, paroîtroit l'indiquer; l'ardeur du tempérament de l'âne le rend peu délicat sur le choix des femelles, & le porte à rechercher presque également l'ânesse, la jument & la mule.

Il est donc certain que le mulet peut engendrer, & que la mule peut produire: ils ont, comme les autres animaux, tous les organes convenables & la liqueur nécessaire à la génération: seulement ces

animaux d'espèce mixte, sont beaucoup moins féconds, & toujours plus tardifs que ceux d'espèce pure; d'ailleurs ils n'ont jamais produit dans les climats froids, ce n'est que rarement qu'ils produisent dans les pays chauds, & encore plus rarement dans les contrées tempérées; dès lors leur infécondité, sans être absolue peut néanmoins être regardée comme positive, puisque la production est si rare qu'on peut à peine en citer un certain nombre d'exemples; mais on a d'abord eu tort d'assurer qu'absolument les mules & les mules ne pouvoient engendrer & ensuite on a eu encore plus grand tort d'avancer que tous les autres animaux d'espèces mêlées étoient comme les mules hors d'état de produire: les faits, que nous avons rapportés ci-dessus sur les métis produits par le bouc & le brebis, sur ceux du chien & de la louve & particulièrement sur les métis des serins & des autres oiseaux, nous démontrent que ces métis ne sont point inféconds & que quelques-uns sont même aussi féconds à peu-près que leurs père & mère,

Un grand défaut ou, pour mieux dire, un vice très-fréquent dans l'ordre des connoissances humaines, c'est qu'une petite erreur particulière & souvent nominale, qui ne devoit occuper que sa petite place en attendant qu'on la détruise, se répand sur toute la chaîne des choses qui peuvent y avoir rapport, & devient par-là une erreur de fait, une très-grande erreur, & forme un préjugé général, plus difficile à déraciner que l'opinion particulière qui lui sert de base. Un mot, un nom qui, comme le mot *mulet*, n'a dû & ne devoit encore représenter que l'idée particulière de l'animal provenant de l'âne & de la jument, a été mal-à-propos appliqué à l'animal provenant du cheval & de l'ânesse, & ensuite encore plus mal à tous les animaux quadrupèdes & à tous les oiseaux d'espèces mêlées. Et comme, dans sa première acception, ce mot *mulet* renfermoit l'idée de l'infécondité ordinaire de l'animal provenant de l'âne & de la jument, on a sans autre examen transporté cette même idée d'infécondité à tous les êtres auxquels on a donné le même nom de *mulet*; je dis à

tous les êtres, car, indépendamment des animaux quadrupèdes, des oiseaux, des poissons, on a fait aussi des mulets dans les plantes, auxquels on a, sans hésiter, donné comme à tous les autres mulets, le défaut général de l'infécondité; tandis que dans le réel, aucun de ces êtres mépris n'est absolument infécond, & que de tous, le mulet proprement dit, c'est-à-dire, l'animal qui seul doit porter ce nom, est aussi le seul dont l'infécondité, sans être absolue, soit assez positive pour qu'on puisse le regarder comme moins fécond qu'aucun autre, c'est-à-dire, comme infécond dans l'ordre ordinaire de la Nature, en comparaison des animaux d'espèce pure, & même des autres animaux d'espèce mixte.

Tous les mulets, dit le préjugé, sont des animaux viciés qui ne peuvent produire; aucun animal, quoique provenant de deux espèces, n'est absolument infécond, disent l'expérience & la raison; tous au contraire peuvent produire, & n'y a de différence que du plus au moins; seulement on doit observer que dans les espèces pures, ainsi que dans les espèces

mixtes, il y a de grandes différences dans la fécondité. Dans les premières, les unes, comme les poissons, les insectes, &c. se multiplient chaque année par milliers, par centaines; d'autres, comme les oiseaux & les petits animaux quadrupèdes, se reproduisent par vingtaines, par douzaines; d'autres enfin, comme l'homme & tous les grands animaux, ne se reproduisent qu'un à un. Le nombre dans la production est, pour ainsi dire, en raison inverse de la grandeur des animaux. Le cheval & l'âne ne produisent qu'un par an; &, dans le même espace de temps, les souris, les mulots, les cochons-d'inde produisent trente ou quarante. La fécondité de ces petits animaux est donc trente ou quarante fois plus grande; &, en faisant une échelle des différens degrés de fécondité, les petits animaux, que nous venons de nommer, seront aux points les plus élevés, tandis que le cheval, ainsi que l'âne, se trouveront presque au terme de la moindre fécondité, car il n'y a guère que l'éléphant qui soit encore moins fécond.

Dans les espèces mixtes, c'est-à-dire;

dans celles des animaux qui, comme le
 mulet, proviennent de deux espèces dif-
 férentes, il y a, comme dans les espèces
 pures, des degrés différens de fécondité
 ou plutôt d'infécondité ; car les animaux
 qui viennent de deux espèces, tenant de
 deux natures, sont en général moins fé-
 conds, parce qu'ils ont moins de conve-
 nances entr'eux qu'il n'y en a dans les
 espèces pures, & cette infécondité est
 d'autant plus grande que la fécondité na-
 turelle des parens est moindre. Dès-lors
 si les deux espèces du cheval & de l'âne
 peu fécondes par elles-mêmes, viennent
 à se mêler, l'infécondité primitive loin
 de diminuer dans l'animal métis ne
 pourra qu'augmenter ; le mulet sera non
 seulement plus infécond que son père &
 sa mère, mais peut-être le plus infécond
 de tous les animaux métis, parce que
 toutes les autres espèces mêlées dont
 on a pu tirer du produit, telles que celles
 du bouc & de la brebis, du chien & de
 la louve, du chardonneret & de la se-
 rine, &c. sont beaucoup plus fécondes
 que les espèces de l'âne & du cheval.
 C'est à cette cause particulière & primie

rive qu'on doit rapporter l'infécondité des mulets & des bardeaux. Ce dernier animal est même plus infécond que le premier, par une seconde cause encore plus particulière. Le mulet provenant de l'âne & de la jument, tient de son père l'ardeur du tempérament, & par conséquent la vertu prolifique à un très-haut degré, tandis que le bardeau provenant du cheval & de l'ânesse, est comme son père moins puissant en amour & moins habile à engendrer; d'ailleurs la jument moins ardente que l'ânesse, est aussi plus féconde, puisqu'elle retient & conçoit plus aisément, plus sûrement; ainsi, tout concourt à rendre le mulet moins infécond que le bardeau; car l'ardeur du tempérament dans le mâle, qui est si nécessaire pour la bonne génération, & surtout pour la nombreuse multiplication, nuit au contraire dans la femelle, & l'empêche presque toujours de retenir & de concevoir.

Ce fait est généralement vrai, soit dans les animaux, soit dans l'espèce humaine; les femmes les plus froides avec les hommes les plus chauds, engendrent

un grand nombre d'enfans: il est rare au contraire qu'une femme produise si elle est trop sensible au physique de l'amour. L'acte par lequel on arrive à la génération, n'est alors qu'une fleur sans fruit, un plaisir sans effet; mais aussi dans la plupart des femmes, qui sont purement passives, c'est comme dans le figuier dont la sève est froide, un fruit qui se produit sans fleur; car l'effet de cet acte est d'autant plus sûr, qu'il est moins troublé dans la femelle par les convulsions du plaisir: elles sont si marquées dans quelques-unes & même si nuisibles à la conception dans quelques femelles, telles que l'ânesse, qu'on est obligé de leur jeter de l'eau sur la croupe, ou même de les frapper rudement pour les calmer; sans ce secours désagréable elle ne deviendroient pas mères, ou du moins ne le deviendroient que tard, lorsque dans un âge plus avancé, la grande ardeur du tempérament seroit éteinte ou ne subsisteroit qu'en partie. On est quelque fois obligé de se servir des mêmes moyens pour faire concevoir les jumens.

Mais, dira-t-on, les chiennes & les

chattes qui paroissent être encore plus ardentes en amour que la jument & l'ânesse, ne manquent néanmoins jamais de concevoir; le fait que vous avancez sur l'infécondité des femelles trop ardentes en amour, n'est donc pas général & souffre de grandes exceptions? Je réponds que l'exemple des chiennes & des chattes, au lieu de faire une exception à la règle en feroit plutôt une confirmation; car à quelque excès qu'on veuille supposer les convulsions intérieures des organes de la chienne, elles ont tout le temps de se calmer pendant la longue durée du temps qui se passe entre l'acte consommé & la retraite du mâle, qui ne peut se séparer tant que subsiste le gonflement & l'irritation des parties; il en est de même de la chatte, qui, de routes les femelles, paroît être la plus ardente, puisqu'elle appelle ses mâles par des cris lamentables d'amour, qui annoncent le plus pressant besoin; mais c'est comme pour le chien par une autre raison de conformation dans le mâle, que cette femelle si ardente ne manque jamais de concevoir; son plaisir très-vif dans l'accouplement est nécessairement

mêlé d'une douleur presqu'aussi vive. Le gland du chat est hérissé d'épines plus grosses & plus poignantes que celles de sa langue, qui, comme l'on fait, est ruelle au point d'offenser la peau ; dès-lors l'introumission ne peut être que fort douloureuse pour la femelle, qui s'en plaint & l'annonce hautement par des cris encore plus perçans que les premiers ; la douleur est si vive, que la chatte fait à ce moment tous les efforts pour échapper, & le chat, pour la retenir, est forcé de la saisir sur le cou, avec ses dents & de contraindre & soumettre ainsi par sa force cette même femelle amenée par l'amour.

Dans les animaux domestiques soignés & bien nourris, la multiplication est plus grande que dans les animaux sauvages ; on le voit par l'exemple des chats & des chiens, qui produisent dans nos maisons plusieurs fois par an, tandis que le chat sauvage & le chien abandonné à la seule Nature, ne produisent qu'une seule fois chaque année. On le voit encore mieux par l'exemple des oiseaux domestiques ; y a-t-il, dans aucune espèce d'oiseaux

libres, une fécondité comparable à celle d'une poule bien nourrie, bien fêtée par son coq? Et dans l'espèce humaine quelle différence entre la chétive propagation des Sauvages & l'immense population des nations civilisées & bien gouvernées? mais nous ne parlons ici que de la fécondité naturelle aux animaux dans leur état de pleine liberté; on en verra d'un coup d'œil les rapports dans la Table suivante, de laquelle on pourra tirer quelques conséquences utiles à l'Histoire Naturelle.

TABLE DES RAPPORTS
de la fécondité des Animaux.

N O M S D E S A N I M A U X.	A G E auquel les Mâles sont en état d'engendrer & les Femelles de produire	
	M A L E.	F E M E L L E.
L'Éléphant.....	à 30 ans.....	à 30 ans.....
Le Rhinoceros.....	à 15 ou 20 ans.	à 15 ou 20 ans.
L'Hippopotame.....
Le Morse.....
Le Chameau.....	à 4 ans.....	à 4 ans.....
Le Dromadaire.....	à 4 ans.....	à 4 ans.....
Le Cheval.....	à 2 ans $\frac{1}{2}$ *.....	à 2 ans.....
Le Zèbre.....	à 2 ans.....	à 2 ans.....
L'Ane.....	à 2 ans.....	à 2 ans.....
Le Buffle.....	à 3 ans.....	à 3 ans.....
Le Bœuf.....	à 2 ans.....	à 18 mois.....
Le Cerf.....	à 18 mois.....	à 18 mois.....
Le Renne.....	à 2 ans.....	à 2 ans.....
Le Lama.....	à 3 ans.....	à 3 ans.....
L'Homme.....	à 14 ans.....	à 12 ans.....
Les grands Singes...	à 3 ans.....	à 3 ans.....

* A deux ans & demi, le Cheval n'engendre que des poulains faibles ou mal faits; il faut qu'il ait quatre ans, même six pour les chevaux fins.

SUITE DE LA TABLE DES RAPPORTS
de la fécondité des Animaux.

DURÉE de la Gestation.	NOMBRE DES PETITS que les Mères font à chaque portée.	A GÈRE auquel les Mâles cessent d'engendrer, & les Femelles de produire.	
		MALE.	FEMELLE.
2 ans.	1 petit en 3 ou 4 ans.	vit deux siècles.	
.....	1 petit.....	vit 70 ou 80 ans.	
.....	1 petit.....	
9 mois.....	1 petit.....	
à an à peu pr.	1 petit.....	vit 40 ou 50 ans.	
1 an à peu pr.	1 petit.....	vit 40 ou 50 ans.	
11 mois....	1 quelquefois 2.	à 25 ou 30 ans.	à 18 ou 20 ans.
11 mois....	1 rarement 2.	à 25 ou 30 ans.	à 18 ou 20 ans.
11 mois & pl.	1 rarement 2.	à 25 ou 30 ans.	à 25 ou 30 ans.
9 mois.....	1 petit.....	vit 15 ou 18 ans.	
9 mois.....	1 rarement 2.	à 9 ans.....	à 9 ans....
8 mois & plus.	1 rarement 2.	vit 30 ou 35 ans.	
8 mois.....	1 petit.....	vit 16 ans...	
.....	1 rarement 2.	à 12 ans.....	à 12 ans...
9 mois.....	1 quelquefois 2.		
.....	1 quelquefois 2.		

N O M S D E S A N I M A U X.	A G E auquel les Mâles sont en état d'engendrer, & les Femelles de produire.	
	M A L E.	F E M E L L E.
Le Moufflon.....	à 18 mois...	à 1 an.....
Le Saïga.....	à 1 an.....	à 1 an.....
Le Chevreuil.....	à 18 mois...	à 2 ans.....
Le Chamois.....	à 1 an.....	à 1 an.....
La Chèvre & le Bouc.	à 1 an.....	à 7 mois....
La Brebis & le Bélier.	à 1 an.....	à 1 an.....
Le Phoque.....
L'Ours.....	à 2 ans.....	à 2 ans.....
Le Blaireau.....
Le Lion.....	à 2 ans.....	à 2 ans.....
Les Léopards & le Tigre.....	à 2 ans.....	à 2 ans.....

DURÉE de la Gestation.	NOMBRE DES PETITS que les Mères font à chaque portée.	A G É auquel les Mâles cessent d'engendrer, & les Femelles de produire.	
		M A L E.	F E M E L L E.
5 mois....	1 quelquefois 2, peut produire deux fois dans les climats chauds.	à 8 ans.....	à 10 ou 12 ans.
5 mois....	1 quelquefois 2.	vit jusqu'à 15 ou 20 ans..	
5 mois....	1, 2 quelquefois 3	vit 12 ou 15 ans.	
5 mois....	1, 2 rarement 3.	vit, dit-on, 20 ans.....	
5 mois....	1, 2 rarement 3, & jamais plus de 4.....	à 7 ans.....	à 7 ans.
5 mois....	1 quelquefois 2, peut produire deux fois dans les climats chauds.	à 8 ans.....	à 10 ou 12 ans.
plusieursmois	2 ou 3 petits..		
plusieursmois	1, 2, 3, 4, & jamais plus de 5.	vit 20 ou 25 ans.....	
.....	3 ou 4 petits.		
.....	3 ou 4 une seule fois par an ..	vit 20 ou 25 ans.	
.....	4 ou 5 une seule fois par an....		

N O M S D E S A N I M A U X.	A G E auquel les Mâles sont en état d'engendrer, & les Femelles de produire.	
	M A L E.	F E M E L L E.
Le Loup.....	à 2 ans.....	à 2 ans.....
Le Chien dans l'état de nature.....	à 9 ou 10 mois.	à 9 ou 10 mois.
L'Isatis.....
Le Renard.....	à 1 an.....	à 1 an.....
Le Chacal.....
Le Chat dans l'état de nature.....	avant 1 an...	avant 1 an...
La Fouine.....	à 1 an tout au plus.....	à 1 an tout au plus.....
La Martre.....	à 1 an tout au plus.....	à 1 an tout au plus.....
Le Putois.....	à 1 an.....	à 1 an.....
La Belette.....	dès la première année.	dès la première année.
L'Hermine.....	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>
L'Écureuil.....	à 1 an.....	à 1 an.....
Le Polatouche.....
L'Hérifflon.....	à 1 an.....	à 1 an.....
Les Loirs.....	dès la première année.	dès la première année.
L'Ondatra.....

DURÉE de la Gestation.	NOMBRE DES PETITS que les Mères font à chaque portée.	A G E auquel les Mâles cessent d'engendrer, & les Femelles de produire.	
		M A L E.	FEMELLE.
73 jours ou plus. . . .	5, 6 & jusqu'à 9 une seule fois par an.	à 15 ou 20 ans.	à 15 ou 20 ans.
63 jours. . . .	3, 4, 5, 6 petits.	à 15 ans.	à 15 ans.
63 jours. . . . entre en cha- leur en hi- ver, produit au mois d'a- vril.	6 & 7. 3, 4, jusqu'à 6.	à 10 ou 11 ans.	à 10 ou 11 ans.
.	2, 3 ou 4.
56 jours. . . . comme les chats, dit-on, c'est-à-dire, 50 jours.	4, 5 ou 6. 3, 4 & 6.	à 9 ans. à 8 ou 10 ans.	à 9 ans. à 8 ou 10 ans.
Idem.	3, 4 & 6.	à 8 ou 10 ans.	à 8 ou 10 ans.
Idem.	3, 4 & 5.	engendre tou- te sa vie.	produit toute sa vie.
.	3, 4 & 5.	Idem.	Idem
.	Idem.	Idem.	Idem.
. entre en cha- leur en mars, & met bas au mois de mai.	3 ou 4.	Idem.	Idem.
.	3 ou 4.
40 jours envir.	3, 4 & 5.
.	3, 4 & 5.	vit 6 ans.
.	4, 5 ou 6.

N O M S D E S A N I M A U X.	A G E auquel les Mâles sont en état d'engendrer & les Femelles de produire	
	M A L E.	F E M E L L E.
Le Desman.....
Les Sarigues.....
Les Philandres.....
Les Cochons.....	à 9 mois ou 1 an.....	à 9 mois ou 1 an.....
Les Tatous.....
Les Lièvres.....	dès la 1. ^{re} année.....	dès la 1. ^{re} année.....
Les Lapins.....	à 5 ou 6 mois.....	à 5 ou 6 mois.....
Le Furet.....	dès la 1. ^{re} année.....	dès la 1. ^{re} année.....
Les Rats.....	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>
Les Mulots.....	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>
Les Souris.....	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>
Le Surmulot.....	<i>Idem</i>	<i>Idem</i>
Le Cochon d'Inde...	à 5 ou 6 sem.	à 5 ou 6 sem.

DURÉE de la Gestation.	NOMBRE DES PETITS que les Mères font à chaque portée.	A G E auquel les Mâles cessent d'engendrer, & les Femelles de produire.	
		M A L E.	F E M E L L E.
.....	4, 5 ou 6.		
.....	4, 5, 6 & 7..		
4 mois.....	4, 5 & 6.....		
.....	10, 12, 15 & ja- mais plus de 20, & produisent deux fois par an & plusieurs	à 15 ans.....	à 15 ans.
.....	4 petits & pro- duisent plusieurs par an.....		
.....	2, 3 & 4 & pro- duisent plusieurs fois par an.....	vivent 7 ou 8 ans.	
.....	4, 5 & jusqu'à 8, & produisent plusieurs fois par an.....	vivent 8 ou 9 ans.	
40 jours...	5, 6 jusqu'à 9, & produit deux fois par an en domesticité. . .	produit pen- dant toute sa vie.	
5 ou 6 sem.	5 ou 6, & pro- duisent plusieurs fois par an. . .	<i>Idem.</i>	
1 mois ou 5 semaines.	9 ou 10, & pro- duisent plusieurs fois par an. . .	<i>Idem.</i>	
1 mois ou 5 semaines.	5 ou 6, & pro- duisent plusieurs fois par an. . .	<i>Idem.</i>	
.....	depuis 12 jusqu'à 19, & produit trois fois par an.	<i>Idem.</i>	
3 semaines	produit huit fois par an; première portée 4 ou 5; deuxième por- tée 5 ou 6, & les autres depuis 7 8, jusq. 11 petits	vivent 6 ou 7 ans, produit toute sa vie, qui est de 5 ou 6 ans.	

Voilà l'ordre dans lequel la Nature nous présente les différens degrés de fécondité des animaux quadrupèdes. On voit que cette fécondité est d'autant plus petite que l'animal est plus grand. En général, cette même échelle inverse de fécondité relativement à la grandeur se trouve dans tous les autres ordres de la Nature vivante ; les petits oiseaux produisent en plus grand nombre que les grands ; il en est de même des poissons & peut-être aussi des insectes. Mais en considérant ici que les animaux quadrupèdes, on voit dans la Table qu'il n'y a guère que le cochon qui fasse une exception bien marquée à cette espèce de règle ; car il devrait se trouver, par la grandeur de son corps, dans le nombre des animaux qui ne produisent que deux ou trois petits une seule fois par an, au lieu qu'il se trouve être en effet aussi fécond que les petits animaux.

Cette Table contient tout ce que nous savons sur la fécondité des animaux de ces espèces pures. Mais la fécondité, de ces animaux d'espèces mixtes, demande des considérations particulières ; ces

fécondité est, comme je l'ai dit, toujours moindre que dans les espèces pures. On en verra clairement la raison par une simple supposition. Que l'on supprime, par exemple, tous les mâles dans l'espèce du cheval, & toutes les femelles dans celle de l'âne, ou bien tous les mâles dans l'espèce de l'âne, & toutes les femelles dans celle du cheval, il ne naîtra plus que des animaux mixtes, que nous avons appelés *Mulets & Bardeaux*, & ils naîtront en moindre nombre que les chevaux ou les ânes, puisqu'il y a moins de rapports de nature entre le cheval & l'ânesse ou l'âne & la jument, qu'entre l'âne & l'ânesse, ou le cheval & la jument. Dans le réel, c'est le nombre des convenances ou des disconvenances qui constitue ou sépare les espèces, & puisque celle de l'âne se trouve de tout temps séparée de celle du cheval, il est clair qu'en mêlant ces deux espèces, soit par les mâles, soit par les femelles, on diminue le nombre des convenances qui constituent l'espèce. Donc les mâles engendreront & les femelles produiront plus difficilement, plus rarement en conséquence de leur mê-

lange ; & même ces espèces mêlées ne
 produiroient point du tout si leurs discon-
 venances étoient un peu plus grandes.
 Les mulets de toute sorte seront donc
 toujours rares dans l'état de Nature, car
 ce n'est qu'au défaut de la femelle natu-
 relle qu'un animal, de quelque espèce
 qu'il soit, recherchera une autre fe-
 melle moins convenable pour lui, &
 laquelle il conviendrait moins aussi qu'à
 son mâle naturel. Et quand même ces
 deux animaux d'espèces différentes s'ap-
 procheroient sans répugnance, & se
 joindroient avec quelque empressement
 dans les temps du besoin de l'amour, leur
 produit ne sera ni aussi certain, ni aussi
 fréquent que dans l'espèce pure, où le
 nombre beaucoup plus grand de ces mê-
 mes convenances fonde les rapports de
 l'appétit physique, & en multiplie toutes
 les sensations. Or ce produit sera d'autant
 moins fréquent dans l'espèce mêlée, que
 la fécondité sera moindre dans les deux
 espèces pures dont on fera le mélange
 & le produit ultérieur de ces animaux
 mixtes provenus des espèces mêlées, sera
 encore beaucoup plus rare que le pre-
 mier.

mier, parce que l'animal mixte, héritier, pour ainsi dire, de la disconvenance de nature qui se trouve entre ses père & mère, & n'étant lui-même d'aucune espèce, n'a parfaite convenance de nature avec aucune. Par exemple, je suis persuadé que le bardeau couvrirait envain la femelle bardeau, & qu'il ne résulteroit rien de cet accouplement; d'abord par la raison générale que je viens d'exposer, ensuite par la raison particulière du peu de fécondité dans les deux espèces, dont cet animal mixte provient, & enfin par la raison encore plus particulière des causes qui empêchent souvent l'ânesse de concevoir avec son mâle, & à plus forte raison avec un mâle d'une autre espèce; je ne crois donc pas que ces petits mulets provenant du cheval & de l'ânesse, puissent produire entr'eux, ni qu'ils aient jamais formé lignée, parce qu'ils me paroissent réunir toutes les disconvenances qui doivent amener l'infécondité. Mais je ne prononcerai pas aussi affirmativement sur la nullité du produit de la mule & du mulet, parce que des trois causes d'infécondité que nous venons d'exposer, la der-

Tome VIII. Quadrupèdes. C

nière n'a pas ici tout son effet; car la femelle naturellement concevant plus facilement que le mâle, l'ânesse, & l'âne étant plus ardent, plus chaud que le cheval, leur puissance respective de fécondité est plus grande, & leur produit moins rare que celui de l'ânesse & du cheval; par conséquent le mulet sera moins infécond que le cheval; néanmoins je doute beaucoup que le mulet ait jamais engendré avec la mule, & je présume, d'après les exemples même des mules qui ont mis bas, qu'elles ne devoient leur impregnation à l'âne plus qu'au mulet. Car on ne doit pas regarder le mulet comme le mâle naturel de la mule, quoique tous deux portent le même nom, ou plutôt n'en diffèrent que du masculin au féminin.

Pour me faire mieux entendre, étalons pour un moment un ordre de parenté dans les espèces, comme nous l'avons admis dans la parenté des familles. Le cheval & la jument seront frère & sœur d'espèce, & parens au premier degré. Il en est de même de l'âne & l'ânesse; mais si l'on donne l'âne à la jument, ce sera tout au plus comme

cousin d'espèce, & cette parenté sera déjà du second degré; le mulet qui en résultera, participant par moitié de l'espèce du père & de celle de la mère, ne sera qu'au troisième degré de parenté d'espèce avec l'un & l'autre. Dès-lors le mulet & la mule, quoique issus des mêmes père & mère, au lieu d'être frères & sœurs d'espèce, ne seront parens qu'au quatrième degré; & par conséquent produiront plus difficilement entr'eux, que l'âne & la jument qui sont parens d'espèce au second degré. Et, par la même raison, le muler & la mule produiront moins aisément entr'eux qu'avec la jument ou avec l'âne, parce que leur parenté d'espèce n'est qu'au troisième degré, tandis qu'entr'eux elle est au quatrième; l'infécondité qui commence à se manifester ici, dès le second degré, doit être plus marquée au troisième, & si grande au quatrième, qu'elle est peut-être absolue.

En général, la parenté d'espèce est un de ces mystères profonds de la Nature que l'homme ne pourra sonder qu'à force d'expériences aussi réitérées que longues & difficiles. Comment pourra-t-on con-

noître autrement que par les résultats de l'union mille & mille fois tentée des animaux d'espèce différente, leur degré de parenté? l'âne est-il parent plus proche du cheval que du zèbre? le loup est-il plus près du chien que le renard ou le chacal? A quelle distance de l'homme mettrons-nous les grands singes qui lui ressemblent si parfaitement par la conformation du corps? toutes les espèces d'animaux étoient-elles autrefois ce qu'elles sont aujourd'hui? leur nombre n'a-t-il pas augmenté ou plutôt diminué? les espèces foibles n'ont-elles pas été détruites par les plus fortes, ou par la tyrannie de l'homme, dont le nombre est devenu mille fois plus grand que celui d'aucun autre espèce d'animaux puissans? quels rapports pourrions-nous établir entre cette parenté des espèces & une autre parenté mieux connue, qui est celle des différentes races dans la même espèce? la race en général ne provient-elle pas, comme l'espèce mixte, d'une disconvenance de l'espèce pure dans les individus qui ont formé la première souche de la race? il y a peut-être dans l'espèce du chien, telle

race si rare, qu'elle est plus difficile à procréer que l'espèce mixte provenant de l'âne & de la jument. Combien d'autres questions à faire sur cette seule matière, & qu'il y en a peu que nous puissions résoudre ! que de faits nous seroient nécessaires pour pouvoir prononcer & même conjecturer ! que d'expériences à tenter pour découvrir ces faits, les reconnoître ou même les prévenir par des conjectures fondées ! cependant, loin de se décourager, le Philosophe doit applaudir à la Nature, lors même qu'elle lui paroît avare ou trop mystérieuse, & se féliciter de ce qu'à mesure qu'il lève une partie de son voile, elle lui laisse entrevoir une immensité d'autres objets tous dignes de ses recherches. Car ce que nous connoissons déjà doit nous faire juger de ce que nous pourrions connoître ; l'esprit humain n'a point de bornes, il s'étend à mesure que l'Univers se déploie ; l'homme peut donc & doit tout tenter, il ne lui faut que du temps pour tout savoir. Il pourroit même, en multipliant ses observations, voir & prévoir tous les phénomènes, tous les évènements de la Nature

avec autant de vérité & de certitude qu'il les déduisoit immédiatement causes; & quel enthousiasme plus donnable ou même plus noble que de croire l'homme capable de reconnoître toutes les puissances, & découvrir par ses travaux tous les secrets de la Nature!

Ces travaux consistent principalement en observations suivies sur les différents sujets qu'on veut approfondir; & en expériences raisonnées, dont le succès ne apprendroit de nouvelles vérités; par exemple, l'union des animaux d'espèces différentes, par laquelle seule on peut reconnoître leur parenté, n'a pas été attentée. Les faits que nous avons pu cueillir au sujet de cette union volontaire ou forcée se réduisent à si peu de chose, que nous ne sommes pas en état de prononcer sur l'existence réelle de *jumarts*.

On a donné ce nom *jumart*, d'abord aux animaux mulets ou métis, qu'on a prétendu provenir du taureau & de la jument, mais on a aussi appelé *jumart* le produit réel ou prétendu de l'âne & de la vache. Le Docteur Shaw dit, que dans les provinces de Tunis & d'Alger :

« Il y a une espèce de mulet, nommé *Kumrach*, qui vient d'un âne & d'une vache, que c'est une bête de charge, petite à la vérité, mais de fort grand usage ; que ceux qu'il a vus n'avoient qu'une corne au pied comme l'âne, mais qu'ils étoient fort différens à tous égards, ayant le poil lisse, & la queue & la tête de vache, excepté qu'ils n'avoient point de cornes (h) : »

Voilà donc déjà deux sortes de jumarts ; le premier qu'on dit provenir du taureau & de la jument, & le second de l'âne & de la vache. Et il est encore question d'un troisième jumart, qu'on prétend provenir du taureau & de l'ânesse. Il est dit dans le voyage de Mérolle, que dans l'île de Corse :

« Il y avoit un animal, portant les bagages, qui provient du taureau & de l'ânesse, & que, pour se le procurer, on couvre l'ânesse avec une peau

(h) Voyage du Docteur Shaw en Afrique, tome I.^{er}, page 308.

de vache fraîche, afin de tromper
taureau (i). »

Mais je doute également de l'existence réelle de ces trois sortes de jumarts, mais cependant vouloir la nier absolument. Je vais même citer quelques faits particuliers, qui prouvent la réalité d'un amour mutuel & d'un accouplement entre des animaux d'espèces fort différentes, mais dont néanmoins il n'a résulté rien. Rien ne paroît plus éloigné de l'aimable caractère du chien que le grossier instinct brut du cochon, & la forme de leur corps dans ces deux animaux, est aussi différente que leur nature; cependant j'ai deux exemples d'un amour violent entre le chien & la truie; cette année même 1774, dans le courant de l'été, un chien épagneul de la plus grande taille voisin de l'habitation d'une truie en chaleur, parut la prendre en grande passion, on les enferma ensemble pendant plusieurs jours, & tous les domestiques de

(i) Voyage de Mérolle au Congo, en 1682.

la maison furent témoins de l'ardeur mutuelle de ces deux animaux; le chien fit même des efforts prodigieux & très-répétés pour s'accoupler avec la truie, mais la disconvenance dans les parties de la génération empêcha leur union (k). La même chose est arrivée plusieurs années auparavant dans un lieu voisin (l), de manière que le fait ne parut pas nouveau à la plupart de ceux qui en étoient témoins. Les animaux, quoique d'espèces très-différentes, se prennent donc souvent en affection, & peuvent par conséquent, dans de certaines circonstances, se prendre entr'eux d'une forte passion, car il est certain que la seule chose qui ait empêché, dans ces deux exemples, l'union du chien avec la truie, ne vient que de la conformation des parties qui ne peuvent aller ensemble; mais il n'est pas également certain que, quand il y auroit eu intrusion, & même accouplement consommé, la production eût suivi. Il est

(k) Ce fait est arrivé chez M. le comte de la Feuillée, dans sa terre de Frolois en Bourgogne.

(l) A Billy, près de Chanceau en Bourgogne.

souvent arrivé que plusieurs animaux d'espèces différentes, se sont accouplés librement & sans y être forcés; ces unions volontaires devroient être prolifiques, puisqu'elles supposent les plus grands obstacles levés, la répugnance naturelle surmontée, & assez de convenance entre les parties de la génération. Cependant ces accouplemens quoique volontaires & qui sembleroient annoncer du produit, n'en donnent aucun; je puis en citer un exemple récent, & qui s'est, pour ainsi dire, passé sous mes yeux. En 1767 & les années suivantes, dans ma terre de Buffières le Meunier avoit une jument & un cheval reau qui habitoient dans la même étable & qui avoient pris tant de passion l'un pour l'autre, que, dans tous les temps la jument se trouvoit en chaleur, le cheval ne manquoit jamais de la courir trois ou quatre fois par jour, dès qu'elle se trouvoit en liberté; ces accouplemens réitérés nombre de fois, pendant plusieurs années, donnoient au maître de ces animaux de grandes espérances d'en voir le produit. Cependant il n'en a jamais résulté; tous les habitans du lieu ont

témoins de l'accouplement très-réel & très-réitéré de ces deux animaux pendant plusieurs années (*m*), & en même temps de la nullité du produit. Ce fait très-certain paroît donc prouver qu'au moins, dans notre climat, le taureau n'engendre pas avec la jument, & c'est ce qui me fait douter très-légitimement de cette première sorte de jumart. Je n'ai pas des faits aussi positifs à opposer contre la seconde sorte de jumarts dont parle le Docteur Shaw, & qu'il dit provenir de l'âne & de la vache. J'avoue même que, quoique le nombre des disconvenances de nature paroisse à peu-près égal dans ces deux cas, le témoignage positif d'un voyageur aussi instruit que le Docteur Shaw, semble donner plus de probabilité à

(*m*) Je n'étois pas informé du fait que je cite ici lorsque j'ai écrit, *tome VII, page 244*, dix ans auparavant, que les parties de la génération du taureau & de la jument étant très-différentes dans leurs proportions & dimensions, je ne présumois pas que ces animaux pussent se joindre avec succès & même avec plaisir, car il est certain qu'ils se joignoient avec plaisir, quoiqu'il n'ait jamais rien résulté de leur union.

l'existence de ces seconds jumarts, qu'il n'y en a pour les premiers. Et à l'égard du troisième jumart provenant du taureau & de l'ânesse, je suis bien persuadé, malgré le témoignage de Mérolle, qu'il n'existe pas plus que le jumart provenant du taureau & de la jument. Il y a encore plus de disconvenance, plus de distance de nature du taureau à l'ânesse qu'à la jument, & le fait que j'ai rapporté de la nullité du produit de la jument avec le taureau, s'applique de lui-même, & à plus forte raison suppose le défaut de produit dans l'union du taureau avec l'ânesse.





Seve del.

J^{ne} Mowbray sc.

LE GRAND MULET.





LE BARDEAU.

Del.

W. Goussier pin.

A D D I T I O N

A L'ARTICLE

D U C H E V A L* :

Nous avons donné la manière dont on traite les chevaux en Arabie, & le détail des soins particuliers que l'on prend pour leur éducation. Ce pays sec & chaud, qui paroît être la première patrie & le climat le plus convenable à l'espèce de ce bel animal, permet ou exige un grand nombre d'usages qu'on ne pourroit établir ailleurs avec le même succès. Il ne seroit pas possible d'élever & de nourrir les chevaux en France & dans les contrées septentrionales, comme on le fait dans les climats chauds ; mais les gens qui s'intéressent à ces animaux utiles, seront bien aises de savoir comment on les traite dans les climats moins heureux

* Tome I, page 9.

que celui de l'Arabie, & comment ils se conduisent & savent se gouverner eux-mêmes lorsqu'ils se trouvent indépendans de l'homme.

Suivant les différens pays & selon les différens usages auxquels on destine les chevaux, on les nourrit différemment. ceux de race Arabe, dont on veut faire des coureurs pour la chasse en Arabie & en Barbarie, ne mangent que rarement de l'herbe & du grain. On ne les nourrit ordinairement que de dattes & de lait de chameau qu'on leur donne le soir & le matin; ces alimens, qui les rendent plutôt maigres que gras, les rendent en même temps très-nerveux & fort légers à la course. Ils tentent même les femelles chameaux, qu'ils suivent, quelque grands qu'ils soient (a), & ce n'est qu'à l'âge de six ou sept ans qu'on commence à les monter.

En Perse, on tient les chevaux à l'air dans la campagne le jour & la nuit, bien couverts néanmoins contre les injures du temps, sur-tout l'hiver, non-seulement

(a) Voyage de Marmol, tome I, page 50.

d'une couverture de roile, mais d'une autre pardessus qui est épaisse & tissue de poil, & qui les tient chauds & les défend du ferein & de la pluie. On prépare une place assez grande & spacieuse, selon le nombre des chevaux, sur un terrain sec & uni, qu'on ballaie & qu'on accommode fort proprement; on les y attache à côté l'un de l'autre, à une corde assez longue pour les contenir tous, bien tendue & liée fortement par les deux bouts à deux chevilles de fer enfoncées dans la terre; on leur lâche néanmoins le licou auquel ils sont liés autant qu'il le faut pour qu'ils aient la liberté de se remuer à leur aise. Mais, pour les empêcher de faire aucune violence, on leur attache les deux pieds de derrière à une corde assez longue qui se partage en deux branches, avec des boucles de fer aux extrémités, où l'on place une cheville enfoncée en terre au-devant des chevaux, sans qu'ils soient néanmoins ferrés si étroitement qu'ils ne puissent se coucher, se lever & se tenir à leur aise, mais seulement pour les empêcher de faire aucun désordre; &, quand on les met dans des

écuries, on les attache & on les tient de la même façon. Cette pratique est si ancienne chez les Persans, qu'ils l'observoient dès le temps de Cyrus, au rapport de Xénophon. Ils prétendent, avec assez de fondement, que ces animaux en deviennent plus doux, plus traitables, moins hargneux entr'eux; ce qui est utile à la guerre, où les chevaux inquiets incommoient souvent leurs voisins lorsqu'ils sont ferrés par escadrons. Pour litière, on ne leur donne en Perse que du sable & de la terre en poussière bien sèche, sur laquelle ils reposent & dorment aussi-bien que sur la paille (*b*). Dans d'autres pays comme en Arabie & au Mogol, on fait sécher leur fiente que l'on réduit en poudre, & dont on leur fait un lit très-doux (*c*). Dans toutes ces contrées, on ne les fait jamais manger à terre ni même à un râtelier; mais on leur met de l'orge

(*b*) Voyage Della Valle. Rouen, 1745, in-12, tome V, page 284 jusqu'à 302.

(*c*) Voyage de Thévenot, tome III, pages 129 & suiv.

& de la paille hachée dans un sac qu'on attache à leur tête, car il n'y a point d'avoine, & l'on ne fait guère de foin dans ce climat : on leur donne seulement de l'herbe ou de l'orge en verd au printemps, & en général on a grand soin de ne leur fournir que la quantité de nourriture nécessaire ; car lorsqu'on les nourrit trop largement, leurs jambes se gonflent, & bientôt ils ne sont plus de service. Ces chevaux, auxquels on ne met point de bride, & que l'on monte sans ériers, se laissent conduire fort aisément ; ils portent la tête très-haute au moyen d'un simple petit bridon, & courent très-rapidement & d'un pas très-sûr dans les plus mauvais terrains. Pour les faire marcher, on n'emploie point la houffine & fort rarement l'éperon ; si quelqu'un en veut user, il n'a qu'une petite pointe cousue au talon de sa botte. Les fouets dont on se sert ordinairement, ne sont faits que de petites bandes de parchemin nouées & cordelées ; quelques petits coups de ce fouet, suffisent pour les faire partir & les entretenir dans le plus grand mouvement.

Les chevaux sont en si grand nombre en Perse, que, quoiqu'ils soient très-bons ils ne sont pas fort chers. Il y en a peu de grosse & grande taille, mais ils ont tout plus de force & de courage que de mine & de beauté. Pour voyager avec moins de fatigue, on se sert de chevaux qui vont l'amble, & qu'on a précédemment accoutumés à cette allure, en leur attachant par une corde le pied de devant à celui de derrière, du même côté; & dans la jeunesse, on leur fend les naseaux dans l'idée qu'ils en respirent plus aisément; ils sont si bons marcheurs, qu'ils font très-aisément sept à huit lieues de chemin sans s'arrêter (*d*).

Mais l'Arabie, la Barbarie & la Perse ne sont pas les seules contrées où l'on trouve de beaux & bons chevaux; dans les pays même les plus froids, s'ils ne sont point humides, ces animaux se maintiennent mieux que dans les climats très-chauds. Tout le monde connoît la beauté des chevaux Danois, & la bonté de ceux

(*d*) Voyage Della Valle. Rouen, 1745, in-12, tome V, page 284 jusqu'à 302.

des Animaux quadrupèdes. 67

de Suède, de Pologne, &c. En Islande où le froid est excessif, & où souvent on ne les nourrit que de poissons desséchés, ils sont très-vigoureux quoique petits (e); il y en a même de si petits qu'ils ne peuvent servir de nourriture qu'à des enfans (f). Au reste, ils sont si communs dans cette île, que les bergers gardent leurs troupeaux à cheval; leur nombre n'est point à charge, car ils ne coûtent rien à nourrir. On mène ceux dont on n'a pas besoin dans les montagnes, où on les laisse plus ou moins de temps après les avoir marqués; & lorsqu'on veut les reprendre, on les fait chasser pour les rassembler en une troupe, & on leur tend des cordes pour les saisir, parce qu'ils sont devenus sauvages. Si quelques jumens donnent des poulains dans ces montagnes, les propriétaires les marquent comme les autres & les laissent là trois ans. Ces chevaux de montagne devien-

(e) Recueil des Voyages du Nord. Rouen. 1716, tome I, page 18.

(f) Description de l'Islande, &c. par Jean Anderson, page 79.

nent communément plus beaux, plus fiers & plus gras que tous ceux qui élevés dans les écuries (g).

Ceux de Norwège ne sont guère grands, mais bien proportionnés dans leur petite taille ; ils sont jaunes pour le plus, & ont une raie noire qui leur règne tout le long du dos ; quelques-uns sont châtrés, & il y en a aussi d'une couleur de gris-de-fer. Ces chevaux ont le pied extrêmement sûr, ils marchent avec précaution dans les sentiers des montagnes escarpées, & se laissent glisser en mettant sous le ventre les pieds de derrière lorsqu'ils descendent un terrain roide & uni. Ils se défendent contre les loups ; & lorsqu'un étalon aperçoit un animal vorace, & qu'il se trouve avec des poulains ou des jumens, il les fait rester derrière lui, va ensuite attaquer l'ennemi qu'il frappe avec ses pieds de devant, & ordinairement il le fait périr sous ses coups. Mais si le cheval veut se défendre par des ruades, c'est-à-dire, avec

(g) Histoire générale des Voyages, tome XVIII page 19.

les pieds de derrière, il est perdu sans ressource, car l'ours lui saute d'abord sur le dos & le serre si fortement, qu'il vient à bout de l'étouffer & de le dévorer (h).

Les chevaux de Nordlande ont tout au plus quatre pieds & demi de hauteur. A mesure qu'on avance vers le nord, les chevaux deviennent petits & foibles. Ceux de la Nordlande occidentale sont d'une forme singulière; ils ont la tête grosse, de gros yeux, de petites oreilles, le cou fort court, le poitrail large, le jarret étroit, le corps un peu long, mais gros, les reins courts entre queue & ventre, la partie supérieure de la jambe longue, l'inférieure courte, le bas de la jambe sans poil, la corne petite & dure, la queue grosse, les crins fourrés, les pieds petits, sûrs & jamais ferrés; ils sont bons, rarement rétifs & fantasques, grimpant sur toutes les montagnes. Les pâturages sont si bons en Nordlande, que lorsqu'on mène de ces chevaux à Stockholm, ils y

(h) Essai d'une Histoire Naturelle de la Norvège, par Pontoppidam. *Journal étranger*, mois de Juin 1756.

passent rarement une année sans dépêcher ou maigrir & perdre leur vigueur. Au contraire, les chevaux qu'on amène du Nordlande, des pays plus septentrionaux quoique malades dans la première année y reprennent leurs forces (i).

L'excès du chaud & du froid sembleroit être également contraire à la grandeur de ces animaux; au Japon, les chevaux sont généralement petits, cependant s'en trouve d'assez bonne taille, & sont probablement ceux qui viennent des pays de montagnes, & il en est à peu près de même à la Chine. Cependant on assure que ceux du Tonquin sont d'une taille belle & nerveuse, qu'ils sont bons à la main, & de si bonne nature, qu'on peut les dresser aisément, & les rendre propres à toutes sortes de marches (k).

Ce qu'il y a de certain, c'est que les chevaux, qui sont originaires des pays secs & chauds, dégénèrent, & même

(i) Histoire générale des Voyages, tome XI page 561.

(k) Histoire de Tonquin, par le P. de Rhodes Jésuite, pages 51 & suiv.

peuvent vivre dans les climats & les terrains trop humides, quelque chauds qu'ils soient; au lieu qu'ils sont très-bons dans tous les pays de montagnes, depuis le climat de l'Arabie jusqu'en Danemarck & en Tartarie, dans notre continent, & depuis la nouvelle Espagne jusqu'aux terres Magellaniques dans le nouveau continent; ce n'est donc ni le chaud ni le froid, mais l'humidité seule qui leur est contraire.

On sait que l'espèce du cheval n'existeroit pas dans ce nouveau continent, lorsqu'on en a fait la découverte; & l'on peut s'étonner avec raison de leur prompte & prodigieuse multiplication, car en moins de deux cents ans le petit nombre de chevaux, qu'on y a transportés d'Europe, s'est si fort multiplié, & particulièrement au Chili, qu'ils y sont à très-bas prix: Frézier dit, que cette prodigieuse multiplication est d'autant plus étonnante, que les Indiens mangent beaucoup de chevaux, & qu'ils les ménagent si peu pour le service & le travail, qu'il en meurt un très-grand nombre par excès

de fatigue (l). Les chevaux que les Européens ont transportés dans les parties les plus orientales de notre continent comme aux îles Philippines, y ont été prodigieusement multiplié (m).

En Ukraine (n), & chez les Cosaques du Don, les chevaux vivent errans dans les campagnes. Dans le grand espace de terre compris entre le Don & Niepper, espace très-mal peuplé, les chevaux sont en troupes de trois, quatre ou cinq cents, toujours sans abri, même dans la saison où la terre est couverte de neige; ils détournent cette neige avec

(l) Voyage de Frézier dans la mer du Sud, &c. page 67, in-4.^o Paris, 1732.

(m) Voyage de Gemelli Caréri, tome V, page 162.

(n) Dans l'Ukraine, il y a des chevaux qui vont par troupes de cinquante ou soixante, ils ne sont pas capables de service, mais ils sont bons à manger; leur chair est agréable à voir & plus tendre que celle du veau, & le peuple la mange avec du poivre. Les vieux chevaux n'étant point faits pour être dressés, sont engraisés pour la bouche-ée, on les vend chez les Tartares au prix du bœuf & du mouton. *Description de l'Ukraine, par Beauplan.*

le pied de devant pour chercher & manger l'herbe qu'elle recouvre. Deux ou trois hommes à cheval ont le soin de conduire ces troupes de chevaux ou plutôt de les garder, car on les laisse errer dans la campagne, & ce n'est que dans les temps des hivers les plus rudes, qu'on cherche à les loger pour quelques jours dans les villages qui sont fort éloignés les uns des autres dans ce pays. On a fait sur ces troupes de chevaux abandonnés, pour ainsi dire, à eux-mêmes, quelques observations qui semblent prouver que les hommes ne sont pas les seuls qui vivent en société, & qui obéissent de concert au commandement de quelqu'un d'entr'eux. Chacune de ces troupes de chevaux a un cheval-chef qui la commande, qui la guide, qui la tourne & range quand il faut marcher ou s'arrêter; ce chef commande aussi l'ordre & les mouvemens nécessaires lorsque la troupe est attaquée par les voleurs ou par les loups. Ce chef est très-vigilant & toujours alerte; il fait souvent le tour de sa troupe, & si quelqu'un de ses chevaux sort du rang ou reste en arrière, il court à lui, le frappe

d'un coup d'épaule & lui fait prendre place. Ces animaux, sans être montés conduits par les hommes, marchent en ordre à peu-près comme notre cavalerie. Quoiqu'ils soient en pleine liberté, ils passent en files & par brigades, & forment différentes compagnies sans se séparer ni se mêler. Au reste, le cheval-cher occupe ce poste encore plus fatigant qu'il ne le paraît, portant pendant quatre ou cinq ans ; & lorsqu'il commence à devenir moins fort & moins actif, un autre cheval ambitieux de commander, & qui s'en sent la force, sort de la troupe, attaque le vieux cheval qui garde son commandement s'il n'est pas vaincu, mais qui rentre avec honneur dans le gros de la troupe s'il a été battu & le cheval victorieux se met à la tête de tous les autres, & s'en fait obéir.

En Finlande, au mois de mai, lorsque les neiges sont fondues, les chevaux partent de chez leurs maîtres, & s'en vont dans de certains cantons des forêts, où

(e) Extrait d'un Mémoire fourni à M. de Buffon par M. Sanchez, ancien premier Médecin des Cours de Russie.

semble qu'ils se soient donné le rendez-vous. Là, ils forment des troupes différentes, qui ne se mêlent ni ne se séparent jamais; chaque troupe prend un canton différent de la forêt pour sa pâture; ils s'en tiennent à un certain territoire, & n'entreprennent point sur celui des autres. Quand la pâture leur manque, ils décampent, & vont s'établir dans d'autres pâturages avec le même ordre. La police de leur société est si bien réglée, & leurs marches sont si uniformes, que leurs maîtres savent toujours où les trouver lorsqu'ils ont besoin d'eux; & ces animaux, après avoir fait leur service, retournent d'eux-mêmes vers leurs compagnons dans les bois. Au mois de septembre, lorsque la saison devient mauvaise, ils quittent les forêts, s'en reviennent par troupes, & se rendent chacun à leur écurie.

Ces chevaux sont petits, mais bons & vifs, sans être vicieux. Quoiqu'ils soient généralement assez dociles, il y en a cependant quelques-uns qui se défendent lorsqu'on les prend, ou qu'on veut les attacher aux voitures; ils se portent à merveilles, & sont gras quand ils reviennent

de la forêt ; mais l'exercice presque continu qu'on leur fait faire l'hiver, & le peu de nourriture qu'on leur donne leur fait bientôt perdre cet embonpoint. Ils se roulent sur la neige comme les autres chevaux se roulent sur l'herbe. Ils passent indifféremment les nuits dans la cour comme dans l'écurie, lors même qu'il fait un froid très-violent (p).

Ces chevaux qui vivent en troupes & souvent éloignés de l'empire de l'homme font la nuance entre les chevaux domestiques & les chevaux sauvages. Il s'en trouve de ces derniers à l'île de Sainte-Hélène, qui, après y avoir été transportés, sont devenus si sauvages & si farouches, qu'ils se jetteroient du haut des rochers dans la mer plutôt que de se laisser prendre (q). Aux environs de Nippes il s'en trouve qui ne sont pas plus grands que des ânes, mais plus ronds, plus massés & bien proportionnés ; ils sont

(p) Journal d'un Voyage au Nord, par M. Outhier, en 1736 & 1737. Amsterdam, 1746.

(q) Mémoires pour servir à l'histoire des Indes orientales, page 199.

vifs & infatigables, d'une force & d'une ressource fort au-dessus de ce qu'on en devroit attendre. A Saint-Domingue, on n'en voit point de la grandeur des chevaux de carrosse, mais ils sont d'une taille moyenne & bien prise. On en prend quantité avec des pièges & des nœuds coulans. La plupart de ces chevaux ainsi pris, sont ombrageux (*r*). On en trouve aussi dans la Virginie, qui, quoique sortis de cavales privées, sont devenus si farouches dans les bois, qu'il est difficile de les aborder, & ils appartiennent à celui qui peut les prendre; ils sont ordinairement si revêches, qu'il est très-difficile de les dompter (*s*). Dans la Tartarie, surtout dans le pays entre Urgenz & la mer Caspienne, on se sert, pour chasser les chevaux sauvages qui y sont communs, d'oiseaux de proie dressés pour cette chasse; on les accoutume à prendre l'animal par la tête & par le cou, tandis qu'il se fatigue sans pouvoir faire lâcher prise

(*r*) Nouveau Voyage aux îles de l'Amérique, tome V, pages 192 & suiv. Paris, 1722.

(*s*) Histoire de la Virginie. Orléans, page 406.

à l'oiseau (*t*). Les chevaux sauvages du pays des Tartares Mongoux & Kakas, ne sont pas différens de ceux qui sont privés; on les trouve en plus grand nombre du côté de l'ouest, quoiqu'il en paroisse aussi quelquefois dans le pays des Kakas qui borde le *Harni*. Ces chevaux sauvages sont si légers, qu'ils se dérobent aux hommes même des plus habiles chasseurs. Ils marchent en troupes nombreuses; & lorsqu'ils rencontrent des chevaux privés, ils les environnent & les forcent à prendre la fuite (*u*). On trouve encore au Cap de Bonne-espérance des chevaux sauvages en assez bon nombre (*x*). On en voit quelquefois aussi aux environs du cap de Bonne-espérance mais on ne les prend pas, parce qu'on préfère les chevaux qu'on y amène de Perse (*y*).

(*t*) Histoire générale des Voyages, tome VI, page 156.

(*u*) *Ibidem*, tome VI, page 602.

(*x*) Il genio vagante del conte Aurelio De Auzi. In Parma, tome I, page 475.

(*y*) Description du Cap, par Kolbe, tome III, page 20.

J'ai dit, à l'article du cheval, que, par toutes les observations tirées des haras, le mâle paroît influer beaucoup plus que la femelle sur la progéniture, & ensuite je donne quelques raisons qui pourroient faire douter de la vérité générale de ce fait, & qui pourroient en même temps laisser croire que le mâle & la femelle influent également sur leur production. Maintenant je suis assuré depuis, par un très-grand nombre d'observations, que non-seulement dans les chevaux, mais même dans l'homme & dans toutes les autres espèces d'animaux, le mâle influe beaucoup plus que la femelle sur la forme extérieure du produit, & que le mâle est le principal type des races dans chaque espèce.

J'ai dit (z) que, dans l'ordonnance commune de la Nature, ce ne sont pas les mâles, mais les femelles qui constituent l'unité de l'espèce: mais cela n'empêche pas que le mâle ne soit le vrai type de chaque espèce, & ce que j'ai dit de l'u-

(z) Voyez Histoire Naturelle, tome VII, page 232.

nité, doit s'entendre seulement de la plus grande facilité qu'a la femelle de représenter toujours son espèce, quoiqu'elle se prête à différens mâles. Nous avons discuté ce point avec grande attention dans l'article du serin (a), & dans ce Volume à l'article du mulet; en sorte que, quoique la femelle paroisse influencer plus que le mâle sur le spécifique de l'espèce, ce n'est jamais pour la perfectionner, le mâle seul étant capable de la maintenir pure & de la rendre plus parfaite.

(a) *Histoire Naturelle des Oiseaux, tome IV.*





Seve. del.

J^{ne} Mansard Sculp.

LE CHEVAL D'ESPAGNE.

ADDIT I O N

*Aux articles de l'Ane¹ &
du Zèbre².*

L'ANE domestique ou sauvage s'est trouvé dans presque tous les climats chauds & tempérés de l'ancien continent, & n'existoit pas dans le nouveau lorsqu'on en fit la découverte. Mais maintenant l'espèce y subsiste avec fruit, & s'est même fort multipliée depuis plus de deux siècles qu'elle y a été transportée d'Europe ; en sorte qu'elle est aujourd'hui répandue à peu-près également dans les quatre parties du monde. Au contraire, le zèbre qui nous est venu du cap de Bonne-espérance, semble être une espèce con-

¹ Tome I, page 132.

² Tome V, page 175.

finée dans les terres méridionales de l'Afrique, & sur-tout dans celles de la pointe de cette grande presqu'île, quoique Lopez dise, qu'on trouve le zèbre plus souvent en Barbarie qu'à Congo, & que Dapper rapporte qu'on en ramène contre des troupes dans les forêts d'Angola.

Ce bel animal qui, tant par la variété de ses couleurs, que par l'élégance de sa figure, est si supérieur à l'âne, paroît néanmoins lui tenir d'assez près pour l'espèce, puisque la plupart des Voyageurs lui ont donné le nom d'*âne rayé*, parce qu'ils ont été frappés de la ressemblance de sa taille & de sa forme, qui semble au premier coup-d'œil avoir plus de rapport avec l'âne qu'avec le cheval. Car ce n'est pas avec les petits ânes communs qu'ils ont fait la comparaison du zèbre, mais avec les plus grands & les plus beaux de l'espèce. Cependant je serois porté à croire que le zèbre tient de plus près au cheval qu'à l'âne; car il est d'une figure si élégante, que quoiqu'il soit en général plus petit que le cheval, il n'en est pas moins voisin de cette

espèce à plusieurs égards; & ce qui paroît confirmer mon opinion, c'est que dans les tetres du cap de Bonne-espérance, qui paroissent être le pays naturel & la vraie patrie du zèbre, on a remarqué avec quelque étonnement, qu'il y a des chevaux tachetés sur le dos & sous le ventre, de jaune, de noir, de rouge & d'azur (a), & cette raison particulière est encore appuyée sur un fait général, qui est, que dans tous les climats les chevaux varient beaucoup plus que les ânes par la couleur du poil. Néanmoins nous ne déciderons pas si le zèbre est plus près de l'espèce du cheval que de celle de l'âne; nous espérons seulement qu'on ne tardera pas à le savoir. Comme les Hollandois ont fait venir dans ces dernières années un assez grand nombre de ces beaux animaux, & qu'ils en ont même fait des attelages pour le prince Stadhouder, il est probable que nous ferons bientôt mieux informés de tout ce qui peut avoir rapport à leur nature. Sans doute on n'aura

(a) Voyage du capitaine Robert, tome I, page 94.

pas manqué de les unir entr'eux, & probablement avec les chevaux & les ânes pour en tirer une race directe ou des races bâtardes. Il y a en Hollande plusieurs personnes habiles, qui cultivent l'Histoire Naturelle avec succès, ils réussiroient peut-être mieux que nous à tirer du produit de ces animaux, sur lesquels on n'a fait qu'un essai à la ménagerie de Versailles en 1761. Le zèbre mâle âgé de quatre ans, qui y étoit alors, ayant dédaigné toutes les ânesses en chaleur (*b*), n'a pas été présenté à des juments; peut-être aussi étoit-il trop jeune; d'ailleurs il lui manquoit d'être habitué avec les femelles qu'on lui présentoit; préliminaire d'autant plus nécessaire pour le succès de l'union des espèces diverses, que la Nature semble même l'exiger dans l'union des individus de même espèce.

Le mulet fécond de Tarrarie, que l'on y appelle *Czigithai*, & dont nous avons

(*b*) Voyez Histoire Naturelle, tome V, page 177.

patlé, pourroit bien être un animal de la même espèce, ou tout au moins de l'espèce la plus voisine de celle du zèbre, car il n'en diffère évidemment que par les couleurs du poil. Or l'on sait que les différences de la couleur du poil ou des plumes, est de toutes les différences la plus légère & la plus dépendante de l'impression du climat. Le *czigithai* se trouve dans la Sibérie méridionale, au Thibet, dans la Daurie & en Tattarie. Gerbillon dit, qu'on trouve ces animaux dans le pays des Mongoux & des Kakas, qu'ils diffèrent des mulets domestiques, & qu'on ne peut les accoutumer à porter des fardeaux (c). Muller & Gmelin assurent qu'ils se trouvent en grand nombre chez les Tunguses, où on les chasse comme d'autre gibier; qu'en Sibérie, vers Borsja, dans les années sèches, on en voit un grand nombre, & ils ajoutent qu'ils sont comparables pour la figure, la grosseur & la couleur à un cheval bai-clair, excepté la queue qui est comme celle d'une vache, & les

(c) Histoire générale des Voyages, tome VI, page 601.

oreilles qui sont fort longues (d). Si ces voyageurs, qui ont observé le czigithai, avoient pu le comparer en même temps au zèbre, ils y auroient peut-être trouvé plus de rapports que nous n'en supposons. Il existe, dans le cabinet de Pétersbourg, des peaux bourrées de czigithai & de zèbre; quelque différentes que paroissent ces deux peaux par les couleurs, elles pourroient appartenir également à des animaux de même espèce ou du moins d'espèces très-voisines. Le temps seul peut sur cela détruire ou confirmer nos doutes; mais ce qui paroît fonder la présomption que le czigithai & le zèbre pourroient bien être de la même espèce, c'est que tous les autres animaux de l'Afrique se trouvent également en Asie, & qu'il n'y auroit que le zèbre seul qui feroit exception à ce fait général.

Au reste, si le czigithai n'est pas le même que le zèbre, il pourroit être encore le même animal que l'onagre ou

(d) Voyages de M.^{rs} Muller & Gmelin, tome II, pages 105 & 107.

âne sauvage de l'Asie (e). J'ai dit qu'il ne falloit pas confondre l'onagre avec le zèbre, mais je ne fais si l'on peut dire la même chose de l'onagre & du czigithai; car il paroît, en comparant les relations des Voyageurs, qu'il y a différentes sortes d'ânes sauvages, dont l'onagre est la plus remarquable, & il se pourroit bien aussi que le cheval, l'âne, le zèbre & le czigithai constituassent quatre espèces; & dans le cas où ils n'en feroient que trois, il est encore incertain si le czigithai est plutôt un onagre qu'un zèbre, d'autant que quelques Voyageurs parlent de la légèreté de ces onagres, & disent qu'ils courent avec assez de rapidité pour échapper à la poursuite des chasseurs à cheval, ce qu'ils ont également assuré du czigithai. Quoi qu'il en soit, le cheval, l'âne, le zèbre & le czigithai sont tous du même genre, & forment trois ou quatre branches de la même famille, dont les deux premières sont de temps immémo-

(e) Histoire Naturelle, tome VII, page 220.

rial réduites en domesticité, ce qui doit faire espérer qu'on pourra de même y réduire les deux dernières, & en tirer peut-être beaucoup d'utilité.





Seve del.

M. R. grave Tardieu Sculp.

LE ZEBRE FEMELLE.

A D D I T I O N

*Aux articles du Bœuf¹, du
Bison², du Zébu
& du Buffle.*

LES BŒUFS & les bisons ne sont que deux races particulières, mais toutes deux de la même espèce; quoique le bison diffère toujours du bœuf, non-seulement par la loupe qu'il porte sur le dos, mais souvent encore par la qualité, la quantité & la longueur du poil; le bison ou bœuf à bosse de Madagascar réussit très-bien à l'Isle-de-France; sa chair y est beaucoup meilleure que celle de nos bœufs venus d'Europe, & après quelques générations, la bosse s'efface entièrement. Il a le poil plus lisse,

¹ Tome I, page 171.

² Tome V, page 45.

la jambe plus effilée & les cornes plus longues que ceux de l'Europe. J'ai vu dit M. de Querhoënt, de ces bœufs bostons qu'on amenoit de Madagascar qui avoient d'une grandeur éronnante (a).

Le bison dont nous donnons ici la figure (pl. IV), & que nous avons vu vivant, avoit été pris jeune dans les forêts des parties tempérées de l'Amérique septentrionale, ensuite amené en Europe, élevé en Hollande, & acheté par un Suisse qui le transportoit de ville en ville dans une espèce de grande cage, d'où il ne sortoit point, & où il étoit même attaché par la tête avec quatre cordes qui la lui tenoient étroitement assujettie. L'énorme crinière dont sa tête est entourée, n'est pas du crin, mais de la laine onnée & divisée par flocons pendans comme une vieille toison. Cette laine est très-fine, de même que celle qui couvre la loupe & tout le devant du corps. Les parties qui paroissent nues dans la gravure, ne le sont

(a) Note communiquée par M. le vicomte de Querhoënt.

que dans de certains temps de l'année, & c'est plutôt en été qu'en hiver; car, au mois de janvier, toutes les parties du corps étoient à peu-près également couvertes d'une laine frisée très-fine & très-ferrée, sous laquelle la peau paroïsoit d'un brun couleur de suie, au lieu que sur la bosse & sur les autres parties couvertes également d'une laine plus longue, la peau est de couleur tannée. Cette bosse ou loupe, qui est toute de chair, varie comme l'embonpoint de l'animal. Il ne nous a paru différer de notre bœuf d'Europe que par cette loupe & par la laine; quoiqu'il fût très-contraint, il n'étoit pas féroce, il se laissoit toucher & caresser par ceux qui le soignoient.

On doit croire qu'aurefois il y a eu des bisons dans le nord de l'Europe; Gesner a même dit qu'il en existoit de son temps en Écosse; cependant, m'étant soigneusement informé de ce dernier fait, on m'a écrit d'Angleterre & d'Écosse qu'on n'en avoit pas de mémoire. M. Bell, dans son voyage de Russie à la Chine, parle de deux espèces de bœufs qu'il a vus dans les parties septentrionales

de l'Asie, dont l'une est l'aurocks ou bœuf sauvage de même race que nos bœufs, & l'autre dont nous avons donné l'indication d'après Gmelin, sous le nom de *vache de Tartarie* ou *vache grognante*, nous paroît être de la même espèce que le bison. On en trouve la description* dans notre Ouvrage; & après avoir comparé cette vache grognante avec le bison, j'ai trouvé qu'elle lui ressemble par tous les caractères, à l'exception du grognement au lieu du mugissement; mais j'ai présumé que ce grognement n'étoit pas une affection constante & générale, mais contingente & particulière, semblable à la grosse voix entre-coupée de nos taureaux, qui ne se fait entendre pleinement que dans le temps du rut; d'ailleurs j'ai été informé que le bison dont je donne la figure, ne faisoit jamais retentir sa voix, & que quand même on lui causoit quelque douleur vive, il ne se plaignoit pas; en sorte

* Tome VII, page 359.

que son maître disoit qu'il étoit muet, & on peut penser que sa voix se seroit développée de même par un grognement ou par des sons entre-coupés, si, jouissant de sa liberté & de la présence d'une femelle, il eût été excité par l'amour.

Au reste, les bœufs sont très-nombreux en Tartarie & en Sibérie. Il y en a une fort grande quantité à Tobolsk, où les vaches courent les rues même en hiver, & dans les campagnes où on en voit un nombre prodigieux en été (*b*). Nous avons dit qu'en Irlande les bœufs & les vaches manquent souvent de cornes, c'est sur-tout dans les parties méridionales de l'île où les pâturages ne sont point abondans, & dans les pays maritimes où les fourrages sont fort rares, que se trouvent ces bœufs & ces vaches sans cornes; nouvelle preuve que ces parties excédantes ne sont produites que par la surabondance de la nourriture. Dans ces

(*b*) Histoire générale des Voyages, tome XVIII, page 119.

endroits voisins de la mer, l'on nourrit les vaches avec du poisson cuit dans l'eau & réduit en bouillie par le feu; ces animaux sont non-seulement accoutumés à cette nourriture, mais ils en sont même très-friands, & leur lait n'en contracte, dit-on, ni mauvaise odeur ni goût désagréable (c).

Les bœufs & les vaches de Norwège sont en général fort petits. Ils sont un peu plus grands dans les îles qui bordent les côtes de Norwège; différence qui provient de celle des pâturages, & aussi de la liberté qu'on leur donne de vivre dans ces îles sans contrainte, car on les laisse absolument libres, en prenant seulement la précaution de les faire accompagner de quelques béliers, accoutumés à chercher eux-mêmes leur nourriture pendant l'hiver. Ces béliers détournent la neige qui recouvre l'herbe, & les bœufs les font retirer pour en manger; ils deviennent avec le temps si farouches, qu'il faut les prendre avec des

(c) Histoire générale des Voyages, tome XVIII, page 19.

cordes : au reste, ces vaches demi-fauvages donnent fort peu de lait; elles mangent, à défaut d'autre fourrage, de l'algue mêlée avec du poisson bien bouilli (d).

Il est assez singulier que les bœufs à bosse ou bisons, dont la race paroît s'être étendue depuis Madagascar & la pointe de l'Afrique, & depuis l'extrémité des Indes orientales jusqu'en Sibérie, dans notre continent, & que l'on a retrouvée dans l'autre continent, jusqu'aux Illinois, à la Louisiane, & même jusqu'au Mexique, n'aient jamais passé les terres qui forment l'Isthme de Panama, car on n'a trouvé ni bœufs ni bisons dans aucune partie de l'Amérique méridionale, quoique le climat leur convînt parfaitement, & que les bœufs d'Europe y aient multiplié plus qu'en aucun lieu du monde. A Buenos aires & à quelques degrés encore au-delà, ces animaux ont tellement multiplié & ont si bien rempli le pays, que personne ne daigne se les approprier; les chasseurs les tuent par milliers

(d) Histoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidan. *Journal étranger*, juin 1756.

& seulement pour avoir les cuirs & la graisse. On les chasse à cheval, on coupe les jarrets avec une espèce de hache, ou on les prend dans des laces faits avec une forte courroie de cuir (e). Dans l'île de Sainte-Catherine, sur la côte du Brésil, on trouve quelques petits bœufs dont la chair est molle & désagréable au goût; ce qui vient, ainsi que leur petite taille, du défaut & de la mauvaise qualité de la nourriture, car faute de fourrage, on les nourrit de caillottes basses sauvages (f).

En Afrique, il y a de certaines contrées où les bœufs sont en très-grand nombre. Entre le cap Blanc & Serre-lionne, on voit, dans les bois & sur les montagnes, des vaches sauvages ordinairement de couleur brune, & dont les cornes sont noires & pointues; elles multiplient prodigieusement, & le nombre en seroit infini, si les Européens & les Nègres ne leur faisoient pas continuelle-

(e) Voyage du P. Lopo, tome I.^{er}, page 38.

(f) *Ibidem.*

ment la guerre (*g*). Dans les provinces de Duguela & de Tremecen, & dans d'autres endroits de Barbarie, ainsi que dans les déserts de Numidie, on voit des vaches sauvages couleur de marron obscur, assez petites & fort légères à la course; elles vont par troupes quelquefois de cent ou de deux cents (*h*).

A Madagascar, les taureaux & les vaches de la meilleure espèce y ont été amenés des autres provinces de l'Afrique, ils ont une bosse sur le dos; les vaches donnent si peu de lait, qu'on pourroit assurer qu'une vache d'Hollande en fournit six fois plus. Il y a, dans cette île, de ces bœufs à bosse ou bisons sauvages qui errent dans les forêts; la chair de ces bisons n'est pas si bonne que celle de nos bœufs (*i*). Dans les parties méridionales de l'Asie, on trouve aussi des bœufs sauvages; les

(*g*) Histoire générale des Voyages, tome III, page 291.

(*h*) L'Afrique de Marmol, tome III, pages 66 & 157.

(*i*) Voyage de François le Guat, tome II, page 71.

chasseurs d'Agra vont les prendre dans la montagne de Nerwer qui est environnée de bois, cette montagne est sur le chemin de Surate à Golconde; ces vaches sauvages sont ordinairement belles & se vendent fort cher (k).

Le zébu semble être un diminutif du bison, dont la race, ainsi que celle du bœuf, subit de très-grandes variétés, surtout pour la grandeur. Le zébu, quoiqu'originnaire des pays très-chauds, peut vivre & produire dans nos pays tempérés. « J'ai vu, dit M. Colinson, grand nombre de ces animaux dans les parcs de M. le duc de Richemont, de M. le duc de Portland, & dans d'autres parcs où ils y multiplioient & faisoient de beaux veaux tous les ans, qui étoient les plus jolies créatures du monde, les pères & les mères venoient de la Chine & des Indes orientales; la loupe qu'ils portent sur les épaules, est une fois plus grosse dans le mâle que dans la femelle, qui est aussi d'une taille au

(k) Voyage de Thévenot, tome III, page 113.

deffous de celle du mâle. Le petit zébu & cette fa mère comme les autres veaux & tettent les vaches ; mais le lait de la mère zébu tarit bientôt dans notre climat, & on achève de les nourrir avec de l'autre lait. On tua un de ces animaux chez M. le duc de Richemont, & mais la chair ne s'en est pas trouvée si bonne que celle du bœuf (1) ».

Il se trouve aussi dans la race des bœufs sans bosse de très-petits individus, & qui, comme le zébu, peuvent faire race particulière. Gemelli Caréri vit sur la route d'Isphahan à Schiras, deux petites vaches que le Bacha de la province envoyoit au Roi, & qui n'étoient pas plus grosses que des veaux. Ces petites vaches, quoique nourries de paille pour tout aliment, sont néanmoins fort grasses (m). Et il m'a paru qu'en général les zébus ou petits bisons, ainsi que nos bœufs

(1) Extrait d'une lettre de feu M. Colinson à M. de Buffon, datée de Londres, le 30 décembre 1764.

(m) Voyage de Gemelli Caréri, tome II, pages 338 & suivantes. Paris, 1719.

de la petite taille, ont le corps plus charnu & plus gras que les bisons & les bœufs de taille ordinaire.

Nous avons très-peu de choses à ajouter à ce que nous avons dit du buffle*. Nous dirons seulement qu'au Mogol on les fait combattre contre les lions & les tigres, quoiqu'ils ne puissent guère se servir de leurs cornes. Ces animaux sont très-nombreux dans tous les climats chauds, sur-tout dans les contrées marécageuses & voisines des fleuves. L'eau ou l'humidité du terrain, paroissent leur être encore plus nécessaire que la chaleur du climat (n), & c'est par cette raison que l'on n'en trouve point en Arabie, dont presque toutes les terres sont arides. On chasse les buffles sauvages, mais avec grande précaution, car ils sont très-dangereux & viennent à l'homme dès qu'ils

(n) J'ai dit ailleurs que les buffles réussiroient en France. On vient de tenter de les faire multiplier dans le Brandebourg, près de Berlin. Voyez *la Gazette de France*, du 9 juin 1775.

* Tome V, pages 45 & suivantes.

sont blessés. Niébuhr rapporte; au sujet des buffles domestiques, que dans quelques endroits, comme à Basra, on a l'usage, lorsqu'on trait la femelle du buffle, de lui fourrer la main jusqu'au coude dans la vulve, parce que l'expérience a appris que cela leur faisoit donner plus de lait (o). Ce qui ne paroît pas probable; mais il se pourroit que la femelle du buffle fît, comme quelques-unes de nos vaches, des efforts pour retenir son lait, & que cette espèce d'opération douce, relâchât la contraction de ses mamelles.

Dans les terres du cap de Bonne-espérance, le buffle est de la grandeur du bœuf pour le corps, mais il a les jambes plus courtes, la tête plus large; il est fort redouté. Il se tient souvent à la lisière des bois, & comme il a la vue mauvaise, il y reste la tête baissée pour pouvoir mieux distinguer les objets entre les pieds des arbres, & lorsqu'il aperçoit à sa portée quelque chose qui l'inquiète,

(o) Description de l'Arabie, par M. Niébuhr, page 145.

ils s'élançoient dessus en poussant des mugissemens affreux, & il est fort difficile d'échapper à sa fureur, il est moins à craindre dans la plaine; il a le poil roux & noir en quelques endroits; on en voit de nombreux troupeaux (p).

(p) Note communiquée à M. de Buffon par M. le vicomte de Querhoënt.





veve del.

L. Gurol Sculp.

LE BISON.

ADDIT I O N

A l'article de la Brebis¹, &
à celui du Moufflon & des
Brebis étrangères².

J E DONNE ici (*planche V I*) la figure de notre brebis commune, parce qu'elle n'a pas été bien rendue dans la (*pl. III*, Tome I, page 252).

Nous donnons aussi les figures (*planches VII & VIII*) d'un bœlier & d'une brebis dont le dessin m'a été envoyé par feu M. Colinson, de la Société royale de Londres, sous les noms de *Valachian ram* & *Valachian ewe*, c'est-à-dire, bœ-

¹ Tome I, page 225.

² Tome V, page 121.

lier & brebis de Valachie. Comme cet habile Naturaliste est décédé peu de temps après, je n'ai pu savoir si cette race de brebis, dont les cornes sont d'une forme assez différente de celle des autres, est commune en Valachie, ou si ce ne sont que deux individus qui se sont trouvés par hasard différer de l'espèce commune des béliers & des brebis de ce même pays.

Nous donnons aussi la figure (*pl. IX*) d'un bélier que l'on montrait à la foire Saint-Germain, en 1774, sous le nom de *Bélier du cap de Bonne - espérance* : ce même bélier avoit été présenté au public l'année précédente, sous le nom de *Bélier du Mogol à grosse queue* ; mais nous avons su qu'il avoit été acheté à Tunis, & nous avons jugé que c'étoit en effet un bélier de Barbarie, qui ne diffère de celui dont nous avons donné la figure * que par la queue, qui est beaucoup plus courte, & en même temps plus plate &

* Tome V, *Planche VII*, page 152.

plus large à la partie supérieure. La tête est aussi proportionnellement plus grosse, & vient de celle du bélier des Indes; le corps est bien couvert de laine, & les jambes sont courtes, même en comparaison de nos moutons; les cornes sont aussi de forme & de grandeur un peu différentes de celles du mouton de Barbarie: nous l'avons nommé *Bélier de Tunis*, pour le distinguer de l'autre; mais nous sommes persuadés que tous deux sont du même pays de la Barbarie & de races très-voisines (a).

(a) Le bélier de Tunis diffère de ceux de notre pays non-seulement par sa grosse & large queue, mais encore par ses proportions; il est plus bas de jambe, & sa tête paroît forte & plus arquée que celle de nos béliers; sa lèvre inférieure descend en pointe au bout de la mâchoire, & fait le bec-de-lièvre. Ses cornes, qui sont la volute, vont en arrière; elles ont six pouces mesurées en ligne droite, & dix pouces une ligne de circonvolution, sur deux pouces deux lignes de grosseur à l'origine; elles sont blanches & annelées de rides comme dans les autres béliers. Les cornes qui passent par-dessus les oreilles les rendent pendantes; elles sont larges & finissent en pointe. Cet animal domestique est

Enfin nous donnons aussi la figure (pl. X) d'un bélier que l'on montrait de même à la foire Saint-Germain, en 1774, sous le nom de *Morvant de la Chine*. Ce bélier est singulier en ce qu'il

fort laineux, sur-tout sur le ventre, les cuisses, le cou & la queue. Sa laine a plus de six pouces de long en bien des endroits; elle est blanche en général, à l'exception qu'il y a du fauve foncé sur les oreilles, & que la plus grande partie de la tête & les pieds sont aussi d'un fauve foncé tirant sur le brun: ce que ce bélier a de singulier, c'est la queue, qui lui couvre tout le derrière; elle a onze pouces de large, sur treize pouces neuf lignes de long; son épaisseur est de trois pouces onze lignes; cette partie charnue est ronde & finit en pointe (par une petite vertèbre, qui a quatre pouces trois lignes de longueur) en passant sous le ventre, entre les jambes ou tombant tout droit. Pour lors, le floc de laine du bout de la queue semble toucher à terre: cette queue est comme méplate dessus comme dessous, s'enfonce dans le milieu, & y forme comme une foible gouttière; le dessus de cette queue, & la plus grande partie de son épaisseur, sont couverts de grande laine blanche, mais le dessous de cette même queue est sans poil & d'une chair fraîche; de sorte que, quand on lève cette queue, on croiroit voir une partie des fesses d'un enfant.

des Animaux quadrupèdes. 107

porte sur le cou une espèce de crinière,
& qu'il a sur le poitrail & sous le cou

	pieds.	pouces.	lignes.
La longueur de son corps mesuré en ligne droite depuis le bout du museau jusqu'à l'anus, est de.....	3.	9.	"
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'origine des cornes...	"	7.	11.
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.....	"	1.	2.
Distance entre les angles antérieurs des yeux.....	"	3.	9.
Distance entre l'angle antérieur & le bout des lèvres.	"	5.	10.
Longueur des oreilles....	"	5.	1.
Largeur de la base.....	"	1.	5.
Distance entre les oreilles & les cornes.....	"	1.	1.
Distance entre les deux oreilles, prise en bas.....	"	4.	6.
Longueur du cou.....	"	10.	"
Circonférence près de la tête.....	1.	6.	4.
Hauteur du train de devant.....	2.	"	"
Hauteur du train de derrière.....	2.	2.	1.

de très-grands poils, qui pendent & forment une espèce de longue cravate, mêlée de poils roux & de poils gris, longs

	pieds.	pouces.	lignes.
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.....	3.	2.	6.
Circonférence à l'endroit le plus gros.....	3.	8.	2.
Circonférence devant les jambes de derrière.....	3.	4.	4.
Longueur du tronçon de la queue.....	1.	1.	9.
Sa largeur.....	"	11.	"
Longueur du bras depuis le coude jusqu'au genou....	"	7.	9.
Longueur du canon.....	"	5.	6.
Longueur du paturon....	"	1.	6.
Circonférence de la couronne.....	"	4.	1.
Hauteur depuis le bas du pied jusqu'au genou.....	1.	4.	6.
Longueur de la cuisse depuis la rotule jusqu'au jarret.....	1.	"	3.
Longueur du canon depuis le jarret jusqu'au bouler.....	"	6.	8.
Longueur des ergots.....	"	2.	1.
Hauteur des sabots.....	"	1.	8.

d'environ dix pouces, & rudes au toucher. Il porte sur le cou une crinière de poils droits, assez peu épaisse, mais qui s'étend jusque sur le milieu du dos. Ces poils sont de la même couleur & consistance que ceux de la cravate; seulement ils sont plus courts & mêlés de poils bruns & noirs. La laine dont le corps est couvert, est un peu frisée & douce au toucher à son extrémité; mais elle est

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur depuis la pince jusqu'au talon, dans les pieds de devant..... "		3.	2.
Longueur dans les pieds de derrière..... "		2.	5.
Longueur des deux sabots, pris ensemble dans les pieds de devant..... "		1.	10.
Largeur dans les pieds de derrière..... "		1.	8.
Distance entre les deux sabots..... "		"	2.
Circonférence des deux sabots réunis, prise sur le pied de devant..... "		7.	9.
Circonférence prise sur les pieds de derrière..... "		6.	5.

Description & mesures prises par M. de Sève.

droite & rude dans la partie qui avoisine la peau de l'animal : en général, elle est longue d'environ trois pouces & d'un jaune-clair ; les jambes sont d'un roux-foncé, la tête est tachetée de teintes plus ou moins fauves ; la queue est fauve & blanche en plus grande partie, & pour la forme elle ressemble assez à la queue d'une vache, étant bien fournie de poil vers l'extrémité. Ce bélier est plus bas de jambes que les autres béliers auquel on pourroit le comparer, c'est à celui des Indes* qu'il ressemble plus qu'à aucun autre. Son ventre est fort gros & n'est élevé de terre que de quatorze pouces neuf lignes (b). M. de Sève, qui a pris

* Tome V, *Planche VIII*, page 152.

(b) Longueur du corps	pieds.	pouces.	lignes.
mesuré en ligne droite du museau à l'anus.....	3.	7.	1.
Longueur du corps en ligne superficielle.....	4.	3.	"
Hauteur du train de devant.....	2.	9.	9.

des Animaux quadrupèdes. I I I

les mesures & donné la description de cet animal, ajoute que la grosseur de

	pieds.	pouces.	lignes.
Hauteur du train de derrière.....	2.	8.	"
Longueur de la tête depuis le bout du museau jusqu'à l'origine des cornes. "	"	8.	"
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.....	"	1.	3.
Distance entre les angles antérieurs des yeux.....	"	3.	10.
Distance entre l'angle antérieur & le bout des lèvres. "	"	6.	"
Longueur des oreilles.....	"	5.	3.
Largeur de la base.....	"	1.	6.
Distance entre les oreilles & les cornes.....	"	"	7.
Distance entre les oreilles, prise en bas.....	"	1.	4.
Longueur du cou.....	"	5.	1.
Circonférence près de la tête.....	1.	5.	2.
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.....	3.	3.	3.
Circonférence à l'endroit le plus gros.....	3.	3.	9.
Circonférence devant les jambes de derrière.....	3.	2.	4.
Longueur du tronçon de la queue.....	1.	2.	7.

son ventre le faisoit prendre pour une brebis pleine. Les cornes sont à peu près comme celles de nos béliers, mais

	pieds.	pouces.	lignes.
Sa largeur.....	"	1.	3.
Longueur du bras depuis le coude jusqu'au genou....	"	9.	1.
Longueur du canon.. . . .	"	7.	1.
Longueur du paturon.. . . .	"	2.	6.
Circonférence du paturon.....	"	3.	3.
Circonférence de la couronne.....	"	5.	10.
Hauteur depuis le bas du pied jusqu'au genou.....	"	9.	7.
Longueur de la cuisse depuis la rotule jusqu'au jarret.....	"	10.	10.
Longueur du canon depuis le jarret jusqu'au boulet.	"	7.	"
Longueur du pied de devant.....	"	4.	10.
Longueur des ergots.....	"	2.	3.
Hauteur des sabots., . . .	"	1.	"
Longueur depuis la pince jusqu'au talon, dans les pieds de devant.....	"	4.	9.
Longueur dans les pieds de derrière.....	"	3.	8.

les sabots des pieds ne sont point élevés & sont plus longs que ceux du bœlier des Indes.

Nous avons dit, & nous le répétons ici, que le moufflon est la tige unique & primordiale de toutes les autres brebis, & qu'il est d'une nature assez robuste pour subsister dans les climats froids, tempérés & chauds; son poil est seulement plus ou moins épais, plus ou moins long, suivant les différens climats. Les bœliers sauvages du Kamtschatka, dit M. Steller, ont l'allure de la chèvre & le poil du renne. Leurs cornes sont si grandes & si grosses, qu'il y en a quelques-unes qui pèsent jusqu'à vingt-cinq à trente livres. On en fait des vases, des cuillers & d'autres ustensiles; ils sont aussi

	pieds.	pouces.	lignes.
Largeur des mêmes pieds.	"	1.	10.
Distance entre les deux sabots.....	"	"	3.
Circonférence des deux sabots réunis, prise sur les pieds de devant.....	"	11.	4.
Circonférence prise sur les pieds de derrière.....	"	9.	6.

vifs & aussi légers que les chevreuils; ils habirent les montagnes les plus escarpées au milieu des précipices; leur chair est délicate ainsi que la graisse qu'ils ont sur le dos, mais c'est pour avoir leurs fourrures qu'on se donne la peine de les chasser (c).

Je crois qu'il reste actuellement très-peu ou plutôt qu'il ne reste point de tout de vrais mouflons dans l'île de Corse. Les grands mouvemens de guerre, qui se sont passés dans cette île, auront probablement amené leur destruction, mais on y trouve encore des indices de leur ancienne existence, par la forme même des races de brebis qui y subsistent actuellement; il y avoit, au mois d'août 1774, un bélier de Corse, appartenant à M. le duc de la Vrillière; il n'étoit pas grand même en comparaison d'une belle brebis de France qu'on lui avoit donnée pour compagne. Ce bélier étoit tout blanc, petit & bas de jambes, la laine longue & par flocons; il portoit quatre cornes

(c) Histoire générale des Voyages, tome XIX, page 252.

larges & fort longues, dont les deux supérieures étoient les plus considérables, & ces cornes avoient des rides comme celles du moufflon.

Dans les pays du nord de l'Europe, comme en Danemarck & en Norwège, les brebis ne sont pas belles, & pour en améliorer l'espèce, on fait de temps en temps venir des béliers d'Angleterre. Dans les îles qui avoisinent la Norwège, on laisse les béliers en pleine campagne pendant toute l'année. Ils deviennent plus grands & plus gros, & ont la laine meilleure & plus belle que ceux qui sont soignés par les hommes. On prétend que ces béliers, qui sont en pleine liberté, passent toujours la nuit au côté de l'île d'où le vent doit venir le lendemain; ce qui sert d'avertissement aux mariniens, qui ont grand soin d'en faire l'observation (d).

En Islande, les béliers, les brebis & les moutons diffèrent principalement des nôtres, en ce qu'ils ont presque tous

(d) Histoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidam. *Journal étranger*, Juin 1756.

les cornes plus grandes & plus grosses. Il s'en trouve plusieurs qui ont trois cornes, & quelques-uns qui en ont quatre, cinq & même davantage : cependant ne faut pas croire que cette particularité soit commune à toute la race des béliers d'Islande, & que tous y aient plus de deux cornes ; car, dans un troupeau de quatre ou cinq cents moutons, on en trouve à peine trois ou quatre qui aient quatre ou cinq cornes : on envoie ceux-ci à Copenhague comme une rareté, & on les achète en Islande bien plus cher que les autres, ce qui seul suffit pour prouver qu'ils y sont très-rares (e).

(e) Histoire générale des Voyages, tome XVIII, page 19.





de velle del.

L. Le Grand &c.

LA BREBIS COMMUNE.





De Sève del.

M. R. veuve Kistler Sculp.

LE BELIER VALACHIEN.

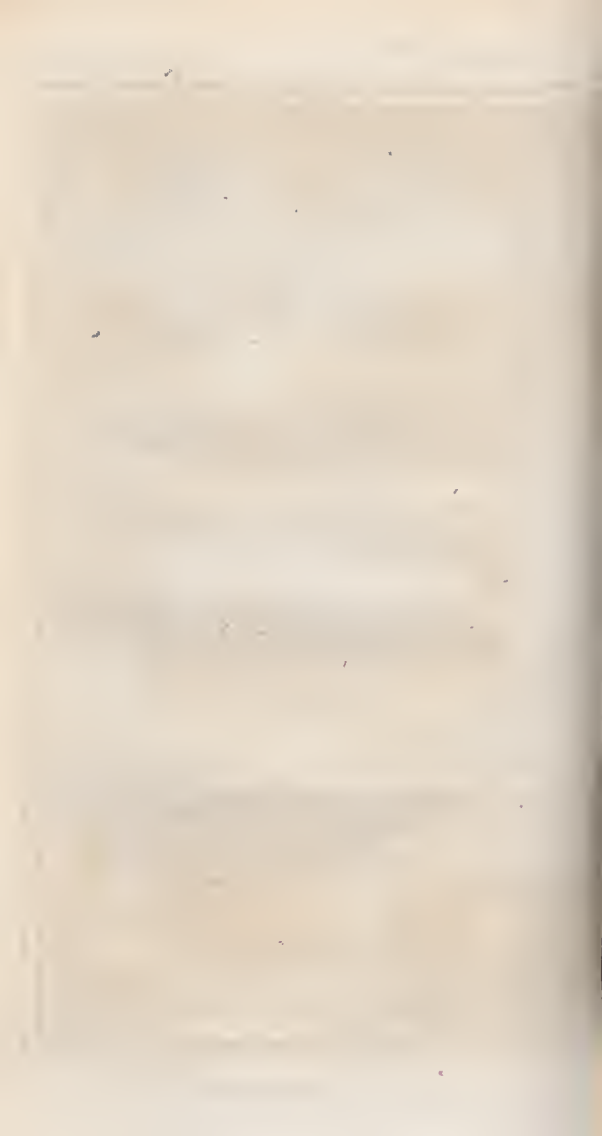




De Sene del.

LA BRÉBIS VALACHIENNE.

Guyot Sculp.





De Sève del.

Cath. Haussard. Sc.

LE BELIER DE TUNIS.





de Sene del.

Cuth. Haussard Sc.

LE MORVANT.

ADDIT I O N

A l'article du Cochon¹; du Sanglier du cap Verd²; du Baboroussa³, & du Pécaré ou Tajacu⁴.

D U C O C H O N.

JE N'AI rien à ajouter aux faits historiques que j'ai donnés sur la race de nos cochons d'Europe, & sur celle des cochons de Siam ou de la Chine, qui toutes trois se mêlent ensemble, & ne

¹ Tome I, page 272.

² Tome VII, page 376.

³ Tome V, page 463.

⁴ Tome IV, page 1.

font par conséquent qu'une seule & même espèce, quoique la race des cochons d'Europe soit considérablement plus grande que l'autre, par la grosseur & la grandeur du corps; elle pourroit même devenir encore plus, si on laissoit vivre ces animaux pendant un plus grand nombre d'années dans leur état de domesticité. M. Colinson, de la Société royale de Londres, m'a écrit, qu'un cochon engraisé par les ordres de M. *Joseph Leasfarm*, & tué par le sieur *Meck*, boucher à *Cougleton* en *Chester-Shire*, pesoit huit cents cinquante livres; savoir, l'un des côtés trois cents treize livres, l'autre côté trois cents quatorze livres, & la tête, l'épine du dos, la graisse intérieure des intestins, &c. deux cents vingt-trois livres (a).

(a) Lettre de M. Colinson à M. de Buffon
Londres, 30 janvier 1767.

DU SANGLIER DU CAP VERD.

NOUS AVONS DONNÉ une notice * au sujet d'un animal qui se trouve en Afrique, & que nous avons appelé *Sanglier du cap Verd*. Nous avons dit que, par l'énormité des deux défenses de la mâchoire supérieure, il nous paroïssoit être d'une race & peut-être même d'une espèce différente de tous les autres cochons, desquels il diffère encore par la longue ouverture de ses narines, & par la grande largeur & la forme de ses mâchoires; que néanmoins nous avons vu les défenses d'un sanglier tué dans nos bois de Bourgogne, qui approchoient un peu de celles de ce sanglier du cap Verd, puisque ces défenses avoient environ trois pouces & demi de long, sur quatre pouces de circonférence à la base, &c. ce qui nous faisoit présumer, avec quelque fondement, que ce sanglier du cap Verd, pouvoit être une simple variété & non pas une espèce particulière dans le genre des

* Tome VII, page 376.

cochons. M. Allamand, très-célèbre Professeur en Histoire Naturelle, à Leyde eut la bonté de nous envoyer la gravure de cet animal, & ensuite il écrivit M. Daubenton dans les termes suivans :

« Je crois avec vous, Monsieur, que le sanglier représenté dans la planche que je vous ai envoyée, est le même que celui que vous avez désigné par le nom de *Sanglier du cap Verd*. Cet animal est encore vivant (5 mai 1767) dans la ménagerie de M. le Prince d'Orange. Je vais de temps en temps lui rendre visite, & cela toujours avec un nouveau plaisir. Je ne puis me lasser d'admirer la forme singulière de sa tête. J'ai écrit au Gouverneur du cap de Bonne-espérance, pour le prier de m'en envoyer un autre, s'il est possible, ce que je n'ose pas espérer, parce qu'au Cap même il a passé pour un monstre, tel que personne n'en avoit jamais vu de semblable. Si, contre toute espérance, il m'en vient un, je l'enverrai en France, afin que M. de Buffon & vous, le voyez. On a cherché à accoupler celui que nous avons ici avec une truie, mais

mais dès qu'elle s'est présentée, il s'est jeté sur elle avec fureur & l'a éventrée. »

C'est d'après cette planche gravée, qui nous a été envoyée par M. Allamand, que nous avons fait dessiner & graver ce même animal dont nous donnons ici la figure (*planche XI*). Nous avons retrouvé dans les *Miscellanea* & les *Spicilegia zoologica* de M. Pallas, & aussi dans les descriptions de M. Vosmaër, la même planche gravée; & ces deux derniers Auteurs ont chacun donné une description de cet animal; aussi M. Allamand, par une lettre datée de Leyde, le 31 octobre 1766, écrivoit à M. Daubenton, qu'un jeune Médecin établi à la Haye, en avoit donné la description dans un Ouvrage qui probablement ne nous étoit pas encore parvenu, & qu'il en avoit fait faire la planche. Ce jeune Médecin est probablement M. Pallas, & c'est à lui par conséquent auquel le public a la première obligation de la connoissance de cet animal. M. Allamand dit, dans la même lettre, que ce qu'il y a de plus singulier

Tome VIII. Quadrupèdes. F

dans ce cochon, c'est la tête; qu'elle diffère beaucoup de celle de nos cochons, sur-tout par deux appendices extraordinaires en forme d'oreilles qu'il a à côté des yeux.

Nous observerons ici que le premier fait rapporté par M. Allamand, du dédain & de la cruauté de ce sanglier envers la truie en chaleur, semble prouver qu'il est d'une espèce différente de nos cochons. La disconvenance de la forme de la tête, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, paroît le prouver aussi; cependant comme il est beaucoup plus voisin du cochon que d'aucun autre animal, & qu'il se trouve non-seulement dans les terres voisines du cap Verd, mais encore dans celles du cap de Bonne-espérance, nous l'appellerons le *Sanglier d'Afrique*, & nous allons en donner l'histoire & la description par extrait d'après M.^{rs} Pallas & Voïmaër.

Celui-ci l'appelle *Porc à large groin* ou *Sanglier d'Afrique*; il le distingue, avec raison, du porc de Guinée à longues oreilles pointues, & du pécarî ou rajacu d'Amérique, & aussi du babiroussa des Indes,

« M. de Buffon, dit-il, parlant d'une partie des mâchoires, de la queue & des pieds d'un sanglier extraordinaire du cap Verd, qu'on conserve dans le cabinet du Roi, dit, qu'il y a des dents de devant à ces mâchoires; or elles manquent à notre sujet. »

Et de-là M. Vosmaër insinue que ce n'est pas le même animal; cependant on vient de voir que M. Allamand pense, comme moi, que ce sanglier du cap Verd, dont je n'avois vu qu'une partie de la tête, se trouve néanmoins être le même porc à large groin, que M. Vosmaër dit être inconnu à tous les Naturalistes.

M. Tulbagh, Gouverneur du cap de Bonne-espérance, qui a envoyé ce sanglier, a écrit qu'il avoit été pris entre la Caffrerie & le pays des grands Namaquas, à environ deux cents lieues du Cap, ajoutant que c'étoit le premier de cette espèce qu'on eût vu en vie. M. Vosmaër reçut aussi la peau d'un animal de même espèce, qui paroïssoit différer, à plusieurs égards, de celle de l'animal vivant.

« On avoit mis cet animal dans une cage de bois, & comme j'étois prévenu, dit M. Vosmaër, qu'il n'étoit pas méchant, je fis ouvrir la porte de sa cage. Il sortit sans donner aucune marque de colère, il couroit bondissant gaiement ou furetant pour trouver quelque nourriture, & prenoit avidement ce que nous lui présentions; ensuite, l'ayant laissé seul pendant quelques momens, je le trouvai, à mon retour, fort occupé à fouiller en terre, où nonobstant le pavé fait de petites briques bien liées, il avoit déjà fait un trou d'une grandeur incroyable, pour se rendre maître, comme nous le découvrimus ensuite, d'une rigole très-profonde qui passoit au-dessous. Je le fis interrompre dans son travail, & ce ne fut qu'avec beaucoup de peine, & avec l'aide de plusieurs hommes qu'on vint à bout de vaincre sa résistance, & de le faire rentrer dans sa cage, qui étoit à claire-voie. Il marqua son chagrin par des cris aigus & lamentables. On peut croire qu'il a été pris jeune dans les bois de l'Afrique, car il paroît avoir grandi considérablement ici; il est encore vivant (dit l'Auteur dont

L'Ouvrage a été imprimé en 1767). Il a très-bien passé l'hiver dernier, quoique le froid ait été fort rude, & qu'on l'ait tenu enfermé la plus grande partie du temps.

Il semble l'emporter en agilité sur les porcs de notre pays, il se laisse froter volontiers de la main & même avec un bâton ; il semble qu'on lui fait encore plus de plaisir en le frottant rudement ; c'est de cette manière qu'on est venu à bout de le faire demeurer tranquille pour le dessiner. Quand on l'agace ou qu'on le pousse, il se recule en arrière faisant toujours face du côté qu'il se trouve assailli, & secouant ou heurtant vivement de la tête. Après avoir été long-temps enfermé, si on le lâche, il paroît fort gai, il saute & donne la chasse aux daims & aux autres animaux, en redressant la queue, qu'autrement il porte pendante ; il exhale une forte odeur que je ne puis comparer, & que je ne trouve pas désagréable. Quand on le frotte de la main, cette odeur approche beaucoup de celle du fromage verd ; il mange de toutes sortes de graines ;

126 *Supplément à l'Histoire*

bord du vaisseau étoit le maïs & de la verdure autant qu'on en avoit ; depuis qu'il a goûté ici de l'orge & du blé farineux, avec lesquels, on nourrit plusieurs autres animaux de la ménagerie, il s'est décidé préférablement pour cette manègeaille, & pour les racines d'herbes & de plantes qu'il fouille dans la terre. Le pain de seigle est ce qu'il aime le mieux, & c'est ce que font manger les personnes qui en ont. Lorsqu'il mange, il s'appuie fort en avant sur ses genoux courbés, ce qu'il fait aussi en buvant, en humant l'eau de la surface, & il se tient souvent dans cette position sur les genoux des pieds de devant. Il a l'ouïe & l'odorat très-bons, mais il a la vue bornée, tant par la petitesse que par la situation de ses yeux qui l'empêchent de bien apercevoir les objets qui sont autour de lui, les yeux se trouvant non seulement placés beaucoup plus haut & plus près l'un de l'autre que dans les autres porcs, mais étant encore à côté & en dessous plus ou moins offusqués par deux lambeaux, que bien des gens prennent pour de doubles oreilles ; il a plus d'intelligence que le porc ordinaire.

des Animaux quadrupèdes. 127

La tête est d'une figure affreuse; la forme aplatie & large du nez, jointe à la longueur extraordinaire de la tête, à son large groin, aux lambeaux singuliers, aux protubérances pointues, saillantes des deux côtés de ses yeux, & à ses fortes défenses, tout cela lui donne un aspect des plus monstrueux. »

Dimensions prises (pied du Rhin).

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps entier.	4.	3.	
Hauteur du train de devant.....	2.	3.	
Hauteur du train de derrière.....	1.	11	$\frac{11}{16}$.
La plus grande épaisseur du corps.....	3.	1.	
La moindre épaisseur du corps, près des cuisses.....	2.	10	$\frac{1}{2}$.
Longueur de la tête jusqu'entre les oreilles.....	1.	3.	
Largeur de la tête entre les lambeaux.....	"	9	$\frac{1}{2}$.
Largeur du groin entre les défenses.....	"	6	$\frac{15}{16}$.
Longueur de la queue....	"	10	$\frac{13}{16}$.

« La forme du corps approche assez de celle de notre cochon domestique. Il

me paroît plus petit ayant le dos plus aplati en dessus, & les pieds plus courts.

La tête, en comparaison de celle des autres porcs, est difforme, tant par la structure que par la grandeur. Le museau est fort large, aplati & très-dur. Le nez est mobile, à côté un peu recourbé vers le bas & coupé obliquement. Les narines sont grandes, éloignées l'une de l'autre, elles ne se voyent que quand on soulève la tête. La lèvre supérieure est dure & épaisse à côté, près des défenses, par dessus & autour desquelles elle est fort avancée & pendante, formant, sur-tout derrière les défenses, une fraise demi-ovale pendante & cartilagineuse, qui couvre les coins du museau.

Cet animal n'a point de dents de devant, ni en dessus ni en dessous, mais les gencives antérieures sont lisses, arrondies & dures.

Les défenses, à la mâchoire supérieure, sont à leur base d'un bon pouce d'épaisseur, recourbées & saillantes de cinq pouces & demi dans leur ligne courbe, fort écartées en dehors & se terminant en une pointe obtuse ; elles sont

aussi, à côté de chacune, pourvues d'une espèce de raie ou cannelure; celles de la mâchoire inférieure sont beaucoup plus petites, moins recourbées, presque triangulaires & usées par leur frottement continuél contre les défenses supérieures; elles paroissent comme obliquement coupées. Il y a des dents molaires, mais elles sont fort en arrière dans le museau, & la résistance de l'animal nous a empêché de les voir.

Les yeux, à proportion de la tête, sont petits, placés plus hauts dans la tête, & plus près l'un de l'autre & des oreilles que dans le porc commun. L'iris est d'un brun-foncé, sur une cornée blanche. Les paupières supérieures sont garnies de cils bruns, roides, droits & fort ferrés, plus longs au milieu que des deux côtés; les paupières inférieures en sont dépourvues.

Les oreilles sont assez grandes, plus rondes que pointues, en dedans fort velues, de poil jaune; elles se renversent en arrière contre le corps. Sous les yeux, on aperçoit une espèce de petit sac bulbeux ou glanduleux, & immédiatement au-dessous se font voir deux pellicules

rondes, plates, épaisses, droites & horizontales, que j'appelle *lambeaux des yeux*, leur longueur & largeur est d'environ deux pouces un quart sur une ligne droite entre ces pellicules & le museau, paroît, de chaque côté de la tête, une protubérance dure, ronde & pointue, saillante en dehors.

La peau semble fort épaisse & remplie de lard aux endroits ordinaires, mais détendue au cou, aux aines & au fanon; en quelques endroits, elle paroît légèrement cannelée, inégale & comme si la peau supérieure muoit par intervalles. Sur tout le corps se montrent quelques poils clair-semés, comme en petite brosse de trois, quatre & cinq poils, qui sont plus ou moins longs & posés en ligne droite, les uns près des autres. Le front, entre les oreilles, paroît ridé, & il est garni de poils blancs & bruns fort serrés, qui, partant du centre, s'aplatissent ou s'abaissent de plus en plus. De-là, vers le bas du museau, descend au milieu de la tête une bande étroite de poils noirs & gris, qui, partant du milieu, s'abattent de chaque côté de la tête; du reste ils sont clair-

semés. C'est principalement sur la nuque du cou & sur la partie antérieure du dos qu'il y a le plus de soies, qui sont aussi les plus ferrées & les plus longues, leur couleur est le brun-obscur & le gris; quelques-unes ont jusqu'à sept ou huit pouces de longueur avec l'épaisseur de celles des porcs communs, & se fendent de même. Toutes ces soies ne sont pas droites, mais légèrement inclinées. Plus loin, sur le dos, elles s'éclaircissent & diminuent tellement en nombre, qu'elles laissent voir par-tout la peau nue. Du reste, les flancs, le poitrail & le ventre, les côtés de la tête & le cou, sont garnis de petites soies blanches.

Les pieds sont conformes à ceux de nos porcs, divisés en deux ongles pointus & noirs. Les faux ongles posent aussi à terre, mais sont pendans la plupart du temps. La queue est nue, perpendiculairement pendante, rase & se termine presque en pointe. Les testicules sont adhérens à la peau du ventre entre les cuisses; le prépuce est fort vaste au bout.

La couleur de l'animal est noirâtre à

la tête, mais d'un gris-roux clair sur le reste du dos & du ventre.

Comparé avec la peau d'un autre sujet de même espèce, & venu de même du cap de Bonne-espérance, M. Vosmaër a remarqué que la tête de ce dernier étoit plus petite & le museau moins large. Il lui manquoit les deux lambeaux sous les yeux; cependant on y voyoit de petites éminences qui en paroïssent être les bases ou principes, mais il n'y avoit point ces protubérances rondes & pointues, qui sont placées en ligne droite entre ces lambeaux des yeux & le museau; en revanche les défenses sont beaucoup plus grandes; les supérieures qui ont des deux côtés une profonde fossette ou cannelures, & qui se terminent en pointes aiguës, sortant de plus de six pouces & demi des côtés du museau, & les inférieures de deux pouces & demi; celles-ci, par leur frottement contre les premières, sont obliquement usées & par-là fort aiguës. La grandeur des défenses du dernier sujet, montre assez que cette peau ne peut être d'un jeune animal. Au reste,

je n'ai trouvé aucune différence aux pieds. »

M. Vosmaër termine ainsi cette description, & soupçonne que ces différences qu'il vient d'indiquer, peuvent provenir de la différence du sexe. Pour moi, je ne suis pas encore convaincu que ce sanglier d'Afrique, malgré la première répugnance qu'il a marqué pour la truie qui lui a été présentée, ne soit une simple variété de notre cochon d'Europe. Nous voyons, sous nos yeux, cette même espèce varier beaucoup en Asie, à Siam & à la Chine ; & les grosses défenses que j'ai trouvées sur une tête énorme d'un sanglier, tué dans mes propres bois, il y a environ trente ans, défenses qui étoient presque aussi grosses que celles du sanglier du Cap, me laissent toujours dans l'incertitude, si ce sont en effet deux espèces différentes ou deux variétés de la même espèce, produites par la seule influence du climat & de la nourriture.

Au reste, je trouve une note de M. Comerson, dans laquelle il est dit, que l'on voit, à Madagascar, des cochons sauvages,

dont la tête depuis les oreilles jusqu'aux yeux, est de la figure ordinaire ; mais qu'au-dessous des yeux est un renfort qui va en diminuant jusqu'au bout du groin, de manière qu'il semble que ce soit deux têtes, dont la moitié de l'une est enchâssée dans l'autre : qu'au reste, la chair de ce cochon est glaireuse & a peu de goût. Cette notice me fait croire que l'animal que j'ai d'abord indiqué sous le nom de *Sanglier du cap Verd*, parce que la tête nous avoit été envoyée des terres voisines de ce Cap, qu'ensuite je nomme *Sanglier d'Afrique*, parce qu'il existe dans les terres du cap de Bonne-espérance, se trouve aussi dans l'île de Madagascar.

Dans le temps même que je revoyois la feuille précédente, & que j'en corrigeois l'épreuve pour l'impression, il m'est arrivé de Hollande une nouvelle Édition de mon Ouvrage sur l'Histoire Naturelle, & j'ai trouvé, dans le quinzième volume de cette édition, des additions très-importantes, faites par M. Allamand, dont je viens de parler. Quoique ce quinzième volume soit imprimé à Amsterdam en 1771, je n'en ai eu connoissance qu'au-

jourd'hui, 23 juillet 1775, & j'avoue que c'est avec la plus grande satisfaction que j'ai parcouru l'édition entière qui est bien soignée à tous égards; j'ai trouvé les notes & les additions de M. Allamand, si judicieuses & si bien écrites, que je me fais un grand plaisir de les adopter: je les inférerai donc dans ce Volume de supplément, à la suite des articles auxquels ces observations ont rapport. Je me serois dispensé de copier ce que l'on vient de lire; j'aurois même évité quelques recherches pénibles & plusieurs discussions que j'ai été contraint de faire, si j'avois eu plus tôt connoissance de ce travail de M. Allamand. Je crois que l'on en sera aussi satisfait que moi; & je vais commencer par donner ici ce que ce savant homme a dit au sujet du sanglier d'Afrique.



A D D I T I O N

De l'Éditeur hollandois

(M. le Professeur Allamand).

DU SANGLIER D'AFRIQUE *.

DANS l'histoire que M. de Buffon nous a donnée du cochon (*a*), il a démontré que cet animal échappe à toutes les méthodes de ceux qui veulent réduire les productions de la Nature en classes & en genres, qu'ils distinguent par des caractères tirés de quelques-unes de leurs parties. Quoique les raisons, par lesquelles il appuie ce qu'il avance, soient sans réplique, elles auroient acquis un nouveau degré de force, s'il avoit connu l'animal

* Histoire Naturelle, &c. Édition de Hollande. Amsterdam ; chez J. H. Schneider, in-4.° à deux colonnes, 1771, tome XV, pages 45 & suiv.

(*a*) Voyez le tome V, in-4.° de cet Ouvrage, Édition de Hollande, page 45.

représenté dans la *planche première* (b).

C'est un sanglier qui a été envoyé, en 1765, du cap de Bonne-espérance à la ménagerie du prince d'Orange, & qui jusqu'alors a été inconnu de tous les Naturalistes. Outre toutes les singularités qui font de notre cochon d'Europe, un animal d'une espèce isolée, celui-ci nous offre de nouvelles anomalies, qui le distinguent de tous les autres du même genre; car non-seulement il a la tête différemment figurée, mais encore il n'a point de dents incisives, d'où la plupart des Nomenclateurs ont tiré les caractères distinctifs de cette sorte d'animaux, quoique leur nombre ne soit point constant dans nos cochons domestiques.

M. Tulbagh, Gouverneur du cap de Bonne-espérance, qui ne perd aucune occasion de rassembler, & d'envoyer en Europe tout ce que la contrée où il habite fournit de curieux, est celui à qui l'on est redevable de ce sanglier; dans la lettre dont il l'accompagna, il marquoit

(b) Nota. Cette *planche première* de M. Allamand, est la même que la *planche X 1* de ce volume.

qu'il avoit été pris fort avant dans les terres, à environ deux cents lieues du Cap, & que c'étoit le premier qu'on y eût vu vivant. Cependant il en a envoyé un autre l'année passée, qui vit encore; & en 1757, il en avoit envoyé une peau, dont on n'a pu conserver que la tête: ce qui semble indiquer que ces animaux ne sont pas rares dans leur pays natal. Je ne fais si c'est d'eux que Kolbe a voulu parler, quand il dit (c): « On ne voit que rarement des cochons sauvages dans les contrées qu'occupent les Hollandois: comme il n'y a que peu de bois, qui sont leurs retraites ordinaires, ils ne sont pas tentés d'y venir. D'ailleurs les lions, les tigres & autres animaux de proie les détruisent si bien qu'ils ne sauroient beaucoup multiplier. »

Comme il n'ajoute à cela aucune description, on n'en peut rien conclure, & ensuite il range au nombre des cochons du Cap, le grand fourmillier ou le tamanca, qui est un animal d'Amérique, qui

(c) Voyez sa description du cap de Bonne-esperance, tome III, page 43.

ne ressemble en rien au cochon. Quel cas peut-on faire de ce que dit un Auteur aussi mal instruit?

Notre sanglier Africain ressemble à celui d'Europe par le corps, mais il en diffère par la tête, qui est d'une grosseur monstrueuse; ce qui frappe d'abord les yeux, ce sont deux énormes défenses qui sortent de chaque côté de la mâchoire supérieure, & qui sont dirigées presque perpendiculairement en haut. Elles ont près de sept pouces de longueur, & se terminent en une pointe émoussée. Deux semblables dents, mais plus petites, & sur-tout plus minces dans leur côté intérieur, sortent de la mâchoire inférieure, & s'appliquent exactement au côté extérieur des défenses supérieures, quand la gueule est fermée: ce sont-là de puissantes armes dont il peut se servir utilement dans le pays qu'il habite, où il est vraisemblablement exposé souvent aux attaques des bêtes carnassières.

Sa tête est fort large & plate pardevant; elle se termine en un ample bouloit, d'un diamètre presque égal à la largeur de la tête, & d'une dureté qui approche de

celle de la corne ; il s'en fert comme nos cochons pour creuser la terre ; ses yeux sont petits & placés sur le devant de la tête, de façon qu'il ne peut guère voir de côté, mais seulement devant soi ; ils sont moins distans l'un de l'autre & des oreilles que dans le sanglier Européen ; au-dessous est un enfoncement de la peau, qui forme une espèce de sac très-ridé ; ses oreilles sont fort garnies de poil en dedans. Un peu plus bas, presque à côté des yeux, la peau s'élève & forme deux excroissances qui, vues d'une certaine distance, ressemblent tout-à-fait à deux oreilles ; elles en ont la figure & la grandeur, & sans être fort mobiles, elles forment presque un même plan avec le devant de la tête ; au-dessous, entre ces excroissances & les défenses, il y a une grosse verrue à chaque côté de la tête : on comprend aisément qu'une telle configuration doit donner à cet animal une physionomie très-singulière. Quand on le regarde de front, on croit voir quatre oreilles sur une tête, qui ne ressemble à celle d'aucun autre animal connu, & qui inspire de la crainte par la grandeur de

ces défenses. M.^{rs} Pallas (d) & Vosmaër (e), qui nous en ont donné une bonne description, disent, qu'il étoit fort doux & très-apprivoisé quand il arriva en Hollande; comme il avoit été plusieurs mois sur un vaisseau, & qu'il avoit été pris assez jeune, il étoit presque devenu domestique; cependant si on le poursuivoit, & s'il ne connoissoit pas les gens, il se retiroit lentement en arrière, en présentant le front d'un air menaçant, & ceux-là même qu'il voyoit tous les jours devoient s'en défier. L'homme à qui la garde en étoit confiée en a fait une triste expérience: cet animal se mit un jour de mauvaise humeur contre lui, & d'un coup de ses défenses, il lui fit une large blessure à la cuisse, dont il mourut le lendemain. Pour prévenir de pareils accidens dans la suite, on fut obligé de l'ôter de la ménagerie, & de le tenir dans un endroit renfermé, où personne

(d) Voyez *P. S. Miscellanea zoologica*; & *ejusdem Spicilegia zoologica. Fasciculus secundus.*

(e) Voyez *Beschryving van een Africaansch Breedsnentig Varken*, door A. Vosmaër.

ne pouvoit en approcher. Il est mort au bout d'une année, & sa dépouille se voit dans le cabinet d'Histoire Naturelle du prince d'Orange. Celui qui l'a remplacé, & qui est actuellement dans la même ménagerie, est encore fort jeune; ses défenses n'ont guère plus de deux pouces de longueur. Quand on le laisse sortir du lieu où on le renferme, il témoigne la joie par des bonds & des sauts, & en courant avec beaucoup plus d'agilité que nos cochons; il tient alors sa queue élevée & fort droite. C'est pour cela sans doute que les habitans du Cap lui ont donné le nom de *Hartlooper*, ou de coureur.

On ne peut pas douter que cet animal ne fasse un genre très-distinct de ceux qui ont été connus jusqu'à présent dans la race des cochons: quoiqu'il leur ressemble par le corps, le défaut de dents incisives, & la singulière configuration de sa tête, sont des caractères distinctifs trop marqués pour qu'on puisse les attribuer aux variations opérées par le climat, & cela d'autant plus qu'il y a en Afrique des cochons qui ne diffèrent en rien des nôtres, que par la taille qui est plus petite. Ce

qui confirme ce que je dis ici, c'est qu'il ne paroît pas qu'il puisse multiplier avec nos cochons. Du moins a-t-on lieu de le présumer par l'expérience qu'on en a faite. On lui donna une truie de Guinée; après qu'il l'eut flairée pendant quelque temps, il la poursuivit jusqu'à ce qu'il la tint dans un endroit d'où elle ne pouvoit pas s'échapper, & là il l'éventra d'un coup de dents. Il ne fit pas meilleur accueil à une truie ordinaire qu'on lui présenta quelque temps après; il la maltraita si fort, qu'il fallut bientôt la retirer pour lui sauver la vie.

Il est étonnant que cet animal, qui, comme je l'ai remarqué, patoit n'être pas rare dans les lieux dont il est originaire, n'ait point été décrit par aucun Voyageur, ou que, s'ils en ont parlé, ce soit en termes si vagues, qu'on ne peut s'en former aucune idée. Flacourt (*f*) dit, qu'il y a, à Madagascar, des sangliers qui ont deux cornes à côté du nez, qui sont comme deux callosités, & que ces animaux sont

(*f*) Histoire de la grande île de Madagascar, page 152.

presque aussi dangereux qu'en France. M. de Buffon (g) croit qu'il s'agit dans ce passage du babiroussa, & peut-être a-t-il raison, peut-être aussi y est-il question de notre sanglier: ces cornes, qui ressemblent à deux callosités, peuvent aussi bien être les défenses de ce sanglier que celles du babiroussa, mais très-mal décrites; & ce que Flacourt ajoute, que ces animaux sont dangereux, semble mieux convenir à notre sanglier Africain. M. Adanson (h), en parlant d'un sanglier qu'il a vu au Sénégal, s'exprime en ces termes: « J'aperçus, dit-il, un de ces » énormes sangliers, particuliers à l'Afri- » que, & dont je ne sache pas qu'aucun » Naturaliste ait encore parlé. Il étoit » noir comme le sanglier d'Europe, mais » d'une taille infiniment plus haute. Il » avoit quatre grandes défenses, dont les » deux supérieures étoient recourbées en

(g) Voyez tome XII, in-4.^o de cet Ouvrage, Édition de Hollande, page 178.

(h) Histoire Naturelle du Sénégal, par M. Adanson, page 76 du Voyage.

» demi-cercle vers le front, où elles imi-
» toient les cornes que portent d'autres
animaux. » M. de Buffon suppose encore
que M. Adanson a voulu parler du ba-
bitoussa, & sans son autorité, je serois
porté à croire que cet Auteur a indiqué
notre sanglier; car je ne comprends pas
comment il a pu dire qu'aucun Naturaliste
n'en a parlé, s'il a eu le babiroussa en vue;
il est trop versé dans l'Histoire Naturelle,
pour ignorer que cet animal a été souvent
décrit, & qu'on trouve la tête de son
squelette dans presque tous les cabinets de
l'Europe.

Mais peut-être aussi y a-t-il en Afrique
une autre espèce de sanglier qui ne nous
est pas encore connue, & qui est celle qui
a été aperçue par M. Adanson. Ce qui me
le fait soupçonner, est la description que
M. Daubenton a donnée d'une partie des
mâchoires d'un sanglier du cap Vert: ce
qu'il en dit prouve clairement qu'il dif-
fère de nos sangliers, & seroit tout-à-fait
applicable à celui dont il est ici question;
s'il n'y avoit pas des dents incisives dans
chacune de ces mâchoires. »

Je souscris bien volontiers à la plupart des réflexions que fait ici M. Allamand; seulement je persiste à croire, comme il l'a cru d'abord lui-même, que le sanglier du Cap dont nous avons parlé, & des mâchoires duquel M. Daubenton a donné la description, est le même animal que celui-ci, quoiqu'il n'eût point de dents incisives; il n'y a aucun genre d'animaux où l'ordre & le nombre des dents varient plus que dans le cochon. Cette différence seule ne me paroît donc pas suffisante pour faire deux espèces distinctes du sanglier d'Afrique, & de celui du cap Vert, d'autant que tous les autres caractères de la tête paroissent être les mêmes.

D U B A B I R O U S S A.

NOUS N'AVONS DONNÉ* que les faits historiques relatifs au babiroussa, & la description de sa tête dépouillée des chairs; nous donnons ici (*planche X I I*) la

* Tome V, page 463.



M. R. sculp. Jardin. Sculp.

LE SANGLIER D'AFRIQUE.

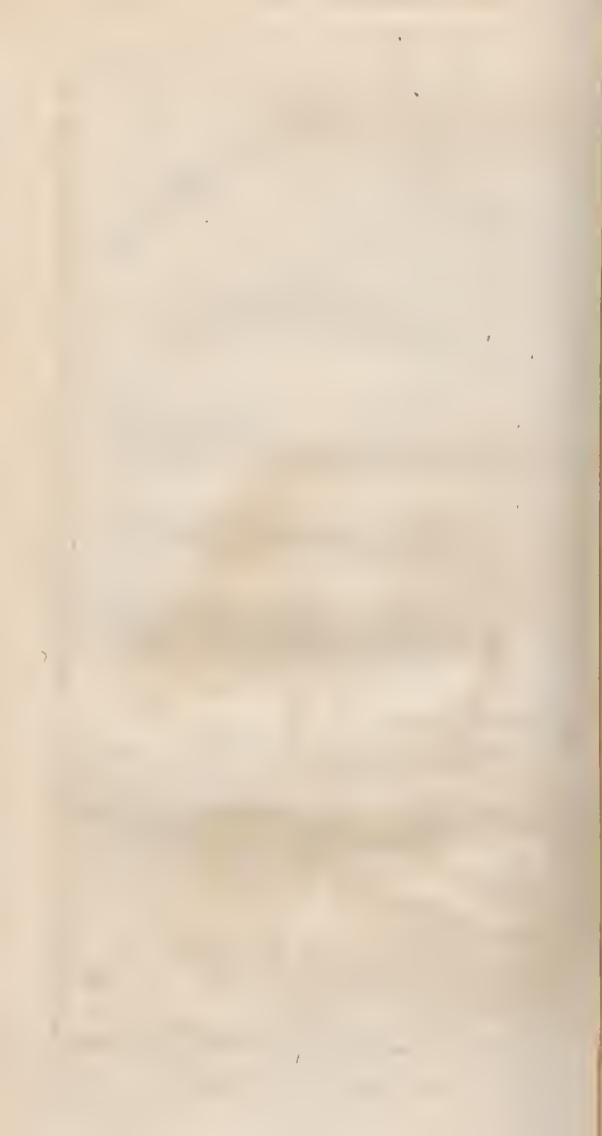


figure de cet animal d'après deux esquisses, dont l'une nous a été donnée par M. Sonnerat, Correspondant du Cabinet du Roi, où l'animal étoit représenté debout, & l'autre qui m'a été envoyée d'Angleterre par M. Penant, où l'animal étoit couché sur le ventre; cette dernière esquisse envoyée par M. Penant, étoit surmontée de l'inscription suivante: *Un habiroussa de l'île de Banda, dessiné d'après nature; sa couleur est noirâtre; il croît en grandeur comme le plus grand cochon, & sa chair est très-bonne à manger.* Notre dessinateur, ayant combiné ces esquisses, en a fait un dessin d'après lequel on a gravé la planche XII qui ne peut pas être exacte, mais qui du moins donne une idée assez juste de la forme du corps & de la tête de cet animal.

DU PÉCARI ou TAJACU.

M. DE LA BORDE dit, dans ses observations, qu'il y a deux espèces de pécarî à Cayenne, bien distinctes & qui ne se mêlent ni ne s'accouplent ensemble. La plus grosse espèce, dit-il, a le poil de la mâchoire blanc, & des deux côtés de la

mâchoire, il y a une tache ronde de poils blancs, de la grandeur d'un petit écu; le reste du corps est noir; l'animal pèse environ cent livres. La plus petite espèce a le poil roux, & ne pèse ordinairement que soixante livres.

C'est la grande espèce dont nous avons donné la description & les figures*: & à l'égard de la petite espèce, nous ne croyons pas que cette différence dans la couleur du poil & la grandeur du corps, dont parle M. de la Borde, puisse être autre chose qu'une variété produite par l'âge ou par quelque autre circonstance accidentelle.

M. de la Borde dit néanmoins, que ceux de la plus grande espèce ne courent pas comme ceux de la petite après les chiens & les hommes; il ajoute que les deux espèces habitent les grands bois, qu'ils vont par troupes de deux ou trois cents. Dans le temps des pluies, ils habitent les montagnes, & lorsque le temps des pluies est passé, on les trouve conf-

tamment dans les endroits bas & marécageux. Ils se nourrissent de fruits, de graines, de racines, & fouillent aussi les endroits boueux pour en tirer des vers & des insectes. On les chasse sans chiens & en les suivant à la piste. On peut les tirer aisément & en tuer plusieurs, car ces animaux au lieu de fuir se rassemblent, & donnent quelquefois le temps de recharger & de tirer plusieurs coups de suite. Cependant ils poursuivent les chiens & quelquefois les hommes : il raconte qu'étant un jour à la chasse de ces animaux avec plusieurs autres personnes, & un seul chien qui s'étoit, à leur aspect, réfugié entre les jambes de son maître, sur un rocher où tous les chasseurs étoient montés pour se mettre en sûreté, ils n'en furent pas moins investis par la troupe de ces cochons, & qu'ils ne cessèrent de faire feu sans pouvoir les forcer à se retirer, qu'après en avoir tué un grand nombre. Cependant, dit-il, ces animaux s'enfuient lorsqu'ils ont été chassés plusieurs fois. Les petits que l'on prend à la chasse, s'appriivoisent aisément ; mais ils ne veulent pas suiyre

les autres cochons domestiques, & ne se mêlent jamais avec eux. Dans leur état de liberté, ils se tiennent souvent dans les marécages & traversent quelquefois les grandes rivières, ils font beaucoup de ravages dans les plantations; leur chair, dit-il, est de meilleur goût, mais moins tendre que celle des cochons domestiques; elle ressemble à celle du lièvre & n'a ni lard ni graisse. Ils ne font que deux petits, mais ils produisent dans toutes les saisons. Il faut avoir soin, lorsqu'on les tue, d'ôter la glande qu'ils ont sur le dos; cette glande répand une odeur fétide, qui donneroit un mauvais goût à la viande.

M. de la Borde parle d'une autre espèce de cochon qui se nomme *Patira*, & qui se trouve également dans le continent de la Guyane: je vais rapporter ce qu'il en dit, quoique j'avoue qu'il soit difficile d'en tirer aucune conséquence, je le cite dans la vue que M. de la Borde lui-même ou quelqu'autre Observateur pourra nous donner des renseignemens plus précis, & des descriptions un peu plus détaillées.

« Le patira est de la grosseur du pé-

cari de la petite espèce ; il en diffère par une ligne de poils blancs qu'il a tout le long de l'épine du dos, depuis le cou jusqu'à la queue.

Il vit dans les grands bois, dont il ne sort point : ces animaux ne vont jamais en nombreuses troupes, mais seulement par familles. Ils sont cependant très-communs, ne quittent pas leur pays natal. On les chasse avec des chiens, ou même sans chiens si l'on ne veut pas s'en servir. Quand les chiens les poursuivent, ils tiennent ferme, & se défendent courageusement. Ils se renferment dans des trous d'arbres ou dans des creux en terre que les tatous-cabassons ont creusés, mais ils y entrent à reculons & autant qu'ils peuvent y tenir, & si peu qu'on les agace, ils sortent tout de suite. Et, pour les prendre à leur sortie, on commence par faire une enceinte avec du branchage ; ensuite un des chasseurs se porte sur le trou, une fourche à la main pour les saisir par le cou à mesure qu'un autre chasseur les fait sortir, & les tue avec un sabre.

S'il n'y en a qu'un dans un trou, & que le chasseur n'ait pas le temps de le pren-

dre, il en bouche la sortie & est sûr de retrouver le lendemain son gibier. Sa chair est bien supérieure à celle des autres cochons; on les apprivoise aisément lorsqu'on les prend petits, mais ils ne peuvent souffrir les chiens qu'ils attaquent à tous momens. Ils ne font jamais plus de deux petits à la fois, & toutes les saisons de l'année sont propres à leur génération. Ils se tiennent toujours dans des marécages, à moins qu'ils ne soient tout-à-fait inondés.

Le poil du patira n'est pas si dur que celui du sanglier ou même du cochon domestique, ce poil est comme celui du pécari, doux & pliant. Les patiras suivent leur maître lorsqu'ils sont apprivoisés; ils se laissent manier par ceux qu'ils connoissent, & menacent de la tête & des dents ceux qu'ils ne connoissent pas.





de Seve del.

M. Th. Rousselet Sculp.

LE BABIROUSSA.



ADDITION

*Aux articles des Chèvres¹;
Étrangères, grandes &
petites².*

DES CHÈVRES D'EUROPE.

PONTOPPIDAM rapporte que les chèvres sont en Norwège en si grande quantité que, dans le seul port de Bergen, on embarque tous les ans jusqu'à quatre-vingts mille peaux de boucs non apprêtées, sans compter celles auxquelles on a déjà donné la façon. Les chèvres conviennent en effet beaucoup à la nature de ce pays; elles vont chercher leur nourriture jusque sur les montagnes

¹ Tome I, page 253.

² Tome V, pages 391 & suiv.

les plus escarpées. Les mâles sont fort courageux, ils ne craignent pas un loup seul, & ils aident même les chiens à défendre le troupeau (a).

D U B Œ U C D E J U D A.

NOUS DONNONS ici (*planche XIII*) la figure d'un bouc de Juda ou *Juida*, qui nous a paru avoir quelques différences avec celui que nous avons donné*. M. Bourgelat l'avoit vivant à l'École vétérinaire, & il en conserve encore la dépouille dans son beau cabinet d'Anatomie zoologique. Ce bouc étoit considérablement plus grand de corps que celui de notre *planche XX*; il avoit deux pieds neuf pouces de longueur, sur un pied sept pouces de hauteur, tandis que l'autre n'avoit que vingt quatre pouces & demi, sur dix-sept pouces de hauteur; la tête & tout le corps sont couverts de grands poils blancs, le bout des narines noir; les cornes se tou-

(a) Histoire Naturelle de la Norwège, par Poppidam. *Journal étranger*. Juin, 1756.

* Tome V, *Planche XX*, page 319.

chent presque en naissant, s'écartant ensuite, & sont beaucoup plus longues que celles du premier bouc, auquel celui-ci ressemble par les pieds & par les sabots qui sont fort courts. Ces différences sont trop légères pour séparer ces deux animaux, que nous croyons être tous deux des variétés de la même espèce.

Nous avons parlé* des chèvres de Syrie à oreilles pendantes, qui sont à peu-près de la grandeur de nos chèvres, & qui peuvent produire avec elles, même dans notre climat; mais il existe, à Madagascar, une chèvre considérablement plus grande, & qui a aussi les oreilles pendantes, & si longues que, lorsqu'elle descend, les oreilles lui couvrent les yeux, ce qui l'oblige à un mouvement de tête presque continuel pour les jeter en arrière; en sorte que, quand on la poursuit, elle cherche toujours à grimper & jamais à descendre. Cette indication, qui nous a été donnée par M. Comerson, est trop succinète pour qu'on puisse dire,

* Tome I, page 270.

si cette chèvre est de la même race que celle de Syrie, ou si c'est une race différente qui auroit également les oreilles pendantes.

M. le vicomte de Querhoënt nous a communiqué la note suivante :

« Les chèvres & les cabrits qu'on a lâchés à l'île de l'Ascension, y ont beaucoup multipliés; mais ils sont fort maigres, surtout dans la saison sèche. Toute l'île est battue des sentiers qu'ils ont faits; ils se retirent la nuit dans les excavations des montagnes; ils ne sont pas tout-à-fait aussi grands que les chèvres & les cabrits ordinaires; ils sont si peu vigoureux, qu'on les prend quelquefois à la course; ils ont presque tous le poil d'un brun foncé. »

DE LA GRIMM.

AUX FAITS historiques que nous avons pu recueillir sur cet animal, nous n'avons joint que la figure de deux têtes, l'une décharnée, & l'autre couverte d'une partie



LE BOUC DE JUIDA.



de la peau. (*Tome XXV, Planche XLI, fig. 1 & 3, p. 124, Édition en trente-un volumes.*) M.^{rs} Vosmaër & Pallas ont donné depuis des descriptions de ce joli animal, avec une bonne figure que nous avons fait copier, & que nous donnons ici (*planche XIV*). Nous remarquerons que les têtes de la grimm, qui sont au Cabinet du Roi, ont les cornes un peu courbes en avant à leurs extrémités, au lieu que les cornes de la grimm de M.^{rs} Vosmaër & Pallas sont au contraire un peu courbes en arrière dans leur longueur. Les oreilles de la grimm, qui est au Cabinet du Roi, sont rondes à leurs extrémités, au lieu que, dans la figure donnée par M.^{rs} Pallas & Vosmaër, ces mêmes oreilles finissent en pointe. Seroit-ce variété de nature ou incorrection de dessin ? La grimm de M.^{rs} Vosmaër & Pallas a le bout du nez noir, & une bande noire qui s'étend depuis le nez le long du chanfrein, & finit au bouquet ou à l'épi de poils qui est placé sur le haut du front. La tête, qui est au Cabinet du Roi, n'a point cette bande noire sur le chanfrein; ces légères différences n'empêchent pas que ce ne

foit le même animal, & nous allons donner ici un extrait de la description qu'en fait M. Vosmaër.

Il appelle cet animal petit *Bouc damoiseau de Guinée* ; apparemment à cause de sa gentillesse & de l'élégance de sa figure ; mais le nom ne fait rien à la chose, & nous lui conserverons celui de chèvre de grimm, parce qu'il est connu sous ce nom de tous les Naturalistes.

« L'animal étoit mâle, dit M. Vosmaër, il est des plus jolis & des plus mignons qu'on puisse voir ; il fut envoyé de Guinée en Hollande avec treize autres de même espèce & des deux sexes, dont douze moururent pendant le voyage, & de ce nombre furent toutes les femelles, en sorte qu'il ne resta que deux mâles vivans, que l'on mit dans la ménagerie de M. le Prince d'Orange, où l'un des deux mourut bientôt, pendant l'hiver 1764. Suivant nos informations, les femelles de cette espèce ne portent point de cornes. Ces animaux sont d'un naturel fort timide ; le bruit, & sur-tout le tonnerre les effraie beaucoup. Lorsqu'ils sont sur-

pris, ils marquent leur épouvante en soufflant du nez subitement & avec force.

Celui qui est encore vivant dans la ménagerie de M. le Prince d'Orange, (en 1766) étoit d'abord sauvage, mais il est devenu, avec le temps, assez privé; il écoute quand on l'appelle par son nom *Tetje*, & en l'approchant doucement avec un morceau de pain, il se laisse volontiers gratter la tête & le cou. Il aime la propreté, au point de ne jamais souffrir aucune petite ordure sur tout son corps, se grattant souvent à cet effet de l'un de ses pieds de derrière, & c'est ce qui lui a fait donner ici le nom de *Tetje*, dérivé de *Tettig*, c'est-à-dire, *net* ou *propre*; cependant si on le frotte un peu longtemps sur le corps, il s'attache aux doigts une poussière blanche, comme celle des chevaux qu'on étrille.

Cet animal est d'une extrême agilité; & lorsqu'il est en repos, il tient souvent un de ses pieds de devant élevé & recourbé, ce qui lui donne un air très-agréable. On le nourrit avec du pain de seigle & des carottes, il mange volontiers aussi des pommes de terre; il est

ruminant, & il rend ses excréments en petites pelotes, dont le volume est fort considérable, relativement à sa taille.... »

Le Docteur Herman Grimm a dit que l'humeur jaunâtre, grasse & visqueuse, qui suinte sur les cavités ou enfoncemens que porte cet animal au-dessous des yeux, a une odeur qui participe du castoreum & du musc. M. Vosmaër observe que, dans le sujet vivant qu'il décrit, il n'a pu découvrir la moindre odeur dans cette matière visqueuse, & il remarque, avec raison, que la figure donnée par Grimm, est défectueuse à tous égards, représentant sur le devant de la tête une touffe de poils qui n'y est pas, & son sujet, qui étoit femelle, n'ayant point de cornes; « au lieu que le nôtre, dit M. Vosmaër, qui est mâle, en a d'assez grandes à proportion de sa taille; & au lieu de cette haute & droite touffe de poils, il a seulement entre les cornes un petit bouquet de poils qui s'élève un peu en pointe. Il est à très-peu près de la grandeur d'un chevreau de deux mois » (quoiqu'âgé probablement de trois ou quatre ans; je

crois devoir faire cette observation, parce qu'il avoit été envoyé avant l'hiver 1764, & que M. Vosmaër a publié sa description en 1767). « Il a les jambes fines & très-bien assorties à son corps; la tête belle & ressemblant assez à celle d'un chevreuil; l'œil vif & plein de feu; le nez noir & sans poil, mais toujours humide; les narines en forme de croissant alongé; les bords du museau noirs; la lèvre supérieure sans être fendue, paroît divisée en deux lobes; le menton a peu de poil, mais plus haut il y a, de chaque côté, une espèce de petite moustache, & sous le gosier un poireau garni de poil, » (ce qui rapproche encore cet animal du genre des chèvres, dont la plupart ont de même sous le cou des espèces de poireaux garnis de poils).

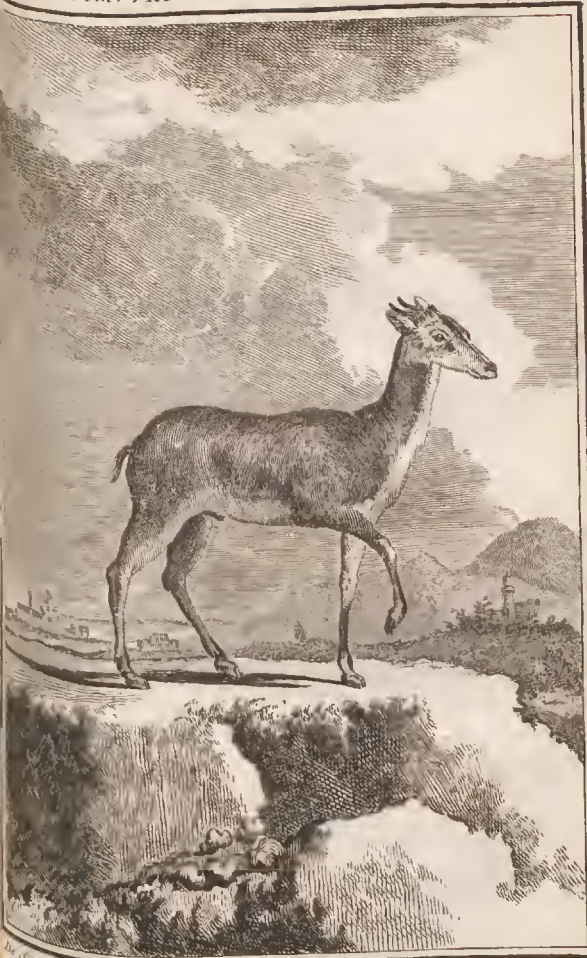
« La langue est plutôt ronde qu'oblongue ou pointue. . . . Les cornes sont noires, finement sillonnées du haut en bas, & longues d'environ trois pouces, droites sans la moindre courbure, & se terminant par le haut en une pointe assez aiguë. A leur base, elles ont à peu-près

l'épaisseur de trois quarts de pouce ; elles sont ornées de trois anneaux qui s'élèvent un peu en arrière vers le corps.

Les poils du front sont un peu plus droits que les autres, rudes, gris & hérissés à l'origine des cornes, entre lesquels le poil de la tête se redresse encore davantage, & y forme une espèce de toupet pointu & noir, dont descend au milieu du front une raie de même couleur qui vient se perdre dans le nez.

Les oreilles sont grandes, & ont en dehors trois cavités ou fossettes, qui se dirigent du haut en bas. Au sommet, du côté intérieur, elles sont garnies d'un poil ras & blanchâtre ; du reste, nues & noirâtres. Les yeux sont assez grands & d'un brun foncé. Le poil des paupières est noir, ferré & long aux paupières supérieures. Au-dessus des yeux se voient encore quelques poils languets, mais clairsemés ou plus dispersés.

Des deux côtés, entre les yeux & le nez, se montre cette propriété remarquable & singulière, qui fait d'abord reconnoître cet animal, & dont nous avons déjà parlé. Cette partie est moins élevée,



De Sève del.

M. R, veuve Tardieu Sculp.

I.A GRIMM.

neue & noire. Dans son milieu paroît une cavité ou foffette, qui est comme calleuse & toujours humide; il en découle, mais en petite quantité, une humeur visqueuse, gluante & gommeuse, qui, avec le temps, se durcit & devient noire. L'animal semble se débarrasser de temps à autre de cette matière excrémentielle; car on la trouve durcie & noire aux bâtons de sa loge, comme si elle y avoit été essuyée. Quant à l'odeur, dont parle *Grimm* & les copistes, je n'ai pu la découvrir.

Le cou, qui est médiocrement long, est couvert au bas d'un poil assez roide & gris-jaunâtre, tel que celui de la tête, mais blanc au gosier & à la partie supérieure du cou, en dessous.

Le poil du corps est noir & roide, quoique doux au toucher. Celui des parties antérieures est d'un beau gris-clair; plus en arrière d'un brun très-clair; vers le ventre, gris, & plus bas tout-à-fait blanc.

Les jambes sont très-minces, noirâtres au bas près des sabots, les pieds de devant sont, pardevant jusqu'auprès des genoux, ornés d'une raie noire. Ils n'ont

point d'ergots ou d'éperons ongulés ; mais, à leur place, on voit une légère excroissance. Ces pieds sont fourchus, & pourvus de beaux sabots noirs, pointus & lissés.

La queue est fort courte, blanche, & en dessus marquée d'une bande noire. A l'égard des patties naturelles, elles sont fortes & consistent en un gros scrotum noir, pendant entre les jambes, accompagné d'un ample prépuce. »

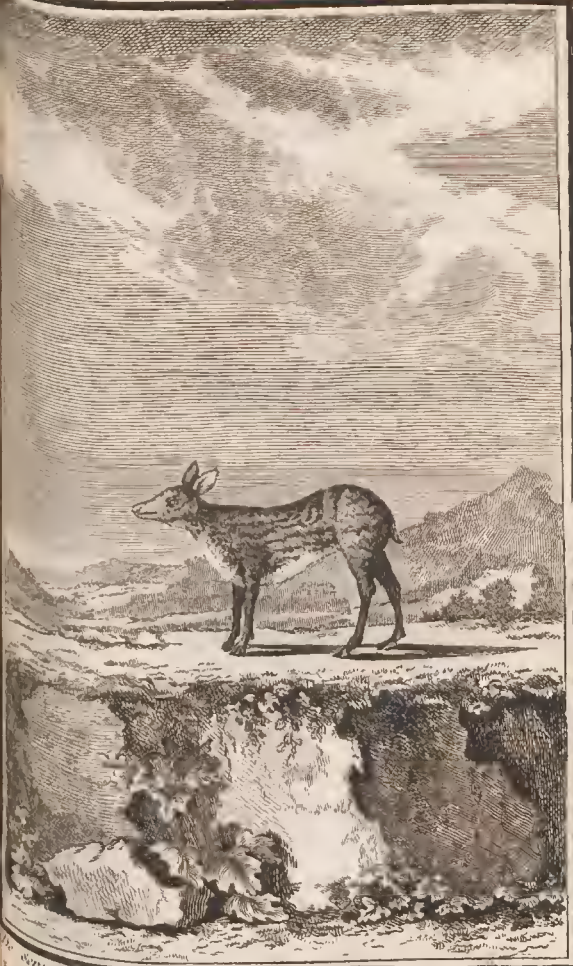
M. Allamand a donné la même figure de la grimpe dans ses additions à mon Ouvrage, mais il n'ajoute rien à ce qu'en ont dit M.^{rs} Pallas & Vosmaër.

D U C H E V R O T A I N .

· NOUS DONNONS ici (*planche xv*) la figure d'un chevrotain différent de celui de notre Ouvrage¹. Nous avons dit², que le chevrotain à peau marquetée de taches blanches, & que Seba dit se trou-

¹ Tome V, *Planche xxv*, page 422.

² Tome V, page 421.



De sire del.

L. Guget sculp.

DE MEMINA ou CHEVROTAIN DE CEYLAN.



ver à Surinam, ne se trouve point en Amérique, mais au contraire aux grandes Indes, où il s'appelle *Memina*. Nous avons reçu la dépouille d'un chevrotain de Ceylan sous ce nom *Memina*, qui a une parfaite ressemblance avec la description que j'en ai publiée; & c'est celui duquel je donne ici la figure; en la comparant à celle de notre *Volume V*, on verra que ces deux petits animaux sont également sans cornes, & qu'ils ne font tous deux qu'une simple variété dans la même espèce.



A D D I T I O N

*Aux articles du Chien¹, du
Loup & du Renard², du
Chacal & de l'Isatis³.*

D U C H I E N.

M. DE MAILLY, de l'Académie de
Dijon, connu par plusieurs bons ouvrages
de Littérature, m'a communiqué un fait
qui mérite de trouver place dans l'Histoire
Naturelle du chien: voici l'extrait de la
lettre qu'il m'a écrite à ce sujet le 6 oc-
tobre 1772.

« Le Curé de Norges, près de Dijon,
possède une chienne qui, sans avoir ja-

¹ Tome I, page 309.

² Tome II, pages 185 & 205.

³ Tome VI, pages 188 & 205.

mais porté ni mis bas, a cependant tous les symptômes qui caractérisent ces deux manières d'être. Elle entre en chaleur à peu-près dans le même temps que tous les autres animaux de son espèce, avec cette différence qu'elle ne souffre aucun mâle; elle n'en a jamais reçu. Au bout du temps ordinaire de sa portée, ses mamelles se remplissent comme si elle étoit en gésine, sans que son lait soit provoqué par aucune traite particulière, comme il arrive quelquefois à d'autres animaux auxquels on en tire, ou quelque substance fort semblable, en fatigant leurs mamelles. Il n'y a rien ici de pareil; tout se fait selon l'ordre de la Nature, & le lait paroît être si bien dans son caractère, que cette chienne a déjà allaité des petits qu'on lui a donné, & pour lesquels elle a autant de tendresse, de soins & d'attention que si elle étoit leur véritable mère. Elle est actuellement dans ce cas, & je n'ai l'honneur de vous assurer que ce que je vois. Une chose plus singulière peut-être, est que la même chienne, il y a deux ou trois ans, allaita deux chats, dont l'un contracta si bien les inclinations de sa nourrice, que son

cri s'en ressentit; au bout de quelque temps, on s'aperçut qu'il ressembloit beaucoup plus à l'aboïement du chien qu'au miaulement du chat. »

Si ce fait de la production du lait sans accouplement & sans prégnation étoit plus fréquent dans les animaux quadrupèdes femelles, ce rapport les rapprocheroit des oïseaux femelles qui produisent des œufs sans le concours du mâle.

VARIÉTÉS DANS LES CHIENS.

IL Y AVOIT ces années dernières, à la foire Saint-Germain, un chien de Sibérie, qui nous a paru assez différent de celui qui est gravé*, pour que nous en ayons retenu une courte description. Il étoit couvert d'un poil beaucoup plus long, & qui tomboit presque à terre. Au premier coup-d'œil, il ressembloit à un gros bichon, mais ses oreilles droites étoient & en même temps beaucoup plus grandes.

* Tome I, *Planche XV*, page 372.

Il étoit tout blanc, & avoit vingt pouces & demi de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps; onze pouces neuf lignes de hauteur, mesuré aux jambes de derrière, & onze pouces trois lignes à celles de devant. L'œil d'un brun châtain, le bout du nez noirâtre, ainsi que le tour des narines & le bord de l'ouverture de la gueule; les oreilles, qu'il porte toujours droites, sont très-garnies de poil, d'un blanc jaune en dedans, & fauve sur les bords & aux extrémités. Les longs poils, qui lui couvrent la tête, lui cachent en partie les yeux, & tombent jusque sur le nez; les doigts & les ongles des pieds sont aussi cachés par les longs poils des jambes, qui sont de la même grandeur que ceux du corps; la queue qui se recourbe comme celle du chien-loup, est aussi couverte de très-grands poils pendans, longs en général de sept à huit pouces. C'est le chien le plus vêtu & le mieux fourré de tous les chiens.

D'autres chiens amenés à Paris par des Russes, en 1759, & auxquels ils donnoient le nom de *Chiens de Sibérie*;

étoient d'une race très-différente du précédent. Ils étoient de grosseur égale, le mâle & la femelle, à peu-près de la grandeur des lièvres de moyenne taille; le nez pointu, les oreilles demi-droites, un peu pliées par le milieu; ils n'étoient point effilés comme les lièvres, mais bien ronds sous le ventre. Leur queue avoit environ huit à neuf pouces de long, assez grosse & obtuse à son extrémité; ils étoient de couleur noire & sans poils blancs; la femelle en avoit seulement une touffe grise au milieu de la tête, & le mâle une touffe de même couleur au bout de la queue. Ils étoient si caressans qu'ils en étoient incommodes; & d'une gourmandise ou plutôt d'une voracité si grande, qu'on ne pouvoit jamais les tasser. Ils étoient en même temps d'une malpropreté insupportable & perpétuellement en quête pour assouvir leur faim. Leurs jambes n'étoient ni trop grosses ni trop menues; mais leurs pattes étoient larges, plates & même fort épatées; enfin leurs doigts étoient unis par une petite membrane. Leur voix étoit très-forte, ils n'avoient

nulle inclination à mordre, & caressoient indistinctement tout le monde; mais leur vivacité étoit au-dessus de toute expression (a). D'après cette notice, il paroît que ces chiens prétendus de Sibérie, sont plutôt de la race de ceux que j'ai appelés *Chiens d'Islande*, dont la figure est gravée*, qui présente un grand nombre de caractères semblables à ceux qui sont indiqués dans la description ci-dessus.

« Je me suis informé (m'écrivit M. Colinson) des chiens de Sibérie; ceux qui tirent des traîneaux & des charrettes, sont de médiocre grandeur; ils ont le nez pointu, les oreilles droites & longues; ils portent leur queue recourbée, quelques-uns sont comme des loups, & d'autres comme des renards, & il est certain que ces chiens de Sibérie s'accouplent avec des loups & des renards. Je vois (continue M. Colin-

(a) Extrait d'une lettre de M. Pafumot, de l'Académie de Dijon, à M. de Buffon, en date du 2 mars 1775.

* Tome I, Planche xv, page 372.

son) par vos expériences, que quand ces animaux sont contraints, ils ne veulent pas s'accoupler ; mais en liberté ils y consentent, je l'ai vu moi-même en Angleterre pour le chien & la louve ; mais je n'ai trouvé personne qui m'ait dit avoir vu l'accouplement des chiens & des renards ; cependant, par l'espèce que j'ai vu venir d'une chienne, qui vivoit en liberté dans les bois, je ne peux pas douter de l'accouplement d'un renard avec cette chienne. Il y a des gens à la campagne qui connoissent cette espèce de mulot & qu'ils appellent *Chiens-renards* (b). »

La plupart des chiens du Groënland sont blancs ; mais il s'en trouve aussi de noirs & d'un poil très-épais ; ils heurlent & grognent plutôt qu'ils n'aboient ; ils sont stupides, & ne sont propres à aucune sorte de chasse. On s'en sert néanmoins pour tirer des traîneaux auxquels on les attèle au nombre de quatre ou six. Les

(b) Lettre de feu M. Colinson à M. de Buffon datée de Londres, 9 février 1764.

Groënlandois en mangent la chair, & se font des habits de leurs peaux (c).

Les chiens du Kamtschatka sont grossiers, rudes & demi-sauvages comme leurs maîtres. Ils sont communément blancs ou noirs, plus agiles & plus vifs que nos chiens: ils mangent beaucoup de poissons; on les fait servir à tirer des traîneaux; on leur donne toute liberté pendant l'été; on ne les rassemble qu'au mois d'octobre pour les atteler aux traîneaux, & pendant l'hiver on les nourrit avec une espèce de pâte faite de poisson qu'on laisse fermenter dans une fosse. On fait chauffer & presque cuire ce mélange avant de leur donner (d).

Il paroît, par ces deux derniers passages tirés des Voyageurs, que la race des chiens de Groënland & de Kamtschatka, & peut-être des autres climats septentrionaux, ressemblent plus aux chiens d'Islande qu'à toutes autres races de chiens, car la

(c) Histoire générale des Voyages, tome XIX, page 39.

(d) *Ibidem*, page 39.

description que nous avons donnée ci-dessus des deux chiens amenés de Russie à Paris, aussi-bien que les notices qu'on vient de lire sur les chiens de Groënland & sur ceux du Kamtschatka, conviennent assez entr'elles, & peuvent se rapporter également à notre chien d'Islande.

Quoique nous ayons donné toutes les variétés constantes, que nous avons pu rassembler dans l'espèce du chien, il en reste néanmoins quelques-unes que nous n'avons pu nous procurer. Par exemple, il y a une race de chiens sauvages dont j'ai vu deux individus, & que je n'ai pas été à portée de décrire ni de faire dessiner. M. Aubry, Curé de Saint-Louis, dont tous les Savans connoissent le beau Cabinet, & qui joint à beaucoup de connoissances en Histoire Naturelle, le goût de les rendre utiles, par la communication franche & honnête de ce qu'il possède en ce genre, nous a souvent fourni des animaux nouveaux qui nous étoient inconnus; &, au sujet des chiens, il nous a dit avoir vu, il y a plusieurs années, un chien de la grandeur à peu-près d'un épagneul de la moyenne espèce, qui avoit

de longs poils & une grande barbe au menton. Ce chien provenoit de parens de même race, qui avoient autrefois été donnés à Louis XIV, par M. le comte de Toulouse. M. le comte de Laffai eut aussi de ces mêmes chiens, mais on ignore ce que cette race singulière est devenue.

A l'égard des chiens sauvages, dans lesquels il se trouve, comme dans les chiens domestiques, des races diverses, je n'ai pas eu d'autres informations que celles dont j'ai fait mention dans mon Ouvrage. Seulement M. le vicomte de Querhoënt a eu la bonté de me communiquer une note au sujet des chiens sauvages, qui se trouvent dans les terres voisines du cap de Bonne-espérance. Il dit, « qu'il y a au Cap des compagnies très-nombreuses de chiens sauvages qui sont de la taille de nos grands chiens, & qui ont le poil marqué de diverses couleurs. Ils ont les oreilles droites, courent d'une grande vitesse, & ne s'établissent nulle part fixement. Ils détruisent une quantité étonnante de bêtes fauves; on en tue rarement, & ils se prennent difficilement aux pièges, car ils n'approchent pas

aifément des choses que l'homme a touché. Comme on rencontre quelquefois de leurs petits dans les bois, on a tenté de les rendre domestiques, mais ils sont si méchans étant grands, qu'on y a renoncé.

D U L O U P.

NOUS AVONS DIT dans l'histoire du loup, qu'on les avoit détruits en Angleterre; il semble que, pour dédommagement, ces animaux aient trouvé de nouveaux pays à occuper. Pontoppidam prétend qu'il n'en existoit point en Norwège, & que c'est vers l'année 1718 qu'ils s'y sont établis; il dit, que ce fut à l'occasion de la dernière guerre entre les Suédois & les Danois qu'ils passèrent les montagnes à la suite des provisions qui suivoient ces armées (e).

Quelques Anglois qui ont travaillé à une zoologie, dont ils ont exclu tous les animaux qui n'étoient pas Bretons, m'ont fait reproche d'avoir dit, qu'il y avoit

(e) Histoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidam. *Journal étranger*, Juin, 1756.

encore des loups dans le nord de leur île ; je ne l'ai point affirmé, mais j'ai seulement dit*, que l'on m'avoit assuré qu'il y en avoit en Écosse. C'est Mylord, comte de Morton, alors Président de la Société royale, homme très-respectable, très-véridique, Écossais, possédant de grandes terres, qui m'a en effet assuré ce fait en 1756 ; je m'en rapporte à son témoignage encore aujourd'hui, parce qu'il est positif, & que l'assertion de ceux qui ont travaillé à la zoologie Britannique, n'est qu'un témoignage négatif.

M. le vicomte de Querhoënt dit, dans ses observations, qu'il y a, au cap de Bonne-espérance, deux espèces de loup, dont il a vu la peau, l'un gris tigré de noir, & l'autre noir. Il ajoute, qu'ils sont plus grands que ceux d'Europe, & qu'ils ont la peau plus épaisse & la dent plus meurtrière ; que néanmoins leur lâcheté les fait peu redouter, quoiqu'ils viennent quelquefois la nuit comme les onces dans les rues de la ville du Cap.

* Tome II, page 201.

LES VOYAGEURS nous disent que les renards du Groënland, sont assez semblables aux chiens par la tête & par les pieds, & qu'ils aboient comme eux. La plupart sont gris ou bleus, & quelques-uns sont blancs. Ils changent rarement de couleur, & quand le poil dans l'espèce bleue commence à muer, il devient pâle, & la fourrure n'est plus bonne à rien. Ils vivent d'oiseaux & de leurs œufs, & lorsqu'ils n'en peuvent pas attraper, ils se contentent de mouches, de crabes & de ce qu'ils pêchent. Ils font leurs tanières dans les fentes des rochers (f).

Au Kamtschatka, les renards ont un poil épais, si luisant & si beau, que la Sibérie n'a rien à leur comparer en ce genre. Les plus estimés sont les châtain-noirs, ceux qui ont le ventre noir & le corps rouge, & aussi ceux à poil couleur de fer (g).

(f) Histoire générale des Voyages, tome XIX, page 38.

(g) Histoire générale des Voyages, tome XIX, page 252.

des Animaux quadrupèdes. 179

Nous avons parlé des renards noirs de Sibérie, dont les fourrures se vendent encore bien plus cher que celles de ces renards rouges ou châains-noirs de Kamtschatka.

En Norwège, il y a des renards blancs, des renards bais & des noirs; d'autres qui ont deux raies noires sur les reins; ceux-ci & les tous noirs sont les plus estimés. On en fait un très-grand commerce. Dans le seul port de Berguen on embarque, tous les ans, plus de quatre mille de ces peaux de renards. Pontoppidam, qui souvent donne dans le merveilleux, prétend qu'un renard avoit mis par rangées plusieurs têtes de poissons à quelque distance d'une cabane de pêcheurs, qu'on ne pouvoit guère deviner son but; mais que, peu de temps après, un corbeau qui vint fondre sur ces têtes de poissons, fut la proie du renard. Il ajoute que ces animaux se servent de leur queue pour prendre des écrevisses, &c. (h).

(h) Histoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidam. *Journal étranger*. Juin, 1756.

D U C H A C A L.

NOUS DONNONS ici la figure (*planche XVI*) d'un chacal que nous croyons être le petit chacal ou adivé. Le dessin m'en a été envoyé d'Angleterre, sous le simple nom de *chacal*. M. le chevalier Bruce m'a assuré que cette espèce ici représentée, étoit commune en Barbarie, où on l'appelle *Thaleb*, & comme la figure ne ressemble pas à la description que nous avons donnée du chacal *, je suis persuadé que c'est celle de l'adivé ou petit chacal dont nous avons parlé, & qui diffère du grand chacal par la figure autant que par les mœurs, puisqu'on peut apprivoiser celui-ci & l'élever en domesticité, au lieu que nous n'avons pas appris que le grand chacal ait été rendu domestique nulle part.

D E L' I S A T I S.

PAR une lettre datée de Londres, le

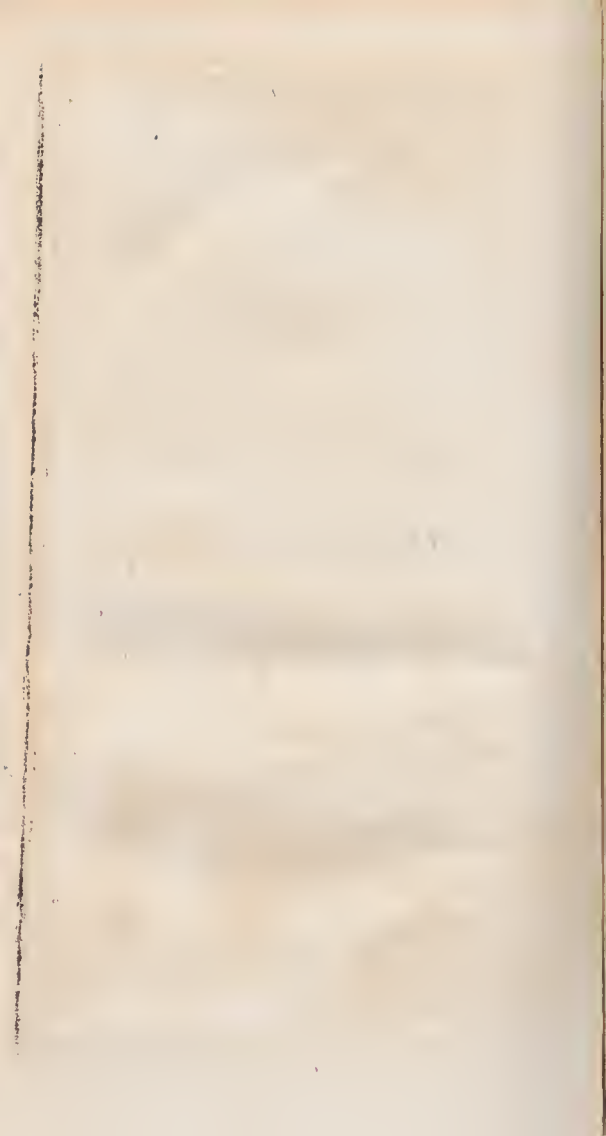
* Tome VI, pages 190 & suiv.



de Sève del.

Mad. Th. Rousselet Sculp.

LE CHACAL ADIVIE.



des Animaux quadrupèdes. 181.

19 février 1768, M. Colinson m'écrit dans les termes suivans :

« Un de mes amis, M. Paul Demidoff, Ruffien, qui admire vos Ouvrages, vous envoie le dessin d'un animal qui n'est point encore décrit, appelé *Cossac* ; il vient des grands déserts de Tartarie, situés entre les rivières *Jaïck*, *Emba* & les sources de l'*Irtish*, ces *cossacs* y sont en si grand nombre, que les Tartares en apportent tous les ans cinquante mille peaux à *Oremburgh*, d'où on les porte en Sibérie & en Turquie. »

	pieds.	pouces.	lignes.
Il y a du bout du museau à l'origine de la queue....	1.	7.	11.
De la plante du pied au sommet de la tête.....	1.	2.	5.
De la plante du pied au-dessus des épaules.....	"	11.	"
Longueur de la tête.....	"	5.	2.
Longueur des oreilles...	"	2.	2.
Distance entre les oreilles.	"	3.	"
Longueur de la queue...	"	10.	"

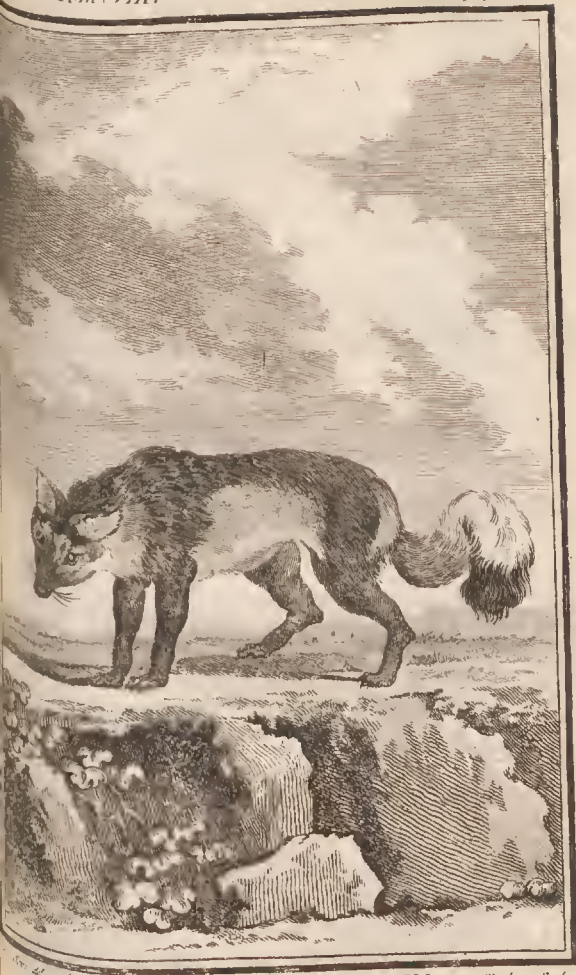
« La forme de la tête, le doux regard & l'aboïement de cet animal, semblent le rapprocher du chien; néanmoins il a

de commun avec le renard sa queue & sa fourrure très-belle & très-douce. Son sang est d'une nature ardente, & il répand une assez mauvaise odeur par la respiration, comme le chacal & le loup. »

Il m'a paru, par ce dessin & encore plus par cette courte description de M. Demidoff & par celle de M. Gmelin, que cet animal est l'isatis dont nous avons parlé*, & c'est pour cela que je l'ai fait graver (*planche XVII*).

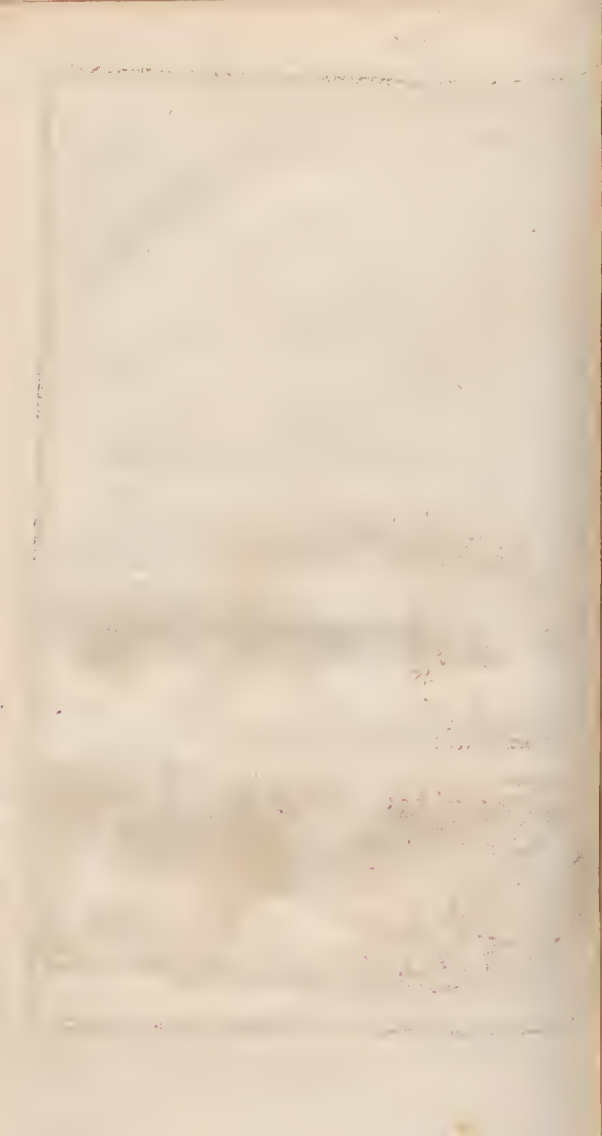
* Tome VI, page 205.





M.R. sculp. Pincha Sculp.

L'ISAFIS.



A D D I T I O N

A l'article du Chat¹.

J'AI DIT à l'article du Chat^{*}, que ces animaux dormoient moins qu'ils ne font semblant de dormir. Quelques personnes ont pensé, d'après ce passage, que j'étois dans l'opinion que les chats ne dormoient point du tout. Cependant je savois très-bien qu'ils dorment, mais j'ignorois que leur sommeil fût quelquefois très-profond; à cette occasion, j'ai reçu de M. Pafumot, de l'Académie de Dijon, qui est fort instruit dans les différentes parties de l'Histoire Naturelle, une lettre dont voici l'extrait :

« Permettez-moi, Monsieur, de remarquer que je crois que vous avez dit au sujet

¹ Tome I, page 273.

^{*} Tome I, page 381.

du chat, qu'il ne dormoit point. Je puis vous assurer qu'il dort, à la vérité il dort rarement, mais son sommeil est si fort, que c'est une espèce de léthargie. Je l'ai observé dix fois au moins sur différens chats. J'étois assez jeune quand j'en fis l'observation pour la première fois. De coutume je couchois avec moi, dans mon lit, un chat que je plaçois toujours à mes pieds; dans une nuit, que je ne dormois pas, je repoussai le chat qui me gênoit. Je fus étonné de le trouver d'un poids si lourd, & en même temps si immobile, que je le crus mort; je le tirai bien vite avec la main, & je fus encore tout aussi étonné en le tirant de ne lui sentir aucun mouvement. Je le remuai bien fort, & à force de l'agiter, il se réveilla, mais ce fut avec peine & lentement. J'ai observé le même sommeil par la suite & la même difficulté dans le réveil. Presque toujours c'a été dans la nuit. Je l'ai aussi observé durant le jour, mais une seule fois à la vérité, & c'est depuis que j'ai eu lû ce que vous dites du défaut du sommeil dans cet animal. Je n'ai même cherché à l'observer qu'à

cause de ce que vous en avez dit. Je pourrois vous citer encore le témoignage d'une personne qui, comme moi, a souvent observé le sommeil d'un chat, même en plein jour & avec les mêmes circonstances. Cette personne a même reconnu de plus, que quand cet animal dort en plein jour, c'est dans le fort de la chaleur, & sur-tout lors de la proximité des orages. »

M. de Lestrée, négociant, de Châlons en Champagne, qui faisoit coucher souvent des chats avec lui, a remarqué :

« 1.^o Que, dans le temps que ces animaux font une espèce de ronflement, lorsqu'ils sont tranquilles ou qu'ils semblent dormir, ils font quelquefois une inspiration un peu longue, & aussitôt une forte expiration, & que, dans ce moment, ils exhalent par la bouche une odeur qui ressemble beaucoup à l'odeur du musc ou de la fouine.

2.^o Quand ils aperçoivent quelque chose qui les surprend, comme un chien ou un autre objet qui les frappe inopi-

nément, ils font une sorte de sifflement faux, qui répand encore la même odeur. Cette remarque n'est pas particulière aux mâles, car j'ai fait la même observation sur des chattes comme sur des chats de différentes couleurs & de différens âges. »

De ces faits, M. de Lestree sembleroit croire que le chat auroit, dans la poitrine ou l'estomac, quelques vésicules remplies d'une odeur parfumée, qui se répand au dehors par la bouche ; mais l'Anatomie ne nous démontre rien de semblable.

Nous avons dit * qu'il y avoit à la Chine des chats à oreilles pendantes ; cette variété ne se trouve nulle part ailleurs, & fait peut-être une espèce différente de celle du chat, car les Voyageurs parlant d'un animal appelé *Sumxu*, qui est tout-à-fait domestique à la Chine, disent qu'on ne peut mieux le comparer qu'au chat, avec lequel il a beaucoup de rapport. Sa couleur est noire ou jaune, & son poil extrêmement luisant. Les Chinois mettent à ces animaux des colliers d'argent au

* Tome I, page 389.

cou, & les rendent extrêmement familiers. Comme ils ne sont pas communs, on les achète fort cher, tant à cause de leur beauté, que parce qu'ils font aux rats la plus cruelle guerre (a).

Il y a aussi, à Madagascar, des chats sauvages rendus domestiques, dont la plupart ont la queue tortillée, on les appelle *Saca*; mais ces chats sauvages sont de la même espèce que les chats domestiques de ce pays, car ils s'accouplent & produisent ensemble (b).

Une autre variété que nous avons observée, c'est que, dans notre climat, il naît quelquefois des chats avec des pinceaux à l'extrémité des oreilles. M. de Sève, que j'ai déjà plusieurs fois cité, m'écrivit (16 Novembre 1773) qu'il est né dans sa maison à Paris une petite chatte de la race que nous avons appelée *Chat d'Espagne*, avec des pinceaux au bout des oreilles, quoique le père & la mère eussent les oreilles comme tous les autres chats, c'est-à-dire sans pinceaux, &

(a) Journal des Savans, tome I, in-4.^o page 261.

(b) Voyage de Flacourt, page 152.

quelques mois après les pinceaux de cette jeune chatte étoient aussi grands, à proportion de sa taille, que ceux du lynx de Canada.

On m'a envoyé récemment de Cayenne la peau d'un animal, qui ressemble beaucoup à celle de notre chat sauvage. On appelle cet animal *Haira* dans la Guiane, où l'on en mange la chair qui est blanche & de bon goût; cela seul suffit pour faire présumer que le *haira*, quoique fort ressemblant au chat, est néanmoins d'une espèce différente; mais il se peut que le nom *haira* soit mal appliqué ici, car je présume que ce nom est le même que *taira*, & il n'appartient pas à un chat, mais à une petite fouine dont nous ayons parlé*.

* Tome VII, page 386.



A D D I T I O N

*Aux articles du Cerf¹, du
Daim, du Chevreuil & du
Renne².*

D U C E R F.

ON SAIT que dans plusieurs animaux; tels que les chats, les chouettes, &c. la pupille de l'œil se rétrécit au grand jour & se dilate dans l'obscurité; mais on ne l'avoit pas remarqué sur les yeux du cerf. J'ai reçu de M. Beccaria, savant Physicien & célèbre Professeur à Pise, la lettre suivante, datée de Turin le 28 octobre 1767, dont voici la traduction par extrait :

« Je présentois du pain (dit M. Beccaria) à un cerf enfermé dans un endroit

¹ Tome II, pages 13, 65 & 75.

² Tome V, page 226.

obscur pour l'attirer vers la fenêtre, & pour admirer à loisir la forme rectangulaire & transversale de ses pupilles, qui, dans la lumière vive, n'avoient au plus qu'une demi-ligne de largeur, sur environ quinze lignes de longueur. Dans un jour plus foible, elles s'élargissoient de plus d'une ligne & demie, mais en conservant leur figure rectangulaire; &, dans le passage des ténèbres, elles s'élargissoient d'environ quatre lignes, toujours transversalement, c'est-à-dire horizontalement, en conservant la même forme rectangulaire. L'on peut aisément s'assurer de ces faits en mettant la main sur l'œil d'un cerf; au moment qu'on découvrira cet œil, on verra la pupille s'élargir de plus de quatre lignes. »

Cette observation fait penser, avec raison, à M. Beccaria, que les autres animaux du genre des cerfs, ont la même faculté de dilater & de contracter leurs pupilles; mais ce qu'il y a de plus remarquable ici, c'est que la pupille des chats, des chouettes & de plusieurs autres animaux se dilate & se contracte verticalement.

lement, au lieu que la pupille du cerf se contracte & se dilate horizontalement.

Je dois encore ajouter à l'histoire du cerf, un fait qui m'a été communiqué par M. le marquis d'Amezaga, qui joint à beaucoup de connoissances, une grande expérience de la chasse.

« Les cerfs, dit-il, mettent leur tête bas au mois de mars, plus tôt ou plus tard, selon leur âge. A la fin de juin, les gros cerfs ont leur tête alongée & elle commence à leur démanger. C'est aussi dans ce même temps qu'ils commencent à toucher au bois pour se défaire de la peau veloutée qui entoure le merrain & les andouillers. Au commencement d'août, leur tête commence à prendre la consistance qu'elle doit avoir pour le reste de l'année. Le 17 octobre, l'équipage de S. A. S. M.^{gr} le Prince de Condé, attaqua un cerf de dix cors jeunement; c'est dans cette saison que les cerfs tiennent leur rut, & par conséquent ils sont alors bien moins vigoureux, & ce fut avec grand étonnement que nous vîmes ce cerf aller

grand train, & nous conduire à près de six lieues de son lancé.

Ce cerf pris, nous trouvâmes sa tête blanche & sanguinolente, comme elle auroit dû l'être dans le temps que les cerfs ordinaires touchent au bois; cette tête étoit couverte de lambeaux de la peau velourée qui se détache de la ramute. Il avoit andouillers sur andouillers & chevillutes, avec deux perches sans empâtures. Tous les chasseurs qui arrivèrent à la mort de ce cerf, furent fort étonnés de ce phénomène; mais ils le furent bien davantage, lorsqu'on voulut lui lever les daintiers; on n'en trouva point dans le *scrotum*; mais, après avoir ouvert le corps, on trouva en dedans deux petits daintiers gros comme des noisettes, & nous vîmes clairement qu'il n'avoit point donné au rut comme les autres, & nous estimâmes que même il n'y avoit jamais donné. On fait que, pendant les mois de juin, juillet & août, les cerfs sont prodigieusement chargés de suif, & qu'au 15 septembre ils pissent ce suif, en sorte qu'il ne leur reste que de la chair; celui dont je parle

parle avoit conservé tout son suif, par la raison qu'il n'étoit point en état de ruter. Ce cerf avoit un autre défaut, que nous observames en lui levant les pieds, il lui manquoit dans le pied droit l'os du dedans du pied, & cet os qui se trouvoit dans le pied gauche, étoit long d'un demi-pouce, pointu & gros comme un cure-dent.

Il est notoire qu'un cerf que l'on coupe quand il n'a pas sa tête, elle ne repousse plus; on fait aussi que lorsque l'on coupe un cerf, qui a sa tête dans la perfection, il la conserve toujours. Or il paroît ici que les très-perites parties de la génération de l'animal dont je viens de parler, ont suffi pour lui faire changer de tête, mais que la Nature a toujours été tardive dans ses opérations pour la conformation naturelle de cet animal, car nous n'avons trouvé aucune trace d'accidens qui puisse faire croire que ce même ordre de la Nature ait pu être dérangé; en sorte qu'on peut dire, avec grande raison, que ce retardement ne vient que du peu de facultés des parties de la génération dans cet animal, lesquelles étoient néanmoins suffi-

fantes pour produire la chute & la renaissance de la tête, puisque les meules nous indiquoient qu'il avoit eu sa tête de dauguet, sa seconde tête, sa troisième, la quatrième & dix cors jeune ment au temps où nous l'avons pris. »

Cette observation de M. le marquis d'Amézaga semble prouver encore mieux que toutes les observations qu'on avoit fait précédemment, que la chute & le renouvellement de la tête des cerfs, dépendent en totalité de la présence des daintiers ou testicules, & en partie de leur état plus ou moins complet ; car les testicules étant, pour ainsi dire, imparfaits & beaucoup trop petits, la tête étoit par cette raison plus long-temps à se former, & tomboit aussi beaucoup plus tard que dans les autres cerfs.

Nous avons donné * une indication assez détaillée au sujet d'une race particulière de cerf, connu sous le nom de cerf noir ou cerf des Ardennes ; mais nous

* Tome V, pages 160 & suiv.

ignorions que cette race eût des variétés. Feu M. Colinson m'a écrit que le roi d'Angleterre, Jacques I.^{er} avoit fait venir plusieurs cerfs noirs ou du moins très-bruns, de différens pays, mais sur-tout du Holstein, de Danemarck & de Norwège, & il m'observe en même temps que ces cerfs sont différens de celui que j'ai décrit dans mon Ouvrage.

« Ils ont, dit-il, des empaumures larges & aplaties à leurs bois comme les daims. Ce qui n'est pas dans celui des Ardennes. Il ajoute, que le roi Jacques avoit fait mettre plusieurs de ces cerfs dans deux forêts voisines de Londres, & qu'il en avoit envoyé quelques autres en Ecosse, d'où ils se sont répandus dans plusieurs endroits; pendant l'hiver, ils paroissent noirs & ont le poil hérissé, l'été ils sont bruns & ont le poil lisse, mais ils ne sont pas si bons à manger que les cerfs ordinaires (a). »

(a) Extrait de deux lettres de M. Colinson à M. de Buffon, en date des 30 décembre 1764 & 6 février 1765.

Pontoppidam, en parlant des cerfs de Norwège, dit: « Qu'il ne s'en trouve que dans les diocèses de Berghen & de Drontheim, c'est-à-dire, dans la partie occidentale du royaume, & que ces animaux traversent quelquefois en troupes les canaux qui sont entre le continent & les îles voisines de la côte, ayant la tête appuyée sur la croupe les uns des autres; & quand le chef de la file est fatigué, il se retire pour se reposer, & le plus vigoureux prend sa place (b). »

Quelques gens ont pensé qu'on pourroit rendre domestiques les cerfs de nos bois, en les traitant comme les Lapons traitent les rennes avec soin & douceur. Nous pouvons citer à ce sujet un exemple qu'on pourroit suivre. Autrefois il n'y avoit point de cerfs à l'Isle-de-France, ce sont les Portugais qui en ont peuplé cette île. Ils sont petits & ont le poil plus gris que ceux d'Europe, desquels

(b) Histoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidam, *Journal étranger*, Juin, 1756.

néanmoins ils tirent leur origine. Lorsque les François s'établirent dans l'île, ils trouvèrent une grande quantité de ces cerfs; ils en ont détruit une partie, & le reste s'est réfugié dans les endroits les moins fréquentés de l'île. On est parvenu à les rendre domestiques, & quelques habitans en ont des troupeaux (c).

Nous avons vu à l'École vétérinaire une petite espèce de cerf qu'on nous a dit venir du cap de Bonne-espérance, dont la robe étoit semée de taches blanches, comme celles de l'axis; on lui donnoit le nom de *Cerf-cochon*, parce qu'il n'a pas la même légèreté de corps & les jambes plus grosses que les autres animaux de ce genre. On en peut voir la figure (planche XVIII). Il n'avoit que trois pieds quatre pouces & demi de long, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité du corps, les jambes courtes, les pieds & les sabots fort petits; le pelage fauve semé de taches blanches, l'œil noir & bien ouvert, avec de grands poils

(c) Note communiquée par M. le vicomte de Querhoënt, à M. de Buffon.

noirs à la paupière supérieure, les narinaux noirs, une bande noirâtre des narinaux aux coins de la bouche; la tête couleur de ventre de biche mêlée de grisâtre, brune sur le chanfrein & à côté des yeux; les oreilles fort larges, garnies de poils blancs en dedans, & d'un poil ras gris mêlé de fauve en dehors. Le bois de ce cerf avoit onze pouces sept lignes de long, sur dix lignes de grosseur, le dessus du dos étoit plus brun que le reste du corps; la queue fauve dessus & blanche dessous, & les jambes étoient d'un brun noirâtre.

Il paroît que cet animal approche plus de l'espèce du cerf que de celle du daim. On en peut juger par la seule inspection de son bois.

DU DAIM ET DE L'AXIS.

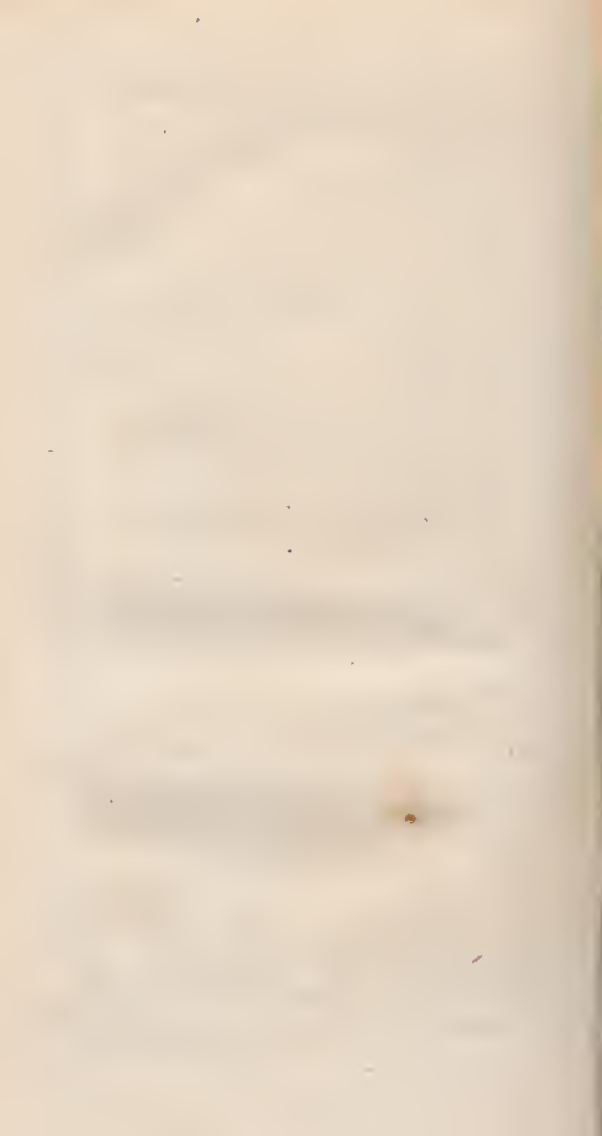
M. le duc de Richmond avoit dans son parc, en 1765, une grande quantité de cette espèce de daims, qu'on appelle vulgairement *Cerfs du Gange*, & que j'ai nommé *Axis*. M. Colinson m'a écrit qu'il lui avoit assuré qu'ils engendroient avec les autres daims;



de Chev. del.

A. Baron Sculp.

LE CERF-COCHON.



« Ils vivent volontiers avec eux, dit-il; & ne forment pas des troupes séparées. Il y a plus de soixante ans que l'on a cette espèce en Angleterre; elle y existe avant celle des daims noirs & des daims blancs, & même avant celle du cerf, qui sont plus nouvelles dans l'île de la Grande-Bretagne, & que je crois avoir été envoyées de France, car il n'y avoit auparavant en Angleterre que le daim commun *Fallow-Deer*, & le chevreuil en Écosse; mais, indépendamment de cette première espèce de daims, il y a maintenant le daim axis, le daim noir, le daim fauve & le daim blanc; le mélange de toutes ces couleurs fait que, dans les parcs, il se trouve de très-belles variétés (d). »

Il y avoit, en 1764, à la ménagerie de Versailles, deux daims Chinois, l'un mâle & l'autre femelle, ils n'avoient que deux pieds trois ou quatre pouces de hauteur; le corps & la queue étoient d'un brun-minime, le ventre & les jambes fauve-

(d) Lettres de M. Colinson à M. de Buffon. Londres, 3 décembre 1764 & 21 novembre 1765.

clair, les jambes courtes, le bois large, étendu & garni d'andouillers ; cette pièce, plus petite que celle des daims ordinaires & même que celle de l'axis n'est peut-être néanmoins qu'une variété de celui-ci, quoiqu'il en diffère en ce qu'il n'a pas de taches blanches ; mais on a observé qu'au lieu de ces taches blanches il avoit en plusieurs endroits quelques grands poils fauves, qui tranchoient visiblement sur le brun du corps : au reste, la femelle étoit de la même couleur que le mâle, & je présume que la race pourroit non-seulement se perpétuer en France, mais peut-être même se mêler avec celle de l'axis, d'autant que ces animaux sont également originaires de l'orient de l'Asie.

D U C H E V R E U I L.

J'AI DIT en plusieurs endroits de mon Ouvrage, que dans les animaux libres, le fauve, le brun & le gris sont les couleurs ordinaires, & que c'est l'état de domesticité qui a produit les daims blancs, les lapins blancs, &c. Cependant la Nature seule produit aussi quelquefois

ce même effet dans les animaux sauvages. M. l'abbé de la Villette m'a écrit, qu'un particulier des terres de M. son frère, situées près d'Orgelet en Franche-comté, venoit de lui apporter deux chevrillards, dont l'un étoit de la couleur ordinaire, & l'autre, qui étoit femelle, étoit d'un blanc de lait, & n'avoit de noirâtre que l'extrémité du nez & les ongles (e).

Dans toute l'Amérique septentrionale, on trouve des chevreuils semblables à ceux d'Europe; ils sont seulement plus grands, & d'autant plus que le climat devient plus tempéré. Les chevreuils de la Louisiane sont ordinairement du double plus gros que ceux de France (f). M. de Fontenette, qui m'a assuré ce fait, ajoute qu'ils s'appriivoient aisément. M. Kalma dit la même chose; il cite un chevreuil qui alloit, pendant le jour, prendre sa

(e) Extrait d'une lettre écrite par M. l'abbé de la Villette à M. de Buffon, datée à Lons-le-Sauvier, le 17 juin 1773.

(f) Extrait d'une lettre écrite à M. de Buffon par M. de Fontenette, Médecin du Roi à la nouvelle Orléans, 20 octobre 1750.

nourriture au bois, & revenoit le soir à la maison (g) ; mais, dans les terres de l'Amérique méridionale, il ne laisse pas d'y avoir d'assez grandes variétés dans cette espèce. M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne, dit :

« Qu'on y connoît quatre espèces de cerf, qui portent indistinctement, mâles & femelles, le nom de *biches*. La première espèce, appelée *biche des bois*, ou *biche rouge*, se tient toujours dans les bois fourrés, pour être moins tourmentée des maringouins. Cette biche est plus grande & plus grosse que l'autre espèce qu'on appelle *biche des pallétuviers*, qui est la plus petite des quatre, & néanmoins elle n'est pas si grosse que la biche appelée *biche de barallou*, qui fait la seconde espèce, & qui est de la même couleur que la biche des bois. Quand les mâles sont vieux, leurs bois ne forment qu'une branche de médiocre grandeur & grosseur,

(g) Voyage de Pierre Kalm. *Götting.* 1757, tome II, page 350.

& en tout temps ces bois n'ont guère que quatre ou cinq pouces de hauteur. Ces biches de barallou sont rares, & se battent avec les biches des bois. On remarque dans ces deux espèces, à la partie latérale de chaque narine, deux glandes d'une grosseur fort apparente, qui répandent une humeur blanche & fétide.

La troisième espèce est celle que l'on appelle la *biche des savanes*, elle a le pelage grisâtre, les jambes plus longues que les précédentes, & le corps plus allongé. Les chasseurs ont assuté à M. de la Borde que cette biche des savanes n'avoit pas de glandes au-dessus des narines, comme les autres, qu'elle en diffère aussi par le naturel, en ce qu'elle est moins sauvage, & même curieuse au point de s'approcher des hommes qu'elle aperçoit.

La quatrième est celle des pallétuviers; plus petite & plus commune que les trois autres; ces petites biches ne sont point du tout farouches, leur bois est plus long que celui des autres & plus branchu, portant plusieurs andouillers. On les appelle *biche des pallétuviers*,

parce qu'elles habitent les savanes noyées & les terrains couverts de pallétuviers.

Ces animaux sont friands de manioc, & en détruisent souvent les plantations; leur chair est fort tendre & d'un très-bon goût; les vieux se mangent comme les jeunes, & sont d'un goût supérieur à celui des cerfs d'Europe. Elles s'appriivoisent aisément; on en voit dans les rues de Cayenne, qui sortent de la ville & vont par-tout sans que rien les épouvante. Il y a même des femelles qui vont dans les bois chercher des mâles sauvages, & qui reviennent ensuite avec leurs petits.

Le cariacou est plus petit, son poil est gris tirant sur le blanc; ses bois sont droits & pointus. Il est plutôt de la race des chevreuils que de celle des cerfs; il ne fréquente pas les endroits habités; on n'en voit pas aux environs de la ville de Cayenne, mais il est fort commun dans les grands bois; cependant on l'appriivoise aisément. Il ne fait qu'un petit tous les ans (h). »

(h) Extrait des observations manuscrites de M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne.

Si l'on compare ce que l'on vient de lire avec ce que nous avons dit* à l'article des *Mazames*, pages 318 & suiv. on verra que tous ces prétendus cerfs ou biches de M. de la Borde, ne sont que des chevreuils, dont les variétés sont plus nombreuses dans le nouveau continent que dans l'ancien.

D U R E N N E.

NOUS N'AVONS DONNÉ (*Tome XXIV, Pl. XII, p. 176, Edit. en 31 vol.*) que la gravure du squelette du renne, n'ayant pu jusqu'alors nous procurer cet animal vivant, ou assez bien conservé pour le faire dessiner; nous donnons ici (*Planche XIX*) la figure d'une femelle renne qui étoit vivante à Chantilly, dans les parcs de S. A. S. Monseigneur le Prince de Condé, auquel le roi de Suède l'avoit envoyée avec deux mâles de même espèce, dont l'un mourut en chemin, & le second ne vécut que très peu de temps après son arrivée en France. La femelle a

* Tome V, pages 424 & suiv.

résisté plus long-temps, elle étoit de la grandeur d'une biche, mais moins haute de jambes & plus épaisse de corps; elle portoit un bois comme les mâles, divisé de même par andouillers, dont les uns pointoient en devant & les autres en arrière; mais ce bois étoit plus court que celui des mâles. Voici la description détaillée avec les dimensions de cet animal, telle que M. de Sève me les a données.

« La hauteur du train de devant, est de deux pieds onze pouces, & celle du train de derrière, de deux pieds onze pouces neuf lignes. Son poil est épais & uni comme celui du cerf; les plus courts sur le corps ont au moins quinze lignes de longueur. Il est plus long sous le ventre, fort court sur les jambes, & très-long sur le boulet jusqu'aux ergots. La couleur du poil, qui couvre le corps, est d'un brun roussâtre, plus ou moins foncé dans différens endroits du corps, & mêlé ou jaspé plus ou moins d'un blanc-jaunâtre; sur une partie du dos, les cuisses, le dessus de la tête & le chanfrein, le poil est plus foncé, sur-tout au-dessus du larmier que

Le renne a comme le cerf. Le tour de l'œil est noir. Le museau est d'un brun-foncé, & le tour des naseaux noir ; le bout du museau jusqu'aux naseaux est d'un blanc-vif, ainsi que le bout de la mâchoire inférieure. L'oreille est couverte en dessus d'un poil épais, blanc, tirant sur le fauve, mêlé de poil brun ; le dedans de l'oreille est garni de grands poils blancs. Le cou & la partie supérieure du corps sont d'un blanc-jaunâtre ou fauve très-clair, ainsi que les grands poils qui lui pendent sur la poitrine au bas du cou. Le dessous du ventre est blanc. Sur les côtés au-dessus du ventre, est une bande large & brune comme à la gazelle. Les jambes sont fort menues pour le corps, elles sont, ainsi que les cuisses, d'un brun-foncé, & d'un blanc-sale en dedans, de même que l'extrémité du poil qui couvre les sabots. Les pieds sont fendus comme ceux du cerf. Les deux ergots de devant sont larges & minces ; les deux petits de derrière sont longs, assez minces & plats en dedans ; ces quatre ergots sont très-noirs.

208 *Supplément à l'Histoire*

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps depuis le museau jusqu'à l'anus, en ligne superficielle.....	5.	1.	2.
La même longueur mesurée en ligne droite.....	4.	7.	//
Longueur de la tête jusqu'à l'origine des cornes....	1.	1.	//
Circonférence du museau prise derrière les naseaux...	//	11.	1.
Ouverture des narines..	//	1.	4.
Contour de la bouche..	//	7.	8.
Distance entre les angles de la mâchoire inférieure..	//	1.	8.
Distance entre les angles de la mâchoire supérieure..	//	2.	9.
Distance entre l'angle postérieur & l'oreille.....	//	9.	9.
Distance entre les angles antérieurs des yeux.....	//	5.	3.
Circonférence de la tête, prise devant les cornes....	//	9.	3.
Longueur des oreilles....	//	4.	1.
Largeur de la base mesurée sur la courbure extérieure.....	//	4.	3.
Distance entre les oreilles, prise en bas, suivant la courbure du chignon.....	//	4.	7.
Longueur du cou.....	//	10.	//
Circonférence près la tête.	1.	8.	10.
Circonférence près les épaules.....	//	2.	2.

des Animaux quadrupèdes. 209

	2.	9.	9.
Hauteur du train de devant.....	2.	9.	9.
Hauteur du train de derrière.....	2.	11.	11
Circonférence du corps, derrière les jambes de devant.....	3.	8.	5.
Même circonférence devant les jambes de derrière.	3.	11.	11
Longueur du tronçon de la queue.....	11	4.	3.
Circonférence à son origine.....	11	8.	2.
Longueur du bras depuis le coude jusqu'au genou....	11	11.	2.
Circonférence à l'endroit le plus gros.....	1.	1.	3.
Circonférence du genou..	11	5.	4.
Longueur du canon... ..	11	6.	6.
Circonférence à l'endroit le plus mince.....	11	3.	7.
Circonférence du boulet.:	11	5.	7.
Longueur du paturon.. . .	11	4.	3.
Circonférence du paturon.	11	5.	3.
Circonférence de la couronne.....	11	7.	6.
Hauteur depuis le bas du pied jusqu'au genou.....	11	10.	11
Longueur de la cuisse depuis la rotule jusqu'au jarret.	1.	11	5.
Circonférence près le ventre.....	1.	10.	5.

210 *Supplément à l'Histoire*

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du canon depuis le jarret jusqu'au boulet... .	1.	II	II
Circonférence.....	II	5.	1.
Longueur des ergots.....	II	3.	6.
Hauteur des sabots.. . . .	II	1.	6.
Longueur depuis la pince jusqu'au talon, dans les pieds de devant.....	II	6.	3.
Longueur dans les pieds de derrière.....	II	6.	II
Largeur des deux sabots, dans les pieds de devant.. .	II	3.	II
La même largeur dans ceux de derrière.....	II	3.	5.
Circonférence des deux sabots dans les pieds de devant.....	II	5.	4.
Circonférence des deux sabots dans les pieds de derrière.....	II	5.	1.
Longueur du bois mesuré en ligne droite.....	1.	2.	7.
Et de l'origine à la branche plus courte & plus large.	II	7.	6.
Circonférence à son origine.....	II	3.	10.

Au reste, il ne faut pas juger par la figure que nous donnons du renne, de l'étendue en longueur & en grosseur de son bois. Il y a de ces bois qui s'étendent

en arrière, depuis la tête de l'animal jusqu'à la croupe, & qui pointent en avant par de grands andouillers de plus d'un pied de longueur. Les grandes cornes ou bois fossiles que l'on a rrouvés dans plusieurs endroits, & notamment en Irlande, paroissent avoir appartenu à l'espèce du renne. J'ai été informé, par M. Colinson, qu'il avoit vu de ces grands bois fossiles, qui avoient dix pieds d'intervalle entre leurs extrémités, avec des andouilllets qui s'étendent en avant de la face de l'animal, comme dans le bois du renne (i).

C'est donc à cette espèce & non pas à celle de l'élan, que l'on doit rapporter les bois ou cornes fossiles de l'animal que les Anglois ont appelé *moose-deer*; mais il faut néanmoins convenir qu'actuellement il n'existe pas des rennes assez grands & assez puissans, pour porter des bois aussi gros & aussi longs, que ceux qu'on a trouvés sous terre en Irlande, ainsi que dans quelques autres endroits de l'Europe,

(i) Extrait d'une lettre de M. Colinson à M. de Buffon. Londres, 6 février 1765.

& même dans l'Amérique septentrionale (k).

Au reste, je ne connoissois qu'une seule espèce de renne, auquel j'ai rapporté le caribou d'Amérique, & le daim de Groënland, dont M. Edwards a donné la figure & la description; & ce n'est que depuis peu d'années, que j'ai été informé qu'il y en avoit deux espèces ou plutôt deux variétés, l'une beaucoup plus grande que l'autre. Le renne dont nous donnons ici la figure & la description, est de la petite espèce, & probablement le même que le daim du Groënland de M. Edwards.

Quelques Voyageurs disent que le renne est le daim du nord, qu'il est sauvage en Groënland, & que les plus forts n'y font que de la grosseur d'une genisse de deux ans (l).

(k) On trouve, dans l'Amérique septentrionale, des cornes qui ont dû appartenir à un animal d'une grandeur prodigieuse; on en trouve de pareilles en Irlande. Ces cornes sont branchues, &c. Voyage de Pierre Kalm, tome II, page 435.

(l) Histoire générale des Voyages, tome XIX, page 37.

Pontoppidam assure que les rennes pécissent dans tous les pays du monde, à l'exception de ceux du nord, où il faut même qu'ils habitent les montagnes; mais il ajoute des choses moins croyables, en disant que leur bois est mobile, de façon que l'animal peut le plier en avant ou en arrière, & qu'il a au-dessus des paupières une petite ouverture dans la peau, par laquelle il voit un peu, quand une neige trop abondante l'empêche d'ouvrir les yeux. Ce dernier fait me paroît imaginé, d'après l'usage des Lapons, qui se couvrent les yeux d'un morceau de bois fendu, pour éviter le trop grand éclat de la neige, qui les tend aveugles en peu d'années, lorsqu'ils n'ont pas l'attention de diminuer, par cette précaution, le reflet de cette lumière trop blanche, qui fait grand mal aux yeux (*m*).

Une chose remarquable dans ces animaux, c'est le ctaquement qui se fait entendre dans tous leurs mouvemens, il n'est pas même nécessaire pour cela, que

(*m*) Histoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidam. *Journal étranger.* Juin 1756.

leurs jambes soient en mouvement. Il suffit de leur causer quelque surprise ou quelque crainte en les touchant, pour que ce craquement se fasse entendre. On assure que la même chose arrive à l'élan; mais nous n'avons pas été à portée de le vérifier.

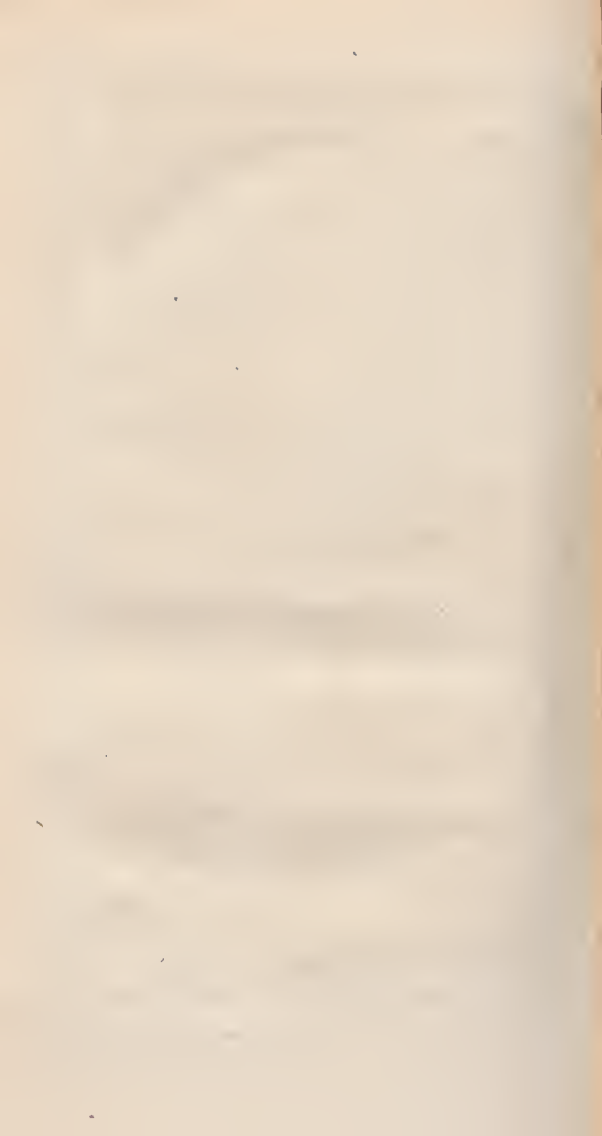




del...

C. Linné Sculp.

LA FEMELLE DU RENNE.



A D D I T I O N

de l'Éditeur Hollandois

(M. le Professeur Allamand).

L'ÉLAN, LE CARIBOU
& LE RENNE*.

C'EST avec raison que M. de Buffon croit que l'Élan de l'Europe, se trouve aussi dans l'Amérique septentrionale, sous le nom d'*Original* (*a*). S'il y a quelque différence entre les animaux désignés par ces deux noms, elle ne consiste guère que dans la grandeur, qui, comme l'on fait, varie beaucoup suivant le climat & la nourriture; & encore même n'est-il pas bien décidé quels sont ceux qui sont les plus grands. M. de Buffon croit que ce

* Édition de Hollande, *in-4.*° tome XV, page 50.

(*a*) Voyez le tome XII, *in-4.*° de cet Ouvrage, Édition de Hollande, page 46.

font ceux d'Europe (b); & il est naturel de le croire, puisque l'on voit que les mêmes animaux sont constamment plus petits dans le nouveau monde que dans l'ancien continent; cependant la plupart des Voyageurs nous représentent l'original comme plus grand que notre élan. M. Dudley, qui en a envoyé une très-bonne description à la Société royale, dit, que ses chasseurs en ont tué un qui étoit haut de plus de dix pieds (c); il a besoin d'une pareille taille pour porter les énormes cornes dont sa tête est chargée, & qui pèsent cent cinquante & même jusqu'à trois ou quatre cents livres, s'il en faut croire la Hontan (d).

Mylord duc de Richemont, qui se fait un plaisir de rassembler, pour l'utilité publique, tout ce qui peut contribuer à la perfection des Arts & à l'augmentation

(b) *Ibidem*, page 48.

(c) Voyez les *Transactions philosophiques*, pour l'année 1721, n.º 368, page 165.

(d) Voyez le tome XII, in-4.º de cet Ouvrage; Édition de Hollande, page 47.

de nos connoissances en Histoire Naturelle, a eu une femelle d'orignal, qui lui avoit été envoyée par M. le Général Carleton, Gouverneur du Canada, en 1766. Elle n'avoit alors qu'une année, & elle a vécu pendant neuf ou dix mois dans son parc de Goedvoed. Quelque temps avant qu'elle mourût, il en fit faire un dessin fort exact, qu'il a eu la bonté de me communiquer. J'ai cru qu'on le verroit ici avec plaisir (*planche 11, édition de Hollande*), pour suppléer à celui que M. de Buffon n'a pas eu le temps de faire achever à Paris. Comme cette femelle étoit encore jeune, elle n'avoit guère plus de cinq pieds de hauteur : sa couleur étoit d'un brun-foncé par dessus le corps, & plus clair par dessous.

J'ai aussi reçu du Canada la tête d'une femelle d'orignal plus âgée. Sa longueur, depuis le bout du museau jusqu'aux oreilles, est de deux pieds trois pouces : sa circonférence, prise des oreilles, est de deux pieds huit pouces, & près de la bouche d'un pied dix pouces : les oreilles sont longues de neuf pouces ; mais, comme cette tête est desséchée, on comprend

que ces dimensions sont plus petites que dans l'animal vivant.

M. de Buffon est aussi dans l'idée que le caribou de l'Amérique est le renne de Lapponie (*e*); & l'on ne peut pas refuser de se rendre aux raisons par lesquelles il appuie son sentiment. J'ai donné une planche du renne, qui ne se trouve point dans l'édition de Paris, c'est la onzième du douzième tome: elle est une copie de celle qui a été publiée par le fameux peintre & graveur Ridinger, qui a dessiné l'animal d'après nature. Ici je crois devoir ajouter une autre planche, qui représente le caribou d'Amérique (*f*). C'est encore au duc de Richemont que j'en suis redevable. Cet animal lui a été envoyé du Canada, & il a vécu assez long-temps dans son parc: son bois ne faisoit que commencer à pousser quand il a été dessiné. Quoique je ne puisse rien dire pour l'éclaircissement de cette planche, je suis

(*e*) Voyez le tome XII, in-4.^o de cet Ouvrage, Édition de Hollande, page 47.

(*f*) Planche 111, tome XV, in-4.^o Édition de Hollande,

persuadé qu'on la verra ici avec plaisir; c'est la seule qui représente au vrai le caribou. En la comparant avec celle du renne, il paroîtra d'abord qu'il y a une assez grande différence entre les deux animaux qui y sont représentés; mais l'absence des cornes dans le caribou, change beaucoup sa physionomie. La différence entre ce caribou & le renne, paroîtra encore plus marquée, si l'on jette les yeux sur la *planche IV (g)*. Elle représente un animal qui a été vu en 1769 à la foire d'Amsterdam. S'il en faut croire les matelots qui le faisoient voir, il avoit été pris dans la mer du nord, à 76 degrés de latitude, & environ à cinquante lieues de terre. Le capitaine Bré, de Schiedam, qui commandoit un vaisseau destiné à la pêche de la baleine, vit quatre de ces animaux nageant en pleine-mer; il fit mettre d'abord quelques hommes dans la chaloupe, qui les suivirent à force de rame pendant près de trois heures sans pouvoir les atteindre : enfin ils en

(g) *Volume XV, in-4.º* Édition de Hollande.

attrapèrent deux qui étoient jeunes, l'un est mort avant que d'arriver en Hollande, & l'autre est celui dont je donne la figure, & qui a été montré à Amsterdam. Voilà l'histoire de la prise de cet animal, telle qu'elle a été racontée par des matelots, qui disoient en avoir été les témoins. On ne sera pas fort disposé à la croire : la constance de ces animaux, nageant à cinquante lieues de toute terre, est plus que suspecte. Le capitaine Bré auroit pu me donner là-dessus des informations plus sûres; aussi ai-je voulu m'adresser à lui pour lui en demander; mais j'ai appris qu'il étoit parti pour un nouveau voyage, dont il n'est pas encore de retour.

Quoi qu'il en soit de cette histoire, cet animal venoit sûrement d'un pays très-froid; la moindre chaleur l'incommodoit, & pour le rafraîchir on lui jetoit souvent des seaux d'eau sur le corps, sans que son poil en parût mouillé: il n'y eut pas moyen de le conserver long-temps en vie; il mourut au bout de quatre mois à Groningue, où on le faisoit voir pour de l'argent. On le donnoit pour un renne, & c'en étoit véritablement un.

Il ressembloit fort à ce daim de Groënland, dont M. Edwards nous a conservé la figure, & que M. de Buffon a pris pour un renne (*h*). Ces deux animaux ne diffèrent presque qu'en ce que le bois de ce daim est sans empaumures; mais les variétés que M. Daubenton a trouvées entre les bois de renne qui sont dans le Cabinet du Roi, nous prouvent assez que les empaumures n'ont rien de constant dans ces animaux, & que les caractères distinctifs qu'on en voudroit tirer, sont très-équivoques.

(*h*) Voyez le tome *XII*, in-4.^o de cet Ouvrage, page 46, Édition de Hollande.



DESCRIPTION

DU RENNE*,

(Par M. le Professeur Allamand)

LE RENNE, qui est représenté dans la *planche IV*, étoit un mâle. La couleur de son poil étoit d'un gris-cendré à l'extrémité, mais blanche vers sa racine. Tout son corps étoit couvert d'un duvet fort épais, d'où sortoient en divers endroits quelques poils assez roides, dont la pointe étoit brune. La partie inférieure de son cou se faisoit remarquer par des poils de huit à neuf pouces, dont elle étoit toute couverte, & qui étoient beaucoup plus fins que des crins, & d'un beau blanc. Le bout de son museau étoit noir & velu. Chacune des perches de son bois étoit

* *Histoire Naturelle*, tome *XV*, in-4.^o page 52.
Édition de Hollande.

chargée de trois andouillers ; ceux qui sortoient de la partie inférieure étoient dirigés en avant sur le front ; ils se terminoient tous en pointe, & ce n'étoit qu'à l'extrémité supérieure de chaque perche qu'on remarquoit des empaumures ; mais vraisemblablement il en auroit paru d'autres, si l'animal avoit vécu plus long-temps : je vois par un dessin que M. Camper a fait de cet animal, lorsqu'il étoit plus âgé de quatre mois, & qu'il a eu la bonté de me communiquer, que les empaumures du haut du bois s'étoient élargies, qu'elles commençoient à former de nouveaux andouillers, & que ceux qui sont représentés pointus dans notre planche, avoient acquis plus de largeur.

Ce renne avoit les jambes plus courtes, mais plus fortes & plus grosses que celles du cerf. Ses sabots étoient aussi beaucoup plus larges, & par-là même plus propres à le soutenir sur la neige ; le bout de l'un étoit placé sur l'extrémité de l'autre. Voici les dimensions de ses principales parties.

224 *Supplément à l'Histoire*

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur du corps mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.....	4.	8.	//
Hauteur du train de devant..	2.	8.	//
Hauteur du train de derrière.....	3.	2.	//
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine des cornes..	//	7.	6.
Longueur des cornes.....	1.	//	//
Longueur de l'andouiller, qui est dirigé au-devant de la tête.....	//	4.	9.
Distance entre les cornes..	//	2.	6.
Distance entre les deux naseaux.....	//	1.	2.
Distance d'un œil à l'autre.....	//	5.	//
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.....	//	1.	6.
Hauteur des jambes de derrière jusqu'à l'abdomen..	2.	1.	//
Longueur de la queue....	//	6.	//
Circonférence du corps, prise autour du ventre.....	4.	2.	//

Ce renne n'est pas le seul qui ait paru dans nos provinces ; M. le Professeur Camper en a reçu un qui malheureuse-

ment n'a vécu chez lui que vingt-quatre heures. Sa prompte mort est une perte pour l'Histoire Naturelle ; si cet animal avoit pu être observé, pendant quelque temps, par un homme aussi exact & pénétrant que M. Camper, nous serions parfaitement instruits de tout ce qui le regarde. Cependant nous avons lieu de nous féliciter qu'il soit tombé en si bonnes mains. M. Camper l'a anatomisé avec soin, & il m'en a envoyé une description très-intéressante, qui le fera connoître mieux qu'il ne nous est connu par tout ce que les autres en ont dit jusqu'à présent ; on la lira ici avec plaisir ; la voici donc telle qu'il a bien voulu me la communiquer.

OBSERVATIONS

SUR LE RENNE,

*Faites à Groningue par M. le Professeur
P. Camper.*

LE RENNE qu'on m'avoit envoyé de la Lapponie par Dronthem & Amsterdam, arriva à Groningue le 21 juin 1771.
K v.

Il étoit fort foible, non-seulement à cause de la fatigue du voyage & de la chaleur du climat, mais probablement sur-tout à cause d'un ulcère entre le bonnet ou deuxième estomac & le diaphragme, dont il mourut le lendemain. Dès qu'il fut chez moi, il mangea avec appétit de l'herbe, du pain & autres choses qu'on lui présenta, & il but assez copieusement. Il ne mourut point faute de nourriture; car, en l'ouvrant, je trouvai ses estomacs & ses boyaux remplis. Sa mort fut lente & accompagnée de convulsions qui étoient tantôt universelles, & tantôt uniquement visibles à la tête: les yeux sur-tout en souffrirent beaucoup.

C'étoit un mâle âgé de quatre ans. Tous les os de son squelette offroient encore les épiphyses, ce qui prouve qu'il n'avoit pas atteint son plein accroissement, auquel il ne seroit parvenu qu'à l'âge de cinq ans. Ainsi, on en peut conclure que cet animal peut vivre au moins vingt ans.

La couleur du corps étoit brune & mêlée de noir, de jaune & de blanc; le poil du ventre & sur-tout des flancs, étoit blanc avec des pointes brunes.

comme dans les autres bêtes fauves. Celui des jambes étoit d'un jaune-foncé; celui de la tête titoit sur le noir; celui des flancs étoit très-touffu; celui du cou & du poitrail étoit aussi fort épais & très-long.

Le poil qui couvroit le corps étoit si fragile, qu'il se cassoit transversalement dès qu'on le tiroit un peu; il étoit d'une figure ondoyée, & d'une substance assez semblable à celle de la moëlle des joncs dont on fait les nattes; sa partie fragile étoit blanche. Le poil de la tête, du dessous du cou & des jambes jusqu'aux ongles, n'avoit point cette fragilité; il étoit au contraire aussi fort que celui d'une vache.

La couronne des sabots étoit recouverte de tous côtés d'un poil fort long. Les pieds de derrière avoient entre les doigts une pellicule assez large, faite de la peau qui couvroit le corps, mais parsemée de petites glandes.

A la hauteur des couronnes des sabots; il y avoit une espèce de canal qui pénéroit jusqu'à l'articulation du canon avec les osselets des doigts; il étoit de la largeur du tuyau d'une plume à écrire, &

rempli de fort longs poils. Je n'ai pas pu découvrir un semblable canal aux pieds de devant, & j'en ignore l'usage.

La figure de cet animal différoit beaucoup de celle qui a été décrite par les Auteurs qui-en ont parlé, & de celle que j'ai dessinée il y a deux ans, & cela parce qu'il étoit extrêmement maigre. M.^{rs} Linnæus, les Auteurs de l'Encyclopédie & Edwards le dépeignent tous fort gras, & par conséquent plus rond & plus épais.

Voici les dimensions de ses principales parties, prises avec le pied de Groningue, qui est un peu moins long que celui de France.

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à la nuque du cou.....	1.	2.	//
Hauteur verticale de la tête, là où elle est la plus grosse.....	//	8.	//
Longueur des oreilles....	//	5.	//
Longueur des vertèbres du cou, entre la tête & la première côte.....	1.	//	//
Longueur du corps, depuis l'épaule jusqu'à l'extrémité de l'ischion.....	3.	6.	//

des Animaux quadrupèdes. 229

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur de l'omoplate..	I.	//	//
Longueur de l'os du bras.	//	II.	//
Longueur du canon.....	//	9.	//
Longueur des doigts du pied de devant avec les fa- bots.....	//	5.	6.
Longueur de l'os de la jambe.....	I.	//	//
Longueur du canon.....	I.	//	//
Longueur des doigts du pied de derrière avec les fa- bots.....	//	6.	//
Hauteur du train de de- vant.....	3.	//	//
Longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'anus....	5.	//	//
Distance entre l'os des iles & la rotule.....	I.	4.	//
Distance entre l'extrémité de l'ischion & la rotule....	I.	4.	//
Hauteur de la partie in- férieure du corps par dessus terre.....	I.	6.	//
Distance entre le poitrail & le penis.....	2.	//	//
Longueur de l'espace qu'oc- cupent les côtes dans les flancs du squelette.....	I.	//	//

« Les yeux ne diffèrent pas de ceux du
daim ou du cerf; la prunelle est transf-

versale, & l'iris brun tirant sur le noir; ses larmiers, semblables à ceux des cerfs, sont remplis d'une matière blanchâtre, résineuse, & plus ou moins transparente. Il y a deux points lacrymaux & deux canaux, comme dans le daim. La paupière supérieure a des cils fort longs & noirs, elle n'est pas percée, comme l'ont prétendu quelques Auteurs, elle est entière. L'évêque Pontoppidam, & sur son autorité M. Haller, ont même voulu rendre raison de cette perforation de la paupière; ils l'ont jugée nécessaire dans un pays presque toujours couvert de neige, dont la blancheur auroit pu nuire, par son éclat, aux yeux de ces animaux sans ce secours. Les hommes faits pour pouvoir vivre dans tous les climats, préviennent autant qu'ils peuvent la cécité par des voiles, ou de petites machines trouées, qui affoiblissent l'éclat de la lumière: le renne, fait pour ce seul climat, n'avoit pas besoin de ce mécanisme; mais il a cette membrane ou paupière interne, si visible dans les oiseaux, & qui se trouve dans plusieurs quadrupèdes, sans y être mobile que dans un petit nombre. Cette

membrane n'est pas non plus percée dans le renne; elle peut couvrir toute la cornée, jusqu'au petit angle de l'œil.

Son nez est fort large, comme dans les vaches, & le museau est plus ou moins plat, couvert d'un poil long grisâtre, & qui s'étend jusqu'à l'intérieur des narines. Les lèvres sont aussi revêtues de poils, excepté un petit bord qui est noirâtre, dur & très-poreux. Les narines sont fort éloignées l'une de l'autre. La lèvre inférieure est étroite, & la bouche très-fendue, comme dans la brebis.

Il a huit dents incisives à la mâchoire inférieure, mais très-petites, & très-lâchement attachées; il n'en a point à la mâchoire supérieure, non plus que les autres ruminans, mais j'ai cru y remarquer des crochets, quoiqu'ils ne paroissent pas encore hors des gencives; dans la mâchoire inférieure, je n'en ai vu aucun indice. Les chevaux en ont aux deux mâchoires, mais il est rare que les jumens en aient; les daims, tant mâles que femelles, n'en ont presque jamais; mais j'ai préparé cet été la tête d'une biche nouvellement née, qui a un très-grand crochet à la mâ-

choire supérieure du côté gauche. La Nature varie trop dans cette partie pour qu'on puisse y déterminer rien de constant. Il y a six dents mâcheliètes à chaque côté des deux mâchoites, c'est-à-dire, qu'il y en a vingt-quatre en tout.

Je n'ai rien à remarquer au sujet des cornes, elles ne faisoient que de naître; l'une avoit un pouce, & l'autre un pouce & demi de hauteur: leur base étoit située entre l'orbite & l'occiput, un peu plus près de ce dernier. Le poil qui les couvroit étoit joliment contourné, & d'un gris tirant sur le noir; en le voyant d'une certaine distance, on auroit pris les deux touffes de ce poil pour deux grandes souris posées sur la tête de l'animal.

Le cou est court, & un peu plus atqué que celui de la brebis, mais moins que celui du chameau. Le corps paroît robuste; le dos est un peu élevé vers les épaules, & assez droit par-tout ailleurs, quoique les vertèbres soient un peu formées en arc.

La queue est fort petite, recourbée en bas & très-garnie de poils.

Les testicules sont très-petits, & ne par-

toissent point hors du corps. La verge n'est pas grande; le prépuce est sans poil, comme un nombril; il est fort ridé en dedans, & chargé ou couvert d'une croûte pierreuse.

Les sabots sont grands. longs & convexes en dehors; mais ils n'avoient pas les bouts placés les uns sur les autres, comme ceux du renne que j'ai dessiné il y a deux ans. Les ergots sont aussi fort longs, & ceux des pieds extérieurs touchoient à terre quand l'animal étoit debout, mais ceux des pieds postérieurs étoient placés plus haut, & ne descendoient pas si bas; aussi les os des doigts en sont-ils plus courts.

Ces huit ergots étoient creux, apparemment parce que l'animal ne les usoit pas.

Les intestins étoient exactement semblables à ceux du daim. Il n'y avoit point de vésicule du fiel; les reins étoient lisses & sans division; les poumons étoient grands; la trachée-artère étoit extrêmement large.

Le cœur étoit d'une grandeur médiocre, &, comme celui du daim, ne contenoit qu'un seul osselet. Cet osselet sou-

tient la base de la valvule sémilunaire de l'aorte, qui est opposée aux deux autres, sur lesquelles les artères coronaires du cœur prennent leur origine. Ce même osselet donne de la fermeté à la cloison membraneuse, qui est entre les deux sinus du cœur, & à la base de la valvule triglochine du ventricule droit.

Ce qui m'a paru de plus remarquable dans cet animal, est une poche membraneuse & fort large, placée sous la peau du cou, & qui prenoit son origine entre l'os hyoïde & le cartilage thyroïde par un canal conique; ce canal alloit en s'élargissant, & se changeoit en une espèce de sac membraneux, soutenu par deux muscles oblongs; ces muscles tirent leur origine de la partie inférieure de l'os hyoïde, précisément là où la base, l'os graniforme & les cornes se réunissent.

Ces muscles sont plats, minces, larges d'un demi-pouce, & descendent des deux côtés de la poche jusqu'au milieu du sac, où les fibres se séparent & se perdent dans la membrane extérieure & musculeuse de la poche; ils relèvent & soutiennent cette partie à peu-près comme les crémasteres

soutiennent & élèvent le péritoine, qui est autour des testicules dans les singes & autres animaux semblables.

Cette poche s'ouvre dans le larynx, sous la racine de l'épiglotte, par un large orifice, qui admettoit mon doigt très-aisément.

Lorsque l'animal fait sortir avec force l'air des poumons, comme quand il fait des mugissemens, l'air tombe dans cette poche, l'enfle & cause nécessairement une tumeur considérable à l'endroit indiqué; le son doit aussi nécessairement changer beaucoup par-là; les deux muscles vident la poche de l'air quand l'animal cesse de mugir.

J'ai démontré, il y a vingt ans, une semblable poche dans plusieurs papions & guenons; &, l'année passée, j'ai eu occasion de faire voir à mes auditeurs qu'il y en avoit une double dans l'orang-outang: j'en donnerai la description & la figure dans un Mémoire que je me propose de publier, sur la voix de l'homme & de plusieurs animaux. Je ne saurois déterminer si la femelle renne a cette

poche comme le mâle : dans les singes, les deux sexes en font pourvus ; je ne me souviens pas de l'avoir trouvée dans le daim ; la biche ne l'a pas. »



ADDIT I O N

A l'article du Lièvre¹; de l'Écureuil², avec un animal anonyme; un autre auquel nous avons donné la dénomination de Rat de Madagascar; enfin un autre que nous appelons Taguan ou grand Écureuil volant³.

D U L I È V R E.

TOUT le monde sait que les Lièvres se forment un gîte, & qu'ils ne creusent pas profondément la terre comme les

¹ Tome I I, page 96.

² Tome I I, page 269.

³ Tome I V, page 24.

lapins pour se faire un terrier ; cependant j'ai été informé par M. Hettlinger, habile Naturaliste, qui fait travailler actuellement aux mines des Pyrénées, que, dans les monragnes des environs de Baigory, les lièvres se creusent souvent des tanières entre des rochers, chose, dit-il, qu'on ne remarque nulle part (a).

On sait aussi que les lièvres ne se tiennent pas volontiers dans les endroits qu'habitent les lapins ; mais il paroît que réciproquement les lapins ne multiplient pas beaucoup dans les pays où les lièvres sont en grand nombre.

« Dans la Norwège (dit Pontoppidan) les lapins ne se trouvent que dans peu d'endroits, mais les lièvres sont en fort grand nombre, leur poil brun & gris en été devient blanc en hiver ; ils prennent & mangent les souris comme les chats ; ils sont plus petits que ceux du Danemarck (b). »

(a) Extrait d'une lettre écrite par M. Hettlinger à M. de Buffon, datée de Baigory, le 16 juillet 1774.

(b) Histoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidan, *Journal étranger*, Juin 1756.

Je doute fort que ces lièvres mangent des souris, d'autant que ce n'est pas le seul fait merveilleux ou faux que l'on puisse reprocher à Pontoppidam.

« A l'Isle-de-France, dit M. le vicomte de Querhoënt, les lièvres ne sont pas plus grands que les lapins de France, ils ont la chair blanche, & ils ne font point de terriers; leur poil est plus lisse que celui des nôtres, & ils ont une grande tache noire derrière la tête & le cou; ils sont très-répançus. »

M. Adanson dit aussi que les lièvres du Sénégal ne sont pas tout-à-fait comme ceux de France, qu'ils sont un peu moins gros, qu'ils tiennent par la couleur du lapin & du lièvre, que leur chair est délicate & d'un goût exquis (c).

DE L'ÉCUREUIL.

LES ÉCUREUILS sont plutôt des animaux

(c) Voyage au Sénégal, par M. Adanson, page 25.

originaires des terres du nord que des contrées tempérées; car ils sont si abondans en Sibérie, qu'on en vend les peaux par milliers. Les Sibériens, à ce que dit M. Gmelin, les prennent avec des espèces de trapes, faites à peu-près comme des quatre en chiffres, dans lesquels on met pour appât un morceau de poisson fumé, & on tend ces trapes sur les arbres (d).

Nous avons déjà parlé des écureuils noirs, qui se trouvent en Amérique. M. Aubry, Curé de Saint-Louis, a dans son cabinet un écureuil qui lui a été envoyé de la Martinique, qui est tout noir; ses oreilles n'ont presque point de poil ou du moins n'ont qu'un petit poil très-court, ce qui le distingue des autres écureuils.

M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne, dit qu'il n'y a à la Guyane qu'une seule espèce d'écureuil, qu'il se tient dans les bois, que son poil est rougeâtre, & qu'il n'est pas plus grand que

(d) Voyage de Gmelin en Sibérie, tome II, page 232.

le rat d'Europe, qu'il vit de graine de *Maripa*, d'*Aoura*, de *Comana*, &c. qu'il fait ses petits dans des trous d'arbres au nombre de deux, qu'il mord comme le rat, & que cependant il s'apprivoise aisément, que son cri est un petit sifflement, qu'on le voit toujours seul sautant de branche en branche sur les arbres.

Je ne suis pas bien assuré que cet animal de la Guyane, dont parle M. de la Borde, soit un véritable écureuil, parce que ces animaux, en général, ne se trouvent guère dans les climats très-chauds, tel que celui de la Guyane. Leur espèce est au contraire fort nombreuse & très-variée dans les contrées tempérées & froides, de l'un & de l'autre continent.

« On trouve (dit M. Kalm) plusieurs espèces d'écureuils en Pensilvanie, & l'on élève de préférence la petite espèce (l'écureuil de terre), parce qu'il est le plus joli, quoiqu'assez difficile à apprivoiser. Les grands écureuils font beaucoup de dommages dans les plantations de maïs; ils montent sur les épis & les coupent en deux pour en manger la

moëlle ; ils arrivent quelquefois par centaines dans un champ, & le détruisent souvent dans une seule nuit. On a mis leur vie à prix pour tâcher de les détruire ; on mange leur chair, mais on fait peu de cas de la peau (e). . . . Les écureuils gris sont fort communs en Pensilvanie, & dans plusieurs autres parties de l'Amérique septentrionale. Ils ressemblent à ceux de Suède pour la forme, mais en été & en hiver, ils conservent leur poil gris, & ils sont aussi un peu plus gros. Ces écureuils font leurs nids dans des arbres creux avec de la mousse & de la paille. Ils se nourrissent des fruits des bois, mais ils préfèrent le maïs. Ils se font des provisions pour l'hiver, & se tiennent dans leur magasin dans le temps des grands froids. Non-seulement ces animaux font beaucoup de tort aux maïs, mais encore aux chênes dont ils coupent la fleur dès qu'elle vient à paroître, en sorte que ces arbres rapportent très-peu de gland. . . . On prétend qu'ils sont actuellement plus

(e) Voyage de Kalm, tome II, page 245.

nombreux qu'autrefois dans les campagnes de la Pensilvanie, & qu'ils se sont multipliés à mesure qu'on a augmenté les plantations de maïs, dont ils font leur principale nourriture (f). »

ANIMAL ANONYME.

NOUS DONNONS ici (*planche xx*) la figure d'un animal nouveau, c'est-à-dire inconnu à tous les Naturalistes, dont le dessin a été fait par M. le chevalier Bruce, qui m'a permis de le faire copier: cet animal dont nous ignorons le nom, & que nous appellerons l'*Anonyme*, en attendant qu'on nous dise son nom, a quelques rapports avec le lièvre; & d'autres avec l'écureuil. Voici ce que M. Bruce m'en a laissé par écrit:

« Il existe dans la Lybie, au midi du lac qu'on appeloit autrefois *Palus Tritonides*, un très-singulier animal, de neuf à dix pouces de long, avec les oreilles presque aussi longues que la moitié du

(f) Voyage de Kalm, tome II, page 450.

corps & larges à proportion; ce qui ne se trouve dans aucun animal quadrupède, à l'exception de la chauve-fouris oreillard. Il a le museau presque comme le renard, & cependant il paroît tenir de plus près à l'écureuil; il vit sur les palmiers & en mange le fruit; il a les ongles courts qu'il peut encore retirer; c'est un très-joli animal, sa couleur est d'un blanc mêlé d'un peu de gris & de fauve-clair, l'intérieur des oreilles n'est nu que dans le milieu, elles sont couvertes d'un petit poil brun mêlé de fauve, & garnies en dedans de grands poils blancs, le bout du nez noir, la queue fauve & noire à son extrémité, elle est assez longue, mais d'une forme différente de celle des écureuils, & tout le poil, tant du corps que de la queue, est très-doux au toucher.

DU RAT DE MADAGASCAR.

NOUS DONNONS ici la figure (*planche XXI*) d'un petit animal de Madagascar, qui a été dessiné vivant chez Madame la comtesse de Marsan; il nous paroît approcher de l'espèce de l'écureuil ou de celle du palmiste plus que de celle



del.

M. Hansard & Co.

L'ANIMAL ANONYME.



du rat, car on nous a assuré qu'on le trouvoit sur les palmiers; nous n'avons pu obtenir de plus amples indications sur cet animal. On doit seulement observer que, comme il n'a point d'ongles saillans aux pieds de derrière ni à ceux de devant, il paroît faire une espèce particulière très-différente de celle des rats, & s'approcher de l'écureuil & du palmiste. Il semble qu'on peut rapporter à cet animal le rat de la côte sud-ouest de Madagascar, dont parlent les Voyageurs hollandois, car ils disent que ces rats se tiennent sur les palmiers, en mangent les fruits, qu'ils ont le corps long, le museau aigu, les pieds courts & une longue queue tachetée (g). Ces caractères s'accordent assez avec ceux que présente la figure que nous donnons ici du rat de Madagascar, pour qu'on puisse croire qu'il est de cette espèce.

Il a vécu plusieurs années chez Madame la comtesse de Marfan; il avoit les mouvemens très-vifs, mais un petit cri

(g) Recueil des Voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes orientales, tome I, pages 413 & suiv.

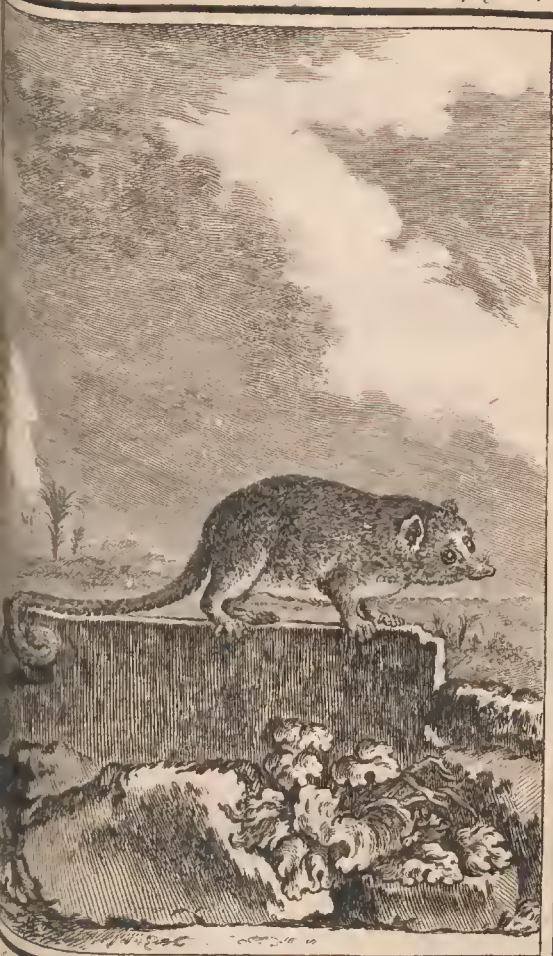
plus foible que celui de l'écureuil & à peu près semblable ; il mange aussi comme les écureuils avec ses pattes de devant, relevant sa queue, se dressant & grimpan aussi de même en écartant les jambes ; il mord assez serré & ne s'apprivoise pas ; on l'a nourri d'amandes & de fruits ; il ne sortoit guère de sa caisse que la nuit, & il a très bien passé les hivers dans une chambre où le froid étoit tempéré par un peu de feu.

DU TAGUAN

OU GRAND ÉCUREUIL VOLANT.

NOUS AVONS DIT¹ qu'il existe de plus grands polatouches que ceux dont nous avons donné la description, & que nous avons au Cabinet une peau qui ne peut provenir que d'un animal plus grand que le polatouche ordinaire. M. Daubenton a fait la description de cette peau (*Tome XX, pag. 133, Edit. en trente-un volumes*) ; cette peau a en effet cinq pouces & demi de

¹ Tome IV, page 31.



sculp. del.

Cath. Haussard Sc.

LE RAT DE MADAGASCAR.



long, tandis que la peau du polatouche ordinaire n'a guère que quatre pouces de longueur; mais cette différence n'est rien en comparaison de celle qui se trouve pour la grandeur entre notre polatouche & le taguan des Indes orientales, dont la dépouille a été envoyée de *Mahé* à S. A. S. Monseigneur le Prince de Condé, qui a eu assez de bonté pour me le faire voir & en conférer avec moi. (Nous en donnons ici la figure *Planch. XXII.*) Ce grand écuteuil volant, conservé dans le très-riche cabinet de Chantilly, a vingt-trois pouces de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps; il se trouve non-seulement à *Mahé*, mais aux îles Philippines, & vraisemblablement dans plusieurs autres endroits des Indes méridionales; celui-ci a été pris dans les terres voisines de la côte du Malabar; c'est un géant en comparaison du polatouche de Russie & même de celui d'Amérique; car communément ceux-ci n'ont que quatre pouces & demi ou cinq pouces tout au plus. Néanmoins le taguan ressemble pour la forme au polatouche dont il a les principaux caractères, tel

que le prolongement de la peau qui est tout-à-fait conforme ; mais, comme il en diffère excessivement par la grandeur & assez évidemment par d'autres caractères que je vais indiquer, on doit en faire une espèce séparée de celle du polatouche, & c'est par cette raison que nous l'avons indiqué par le nom de *Taguan* qu'il porte aux îles Philippines, selon le témoignage de quelques Voyageurs.

Le taguan diffère donc du polatouche, 1.^o par la grandeur, ayant vingt-trois pouces de long, tandis que le polatouche n'en a pas cinq. 2.^o Par la queue qui a près de vingt-un pouces, tandis que celle du polatouche n'a guère que trois pouces & demi; d'ailleurs la queue n'est point aplatie comme celle du polatouche, mais de forme ronde, assez semblable à celle du chat, & couverte de longs poils bruns-noirâtres. 3.^o Il paroît que les yeux & les oreilles de ce grand écureuil volant, sont placés & enfoncés comme ceux du polatouche, & que les moustaches noires, sont relativement les mêmes; mais la tête de ce grand écureuil volant est moins grosse à proportion du corps que celle du

polatouche. 4.^o La face est toute noire; les côtés de la tête & des joues sont mêlés de poils noirâtres & de poils blancs; le dessus du nez & le tour des yeux sont couverts des mêmes poils noirs, roux & blancs; derrière les oreilles sont de grands poils brun-musc ou minime, qui couvrent les côtés du cou, ce qui ne se voit point sur le polatouche. Le dessus de la tête & de tout le corps, jusqu'auprès de la queue, est jaspé de poils noirs & blancs où le noir domine, car le poil blanc est noirâtre à son origine, & ne devient blanc qu'à un tiers de distance de son extrémité. Le dessous du corps est d'un blanc gris-terne, & cette couleur s'étend jusque sous le ventre. 5.^o Le prolongement de la peau est couvert au-dessus de poils d'un brun-musc, & en dessous de poils cendrés & jaunâtres. Les jambes sont d'un roux-noir qui se réunit au-dessus de la queue, & rend la partie supérieure de la queue brune; cette nuance de brun augmente imperceptiblement jusqu'au noir, qui est la couleur de l'extrémité de la queue. Les pieds de ce grand écureuil volant ont le même nom.

bre de doigts que ceux du polatouche; mais ces doigts sont couverts de poils noirs, tandis que ceux du polatouche le sont de poils blancs. Les ongles sont courbes & assez minces, & leur empattement est large & crochu à l'extrémité, comme dans les chats; ces rapports & celui de la ressemblance de la queue, a fait donner à cet animal la dénomination de *chat volant*, par ceux qui l'avoient apporté. Au reste, le plus grand ongle des pieds de devant avoit cinq lignes & demie de longueur, & le plus grand ongle des pieds de derrière cinq lignes seulement, quoiqu'il soit d'une forme plus allongée que ceux de devant.

On peut voir (*planche XXIII*) la figure de cet animal rare que M. de Sève a dessiné aussi parfaitement que l'état de sa dépouille pouvoit le permettre; nous lui avons donné le nom de *taguan*, en conséquence d'un passage que nous avons trouvé dans les Voyageurs, & que je dois rapporter ici :

« Les îles Philippines sont le seul endroit où l'on voit une espèce de chat

volant, de la grandeur des lièvres & de la couleur des renards, auxquels les Insulaires donnent le nom de *Taguan*. Ils ont des ailes comme les chauve-fouris, mais couvertes de poil, dont ils se servent pour sauter d'un arbre sur l'autre, à la distance de trente palmes (*h*). »

Après avoir rédigé cet article, l'Ouvrage de M. Vosmaër, qui contient la description de quelques animaux quadrupèdes & de quelques oiseaux, m'est tombé entre les mains; j'y ai vu avec plaisir la description de ce grand écureuil volant, & quelques notices au sujet du polatouche ou petit écureuil volant.

M. Vosmaër dit, qu'il a vu deux petits polatouches vivans, mais qu'ils n'ont pas vécu long-temps à la ménagerie de S. A. S. Monseigneur le Prince d'Orange.

« Ils dormoient, dit-il, presque toute la journée; quand on les pouffoit vivement, ils faisoient bien un petit saut

(*h*) Histoire générale des Voyages, tome X,
page 410.

comme pour voler, mais ils s'esquivoient d'abord avec frayeur, car ils sont peureux; ils aiment beaucoup la chaleur, & si on les découvroit, ils se fourroient au plus vîte sous de la laine qu'on leur donnoit pour se coucher; leur nourriture étoit du pain trempé, des fruits, &c. qu'ils mangeoient de la même façon que les écureuils avec leurs pattes de devant & assis sur leur derrière. A l'approche de la nuit on les voyoit plus en mouvement, la différence du climat influe certainement beaucoup dans le changement de nature de ces petits animaux, qui paroissent fort délicats (i). »

Ce que je viens de citer, d'après M. Vosmaër, est très-conforme à ce que j'ai vu moi-même sur plusieurs de ces petits animaux; j'en ai encore actuellement un (17 mars 1775) vivant dans une cage, au fond de laquelle est une petite cabane faite exprès; il se tient tout le jour fourré dans du coton, & n'en sort guère que le

(i) Description d'un écureuil volant, par M. Vosmaër, page 9. Amsterdam, 1767.

soir pour prendre sa nourriture ; il a un très-petit cri, comme une souris qu'il ne fait entendre que quand on le force à sortir de son coton ; il mord même assez serré, quoique ses dents soient très-petites ; son poil est de la plus grande finesse au toucher ; on a de la peine à lui faire étendre ses membranes, il faut pour cela le jucher haut & l'obliger à tomber, sans quoi il ne les développe pas ; ce qu'il y a de plus singulier dans cet animal, c'est qu'il paroît extrêmement frilleux, & je ne conçois pas comment il peut se garantir du froid pendant l'hiver dans les climats septentrionaux, puisqu'en France si on ne le tenoit pas dans la chambre, & qu'on ne lui donnât pas de la laine ou du coton pour se coucher & même pour s'envelopper, il périroit en peu de temps.

A l'égard du taguan ou grand écureuil volant, voici ce qu'en dit M. Vosmaër :

« Le polatouche décrit par M. de Buffon, a sans contredit une grande conformité avec celui-ci ; il a les membranes pareilles au polatouche, non pas pour

voler, mais pour se soutenir en l'air quand il saute de branche en branche.

Le grand écureuil volant que je décris (*k*), ne m'a été envoyé qu'en peau desséchée. M. Allamand a donné une description abrégée de cet animal, d'après un sujet femelle, conservé à Leyde dans le Cabinet de l'Académie.

Valentin est le premier qui en ait parlé; il dit, qu'il se trouve dans l'île de *Gilolo*, il appelle ces animaux des *Civettes volantes*; il dit qu'ils ont de fort longues queues à peu-près semblables à celles des guenons; lorsqu'ils sont en repos, on ne voit point leurs ailes, ils sont sauvages & peureux; ils ont la tête rousse avec un mélange de gris-foncé, les ailes ou plutôt les membranes, couvertes de poils en dedans & en dehors; ils mordent forre-

(*k*) Ce nom me paroît plus propre que celui de *Chat volant*, sous lequel cet animal nous est autrement connu. La tête, les dents & les griffes ont plus de rapport avec les *Écureuils* que n'en a la simple queue velue, qui est particulière au chat. L'épithète de *volant* convient d'ailleurs assez à cause du grand saut que fait l'animal.

ment & sont en état de briser très-facilement une cage de bois dans une seule nuit, quelques-uns les appellent des *Singes volans*; ils se rrouvent aussi à l'île de Ternate, où l'on prit d'abord cet animal pour un écureuil, mais il avoit la tête plus effilée & ressembloit davantage à un *coescoes*, ayant le poil gris depuis le museau avec une raie noire le long du dos jusqu'au derrière. La peau étoit adhérente au corps & s'étendoit; elle est garnie d'un poil plus blanc pardessus & blanc comme celui du ventre. Lorsqu'il saute d'un arbre à l'autre, il étend ses membranes & il paroît comme s'il étoit aplati.

Dans l'Ouvrage de M. l'abbé Prevost, on trouve un passage relatif à cet animal, qu'il dit, d'après les Lettes édifiantes, se trouver aux îles Philippines, où on l'appelle *Taguan*.

J'ai vu quatre pièces relatives à cet animal, l'une au cabinet de Leyde, l'autre au cabinet de M. *Heeteren* à la Haye, tous deux femelles, de couleur châtain-clair sur le corps, plus foncé sur le dos, & le bout de la queue noirâtre; la différence

256 *Supplément à l'Histoire*

de sexe se connoissoit à six petits mamelons placés à distance égale en deux rangs à la poitrine & au ventre ; les deux mâles étoient dans le cabinet de S. A. S. Monseigneur le Prince d'Orange. »

Voici la description que M. Vosmaër donne de cet animal.

Dimensions prises à la mesure du Rhin.

	Longueur	du corps	de	pieds.	pouces.	lignes.
l'animal.....	I.			5.		//
Largeur du corps, les membranes étendues, prise auprès des pieds de devant.	//			4 $\frac{1}{4}$.		//
Largeur du corps, les membranes étendues, prise auprès des pieds de derrière.	//			5 $\frac{1}{4}$.		//
Longueur de la queue jusqu'à l'extrémité du poil.	I.			8.		//
Les pieds de devant étant écartés, la ligne de distance entre le bout des ongles d'un côté à l'autre, donne...	I.			//		6.
Et celle des pieds de derrière.....	I.			3.		//

« La tête est plus pointue que celle d'un écureuil.

Les oreilles petites, pointues, couvertes en dehors d'un poil brun-clair très-court & très-fin; les yeux sont surmontés de deux longs poils d'un brun-fauve, les paupières paroissent sans poils. Il y a des deux côtés du museau plusieurs poils en moustaches, longs, noirs & très-roides; le nez est sans poils, les dents sont comme celles des écureuils au nombre de deux en dessus, & deux en dessous, d'un jaune-foncé, les intérieures sont fort longues, les dents molaires se trouvent aussi au fond du museau.

Ses pieds de devant & de derrière; sur-tout ceux-ci, sont comme cachés sous la peau à voler, qui les recouvre presque jusqu'aux pattes, dont les antérieures sont divisées en quatre doigts tout noirs, les deux du milieu plus longs que les autres, sur-tout le troisième. Celles des pieds postérieurs sont aussi noires, & ont cinq doigts, quatre desquels sont d'égale longueur; mais le cinquième, qui est l'intérieur, est beaucoup plus court, & ne patoît que comme un simple appendice. Les ongles sont fort grands & aigus, noirs en devant, blancs en dessous, &

larges à leur origine. Les articulations de ces doigts sont semblables à celles des écureuils.

La peau à voler, qui, dans notre figure, se montre étendue entre les pieds de devant & ceux de derrière, est le plus mince au milieu, où elle a environ quatre pouces de largeur de chaque côté, & ne passe pas l'épaisseur du fin papier des Indes. Ailleurs elle est cependant aussi fort mince, d'un tissu-clait, & garnie de petits poils châains. Près des pieds de devant & de derrière, elle devient plus épaisse ou s'élève en forme de coussinet, plus large aux cuisses, & allant en se rétrécissant vers l'extrémité des pattes. Cette partie est couverte de poils bruns & noirs, fort serrés. Sur les pattes de devant, elle paroît lâche & pend auprès ou par-dessus, comme un lambeau qui est rond & revêtu de poils drus. Les bords extérieurs de cette peau sont courbés d'une lisière épaisse de poils noirs & gris.

La partie supérieure de la tête, le dos & l'origine de la queue sont garnis de poils drus, assez longs, noirs à leur partie inférieure, & les sommités, ou extrémités,



Fig. 1.
TAGUAN ou GRAND ECUREUIL VOLANT.
le prolongement de la peau étendue.

Chapel St.





Le Grand Se.
TAGUAN ou GRAND ECUREUIL VOLANT.

des Animaux quadrupèdes. 259

pour la plupart, d'un blanc-grisâtre.

Les poils de la queue sont noirs, plus gris vers le corps, & dispersés de façon que la queue paroît être ronde.

Les joues, à côté de la tête, sont d'un gris-brun; le gosier d'un gris blanchâtre-clair, ainsi que la poitrine, le ventre & en dessous vers la queue. La peau à voler a aussi en dessous des poils gris, mais fort clair-semés. »



A D D I T I O N

A l'article de la Loutre¹.

PONTOPPIDAM assure qu'en Norwège, la Loutre se trouve également autour des eaux salées comme autour des eaux douces; qu'elle établit sa demeure dans des monceaux de pierres, d'où les chasseurs la font sortir en imitant sa voix, au moyen d'un petit sifflet: il ajoute qu'elle ne mange que les parties grasses du poisson, & qu'une loutre apprivoisée à laquelle on donnoit tous les jours un peu de lait, rapportoit continuellement du poisson à la maison (a).

Je trouve dans les notes communiquées par M. de la Borde, qu'il y a à Cayenne

Tome II, page 229.

(a) Histoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidam. *Journal étranger*, Juin 1756.

trois espèces de loutres; la noire qui peut peser quarante ou cinquante livres; la seconde, qui est jaunâtre, & qui peut peser vingt ou vingt-cinq livres, & une troisième espèce beaucoup plus petite, dont le poil est grisâtre, & qui ne pèse que trois ou quatre livres. Il ajoute que ces animaux sont très-communs à la Guyane le long de toutes les rivières & des marécages, parce que le poisson y est fort abondant; elles vont même par troupes quelquefois fort nombreuses, elles sont farouches & ne se laissent point approcher; pour les avoir, il faut les surprendre; elles ont la dent cruelle, & se défendent bien contre les chiens: elles font leurs petits dans des trous qu'elles creusent au bord des eaux; on en élève souvent dans les maisons: j'ai remarqué, dit M. de la Borde, que tous les animaux de la Guyane s'accoutument facilement à la domesticité, & deviennent incommodes par leur grande familiarité (b).

(b) Observations de M. de la Borde, Médecin du Roi à Cayenne.

M. Aublet, savant Botaniste, que nous avons déjà cité, & M. Olivier, Chirurgien du Roi, qui ont demeuré tous deux long-temps à Cayenne & dans le pays d'Oyapock, m'ont assuré qu'il y avoit des loutres si grosses, qu'elles pesoient jusqu'à quatre-vingt-dix & cent livres; elles se tiennent dans les grandes rivières qui ne sont pas fort fréquentées, & on voit leur tête au-dessus de l'eau; elles font des cris que l'on entend de très-loin; leur poil est très-doux, mais plus court que celui du castor; leur couleur ordinaire est brun-minime; ces loutres vivent de poisson, & mangent aussi les graines qui tombent dans l'eau sur le bord des fleuves.

Nous donnons ici (*planche x x i v*) la figure d'un petit animal qui nous a été envoyé de la Guyane, sous le nom de *petite loutre d'eau douce de Cayenne*, & qui nous paroît être la troisième espèce dont parle M. de la Borde. Elle n'a que sept pouces de longueur, depuis le bout du nez jusqu'à l'extrémité du corps; cette petite loutre a la queue sans poil, comme le rat d'eau, longue de six pouces sept



del.

Cuyot sculp.

LA PETITE LOUTRE DE LA GUYANE.

lignes, & cinq lignes de grosseur à l'origine, allant toujours en diminuant jusqu'à l'extrémité qui est blanche, tandis que tout le reste de la queue est brun, & au lieu de poil elle est couverte d'une peau grenue, rude comme du chagrin; elle est plate par-dessous & convexe par-dessus. Les moustaches ont un pouce de long aussi-bien que les grands poils qui sont au-dessus des yeux; tout le dessous de la tête & du corps est blanc, ainsi que le dedans des jambes de devant. Le dessus & les côtés de la tête & du corps sont marqués de grandes taches d'un brun-noirâtre, dont les intervalles sont remplis par un gris-jaunâtre. Les taches noires sont symétriques de chaque côté du corps; il y a une tache blanche au-dessus de l'œil; les oreilles sont grandes & paroissent un peu plus alongées que celles de nos loutres. Les jambes sont fort courtes, les pieds de devant ont cinq doigts sans membranes, les pieds de derrière ont aussi cinq doigts, mais avec des membranes.



A D D I T I O N

*Aux articles de la Fouine¹,
& de la Zibeline².*

DE LA FOUINE.

Nous donnons ici (*planche X XV*) la figure d'un animal Américain, qui a été envoyé de la Guyane à M. Aubry, Curé de Saint-Louis, & qui est en très-bon état, comme tout ce qu'on voit dans son cabinet. Quoique les dents manquent à cet animal, il m'a paru dans toutes les autres parties si semblable à nos fouines par la forme du corps, que j'ai pensé qu'on pouvoit le regarder comme une variété dans l'espèce de la fouine, dont

¹ Tome II, page 236.

² Tome VI, page 246.

celle-ci ne diffère que par la couleur du poil jaspé de noir & de blanc, par les taches de la tête, & par la queue plus courte. Cette fouine de la Guyane a vingt pouces de longueur du bout du museau jusqu'à la naissance de la queue, elle est plus grande par conséquent que notre fouine, qui n'a que seize pouces & demi ou dix-sept pouces; mais la queue est bien plus courte à proportion du corps. Le museau semble un peu plus allongé que celui de nos fouines, il est tout noir, & ce noir s'étend au-dessus des yeux, passe sous les oreilles le long du cou, & se perd dans le poil brun des épaules. Il y a une grande tache blanche au-dessus des yeux, qui s'étend sur tout le front, enveloppe les oreilles, & forme le long du cou une bande blanche & étroite, qui se perd au-delà du cou vers les épaules. Les oreilles sont tout-à-fait semblables à celles de nos fouines; le dessus de la tête paroît gris & mêlé de poils blancs; le cou est brun, mêlé de gris-cendré, & le corps est couvert de poils mêlés comme celui du lapin que l'on appelle *riche*, c'est-à-dire, de poil blanc & de poil noirâtre. Ces poils

sont gris & cendrés à leur origine, ensuite bruns, noirs & blancs à leur extrémité. Le dessous de la mâchoire est d'un noir-brun, qui s'étend sous le cou & diminue de couleur sous le ventre, où il est d'un brun-clair ou châtain. Les jambes & les pieds sont couverts d'un poil luisant d'un noir roussâtre, & les doigts des pieds ressemblent peut-être plus à ceux des écureuils & des rats qu'à ceux de la fouine. Le plus grand ongle des pieds de devant a quatre lignes de long, & le plus grand ongle des pieds de derrière n'en a que deux; la queue est beaucoup plus fournie de poil à sa naissance qu'à son extrémité; ce poil est châtain ou brun-clair mêlé de poils blancs.

Un autre animal de Cayenne, qui a rapport avec le précédent, est celui dont nous donnons ici la figure (*planche XXVI*). Il a été dessiné vivant à la foire Saint-Germain en 1768; il avoit quinze pouces de longueur du bout du nez à l'origine de la queue, laquelle étoit longue de huit pouces, plus large & plus fournie de poils à sa naissance qu'à son extrémité. Cet animal étoit bas de jambe comme nos

fouines ou nos martres. La forme de la tête est fort approchante de celle de la fouine, à l'exception des oreilles qui ne sont pas semblables. Le corps est couvert d'un poil laineux, il y a cinq doigts à chaque pied, armés de petits ongles comme ceux de nos fouines.

D E L A Z I B E L I N E.

NOUS N'AVONS rien à ajouter à ce que nous avons dit de la Zibeline, que quelques faits rapportés par les voyageurs Russes, & qui ont été inférés dans les derniers volumes de l'Histoire générale des Voyages.

« Les Zibelines vivent dans des trous, leurs nids sont ou dans des creux d'arbres, ou dans leurs troncs couverts de mousse, ou sous leurs tacines, ou sur des hauteurs parsemées de rochers. Elles construisent ces nids de mousse, de branches & de gazon. Elles restent dans leurs trous ou dans leurs nids pendant douze heures en hiver comme en été, & le reste du temps elles vont chercher leur nourriture.

En attendant la plus belle saison, elles se nourrissent de belettes, d'hermines, d'écureuils & sur-tout de lièvres. Mais, dans le temps des fruits, elles mangent des baies, & plus volontiers le fruit du sorbier. En hiver, elles attrapent des oiseaux & des coqs de bois. Quand il fait de la neige, elles se retirent dans leurs trous, où elles restent quelquefois trois semaines. Elles s'accouplent au mois de janvier. Leurs amours durent un mois, & souvent excitent des combats sanglans entre les mâles. Après l'accouplement, elles gardent leurs nids environ quinze jours. Elles mettent bas vers la fin de mars, & font depuis trois jusqu'à cinq petits, qu'elles allaitent pendant quatre ou six semaines.

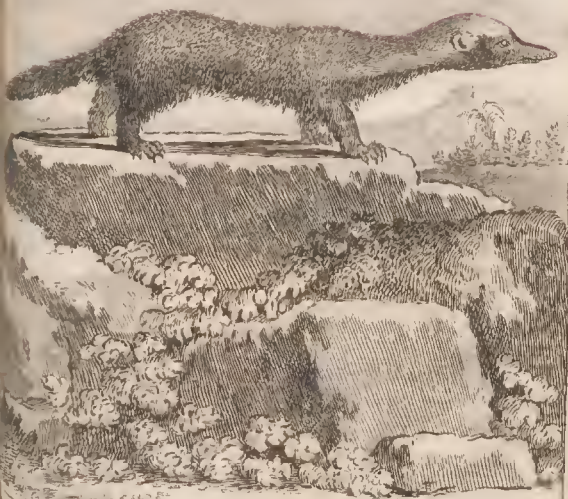
On ne les chasse qu'en hiver, & les chasseurs vont ensemble jusqu'au nombre de quarante à cette chasse; ils y vont en canots, & prennent des provisions pour trois ou quatre mois. Ils ont un Chef qui, arrivé au lieu du rendez-vous, ainsi que tous les chasseurs, assigne à chaque bande son quartier, & tous les chasseurs doivent lui obéir. On écarte la neige où l'on veut dresser des pièges; chaque chasseur en

dresse vingt par jour. On choisit un petit espace auprès des arbres; on l'entoure, à une certaine hauteur, de pieux pointus; on le couvre de petites planches, afin que la neige ne tombe pas dedans; on y laisse une entrée fort étroite, au-dessus de laquelle est placée une poutre qui n'est suspendue que par un léger morceau de bois, & sitôt que la zibeline y touche pour prendre le morceau de viande ou de poisson, qu'on a mis pour amorce, la bascule tombe & la tue. On porte toutes les zibelines au conducteur général, ou bien on les cache dans des trous d'arbres, de crainte que les Tunguses ou d'autres peuples sauvages ne viennent les enlever de force. Si les zibelines ne se prennent pas dans les pièges, on a recours aux filets. Quand le chasseur a trouvé la trace d'un de ces animaux, il la suit jusqu'à son terrier, & l'oblige d'en sortir au moyen de la fumée du feu qu'il allume; il tend son filer autour de l'endroit où la trace finit, & se tient deux ou trois jours de suite aux aguets avec son chien; ce filet a treize toises de long, sur quatre ou cinq pieds de haut. Lorsque la zibeline sort de

son terrier, elle manque rarement de se prendre, &, quand elle est bien embarrassée dans le filet, les chiens l'étranglent. Si on les voit sur les arbres on les tue à coups de flèches, dont la pointe est obtruse pour ne point endommager la peau. La chasse étant finie, on regagne le rendez-vous général & on se rembarque aussitôt que les rivières sont devenues navigables par le dégel (a). »

(a) *Histoire générale des Voyages, tome XIX, pages 144 & suiv.*





del.

Cuth. Howard. Sc.

LA FOUNE DE LA GUYANE





re del.

J. M. Mansard sc.

LA PETITE FOUINE DE LA GUYANE.



A D D I T I O N

*Aux articles de la Belette
& de l'Hermine¹; du Suri-
kate , de la Mangouste
& du Vansire².*

D E L'HERMINE.

JE DOIS citer ici avec éloge & recon-
noissance une lettre qui m'a été écrite
par Madame la comtesse de Noyan,
datée au château de la Mancelière en Bre-
tagne, le 20 juillet 1771.

« Vous êtes trop juste, Monsieur,
pour ne pas faire réparation d'honneur à

¹ Tome II, pages 259 & 265.

² Tome VI, pages 93, 133 & 149.

ceux que vous avez offensés. Vous avez fait un outrage à la race de l'hermine, en l'annonçant comme une bête que l'on ne pouvoit apprivoiser. J'en ai une depuis un mois que l'on a prise dans mon jardin, qui, reconnoissant des soins que je prends d'elle, vient m'embrasser, me lécher & jouer avec moi comme le pourroit faire un petit chien. Elle est à peu près de la taille d'une belette, roussâtre sur le dos, le ventre & les pattes blanches; cinq belles petites griffes à ses jolies petites pattes; sa bouche bien fendue, & ses dents pointues comme des aiguilles. Le tour des oreilles blanc, la barbe longue, blanche & noire, & le bout de la queue d'un beau noir. Sa vivacité surpasse celle de l'écureuil. . . . Cette jolie petite bête jouissant de sa liberté jusqu'à l'heure que nous nous retirons, joue, vole nos sacs d'ouvrages & tout ce qu'elle peut emporter. »

J'avoue que je ne me suis peut-être pas assez occupé de l'éducation des belettes & des hermines que j'ai fait nourrir; car toutes m'ont paru également farouches.

Je ne doute pas néanmoins de ce que me marque Madame de Noyan, & d'autant moins que voici un second exemple qui confirme le premier.

M. Giely de Mornas, dans le Comtat Venaissin, m'écrit dans les termes suivans :

« Un homme ayant trouvé une portée de jeunes belettes, résolut d'en élever une, & le succès répondit promptement à ses soins. Ce petit animal s'attacha à lui, & il s'amusa à l'exercer un jour de fête dans une promenade publique, où la jeune belette le suivit constamment, & sans prendre le change pendant plus de six cents pas, & dans tous les détours qu'il fit à travers les spectateurs. Cet homme donna ensuite ce joli animal à ma femme. La méthode de les apprivoiser est de les manier souvent en leur passant doucement la main sur le dos, mais aussi de les gronder & même de les battre si elles mordent. Elle est comme la belette ordinaire & le rouffeler, rouffe supérieurement & blanche inférieurement. Le fouet de la queue est d'un poil brun approchant du noir; elle n'a que cinq semaines, &

J'ignore si avec l'âge ce poil du bout de la queue ne deviendra pas tout noir. Le tour des oreilles n'est pas blanc comme au rousselet, mais elle a comme lui l'extrémité des deux pattes de devant blanches, les deux de derrière étant rousses même pardessus. Elle a une petite tache blanche sur le nez, & deux petites taches rousses oblongues, isolées dans le blanc au-dessous des yeux, selon la longueur du museau. Elle n'exhale encore aucune mauvaise odeur, & ma femme, qui a élevé plusieurs de ces animaux, assure qu'elle n'a jamais été incommodée de leur odeur, excepté les cas où quelqu'un les excédoit & les irritoit. On la nourrit de lait, de viande bouillie & d'eau; elle mange peu & prend son repas en moins de quinze secondes; à moins qu'elle n'ait bien faim, elle ne mange pas le miel qu'on lui présente. Cet animal est propre, & s'il dort sur vous, & que ses besoins l'éveillent, il vous gratte pour le mettre à terre.

Au surplus, cette belette est très-familière & très-gaie; ce n'est pas contrainte ni tolérance, c'est plaisir, goût, attache-

ment. Rechercher les caresses, provoquer les agaceries, se coucher sur le dos, & répondre à la main qui la flatte de mille petits coups de pattes & de dents très-aiguës, dont elle fait modérer & retenir l'impression au simple chatouillement, sans jamais s'oublier; me suivre par-tout, me grimper & parcourir tout le corps; s'insinuer dans mes poches, dans ma manche, dans mon sein, & de-là m'inviter au badinage, dormir sur moi, manger à table sur mon assiette, boire dans mon gobelet, me baiser la bouche & sucer ma salive qu'elle paroît aimer beaucoup. (Sa langue est rude comme celle du chat). Folâtrer sans cesse sur mon bureau pendant que j'écris, & jouer seule & sans agacerie ni retour de ma part avec mes mains & ma plume: voilà la mignarderie de ce petit animal. . . . Si je me prête à son jeu, il le continuera deux heures de suite & jusqu'à la lassitude (a). »

(a) Lettre de M. Giely à M. de Buffon, Mornas, 16 juin 1775.

Par une seconde lettre de M. Giely de Mornas, du 15 août 1775, il m'informe que sa belette a été tuée par accident, & il ajoute les observations suivantes :

« 1.^o Ses excréments commençoient à empuantir le lieu où je la logeois ; il faut y apporter beaucoup de soins & de propreté, & la nourrir plus souvent d'œufs ou d'omelette aux herbes que de viande.

2.^o Il ne faut pas la toucher ni la prendre pendant qu'elle prend son repas, dans ce court intervalle, elle est intraitable.

3.^o Elle me saigna des poussins qu'on avoit placés à sa portée par inadvertance, mais elle n'a jamais osé attaquer de front de gros poulets que j'engraissois en cage ; ils la hatceloient & la mettoient en fuite à coups de bec. Il étoit amusant d'observer les ruses & les feintes qu'elle employoit pour tâcher de les surprendre.

4.^o Quant à sa familiarité & aux grâces de son badinage & même à son attachement, je n'ai rien avancé qui ne se soit soutenu jusqu'à sa fin prématurée. Seulement elle s'oublloit par fois dans la chaleur de ses agaceries, & comme par trans-

ports elle serroit un peu trop les dents; mais la correction opéroit d'abord l'amendement. Il faut, lorsqu'on la corrige, la gronder & la frapper postérieurement, & jamais vers la tête, ce qui les irrite.

5.° Elle n'avoit pas beaucoup grossi; & étoit probablement de la petite espèce; car, lors de son accident, c'est-à-dire, ayant plus de deux mois, tout son corps glissoit encore dans le même collier. »

On trouve dans l'Histoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidam, les observations suivantes:

« En Norwège, l'hermine fait sa demeure dans des monceaux de pierres. Cet animal pourroit bien être de l'espèce des belettes. Sa peau est blanche, à l'exception du cou qui est taché de noir. Celles de Norwège & de Lapponie conservent leur blancheur mieux que celles de Moscovie, qui jaunissent plus facilement, & c'est par cette raison que les premières sont recherchées à Pétersbourg même. L'hermine prend des souris comme les

chats, & emporte sa proie quand cela lui est possible. Elle aime particulièrement les œufs ; & , lorsque la mer est calme, elle passe à la nage dans les îles voisines des côtes de Norwège, où elle trouve une grande quantité d'oiseaux de mer. On prétend qu'une hermine venant à faire des petits sur une île, les ramène au continent sur un morceau de bois qu'elle dirige avec son museau. Quelque petit que soit cet animal, il fait périr les plus grands, tels que l'élan & l'ours ; il saute dans l'une de leurs oreilles pendant qu'ils dorment, & s'y accroche si fortement avec les dents, qu'ils ne peuvent s'en débarrasser. Il surprend de la même manière les aigles & les coqs de bruyère, sur lesquels il s'attache ; & ne les quitte pas même lorsqu'ils s'envolent, que la perte de leur sang ne les fasse tomber (b). »

L E G R I S O N.

VOICI (*planche XXVII*) une

(b) Histoire Naturelle de la Norwège, par Poppidam. *Journal étranger*, Juin 1756.

espèce voisine de celle de la belette & de l'hermine, & que nous ne connoissons pas. C'est encore M. Allamand qui en a donné le premier la description & la figure sous le nom de *Grison*, dans le quinzième volume de l'édition de Hollande de mon Ouvrage, & je ne puis mieux faire que de rapporter ici cette description en entier :

« J'ai reçu, dit-il, de Surinam, le petit animal qui est représenté dans la planche VIII (c); & dans la liste de ce que contenoit la caisse où il étoit renfermé, il étoit nommé *Belette grise*, d'où j'ai tiré le nom de *Grison*, parce que j'ignore celui qu'on lui donne dans le pays où il se trouve, & qu'il indique assez bien sa couleur. Toute la partie supérieure de son corps est couverte de poils d'un brun-foncé, & dont la pointe est blanche, ce qui forme un gris où le brun domine; mais le dessus de la tête & du cou est d'un gris plus clair, parce que

(c) Édition de Hollande, in-4.^o Tome XV.

là les poils sont fort courts, & que ce qu'ils ont de blanc égale en longueur la partie brune. Le museau, tout le dessous du corps & les jambes sont d'un noir qui contraste singulièrement avec cette couleur grise, dont il est séparé de la tête par une raie blanche qui prend son origine à une épaule, & passe par-dessous les oreilles, au-dessus des yeux & du nez, & s'étend jusqu'à l'autre épaule.

La tête de cet animal est fort grosse à proportion de son corps; les oreilles, qui forment presque un demi-cercle, sont plus larges que hautes; les yeux sont grands: la gueule est armée de dents machelières & de dents canines fortes & pointues. Il y a six dents incisives dans chaque mâchoire, mais il n'y a que celles des extrémités des deux rangées qui soient visibles; les quatre intermédiaires sortent à peine de leurs alvéoles. Les pieds, tant ceux de devant que de derrière, sont partagés en cinq doigts, armés de forts ongles jaunâtres; la queue, qui est assez longue, se termine en pointe.

La belette est celui de tous les animaux de notre continent auquel celui-ci

a le plus de rapport ; ainsi, je ne suis pas surpris qu'il m'ait été envoyé de Surinam sous le nom de belette grise. Cependant ce n'est pas une belette, quoiqu'il lui ressemble par le nombre & la forme de ses dents ; il n'a pas le corps aussi alongé, & ses pieds sont beaucoup plus hauts. Je ne connois aucun Aueur ni Voyageur qui en ait parlé, & l'individu qui m'a été envoyé, est le seul que j'aie vu. Je l'ai montré à diverses personnes qui avoient séjourné long-temps à Surinam, mais il leur étoit inconnu ; ainsi, il doit être rare dans les lieux où il est originaire, ou il faut qu'il habite dans des endroits peu fréquentés. Celui qui me l'a envoyé ne m'a marqué aucune particularité propre à éclaircir son histoire naturelle ; c'est pourquoi je n'ai pu faire autre chose que de décrire sa figure. Voici ses dimensions : ∞

	pieds.	pouces.	lignes
Longueur du corps entier, mesuré en ligne droite, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.....	"	7.	"
Hauteur du train de devant.....	"	2.	6.
Hauteur du train de derrière.....	"	3.	4.

282 *Supplément à l'Histoire*

	pieds.	pouces.	lignes.
Longueur de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput.....	"	2.	2.
Circonférence du bout du museau.....	"	1.	11.
Circonférence du museau prise au dessous des yeux....	"	3.	9.
Contour de l'ouverture de la bouche.....	"	1.	7.
Distance entre les deux naseaux.....	"	"	3.
Distance entre le bout du museau & l'angle antérieur de l'œil.....	"	"	8.
Distance entre l'angle postérieur & l'oreille.....	"	"	6.
Longueur de l'œil d'un angle à l'autre.....	"	"	3.
Distance entre les angles antérieurs des yeux, mesurée en suivant la courbure du chanfrein.....	"	"	10.
La même distance mesurée en ligne droite.....	"	"	8.
Circonférence de la tête prise entre les yeux & les oreilles.....	"	4.	5.
Longueur des oreilles....	"	"	5.
Largeur de la base mesurée sur la courbure extérieure...	"	"	9.
Distance entre les deux oreilles, prise dans le bas en droite ligne.....	"	1.	6.



Seve del.

Bessent sc.

LE GRISON.



des Animaux quadrupèdes. 283

	pieds.	pouces.	lignes.
Circonférence du cou....	"	2.	11.
Circonférence du corps, prise derrière les jambes de devant.....	"	4.	3.
Circonférence prise à l'en- droit le plus gros.....	"	5.	5.
Circonférence prise devant les jambes de derrière....	"	5.	"
Longueur du tronçon de la queue.....	"	1.	10.

D U S U R I K A T E.

NOUS AVONS DIT *, que le Surikate ne faisoit aucun mal aux enfans, qu'il ne mordoit que quelques personnes, adultes, & entre autres le maître de la maison qu'il avoit pris en aversion. J'ai appris depuis, qu'en effet il ne mordoit ni la femme ni les enfans de cette maison, mais qu'il a mordu nombre d'autres personnes des deux sexes. M. de Sève a observé que c'étoit par l'odorat qu'il étoit induit à mordre ; lorsque quelqu'un le prenoit, le cartilage du bout du nez se plioit

* Tome VI, page 95.

pendant qu'il flairoit, & suivant l'odeur qu'il recevoit de la personne, il mordoit ou ne mordoit pas. Cela s'est trouvé constamment sur un assez grand nombre de gens qui ont risqué l'épreuve, & ce qu'il y a de singulier, c'est que quand il avoit mordu une fois quelqu'un il le mordoit toujours; en sorte qu'on ne pouvoit pas dire que ce fût par humeur ou par caprice. Il y avoit des gens qui lui déplaisoient si fort, qu'il cherchoit à s'échapper pour les mordre, & quand il ne pouvoit pas attraper les jambes il se jetoit sur les souliers & sur les jupons qu'il déchiroit; il employoit même quelquefois la ruse pour approcher les personnes qu'il vouloit mordre.

M. Vosmaër, dans une note, *page 7*, de la description d'un écureuil volant, fait une remarque qui m'a paru juste, & dont je dois témoigner ici ma reconnaissance.

« M. de Buffon (dit M. Vosmaër) a vraisemblablement été trompé sur le nom de surikate & sur le lieu de l'origine de cet animal, qui a été envoyé l'été dernier

des Animaux quadrupèdes. 285

par M. Tulbagh à S. A. S. Monseigneur le Prince d'Orange. Il n'appartient point à l'Amérique, mais bien à l'Afrique. Ce petit animal, dont on m'avoit adressé deux de sexe différent, mais dont la femelle est morte pendant le voyage, n'a pas été connu de Kolbe, qui du moins n'en fait aucune mention, & il paroît qu'il ne se trouve que fort avant dans les terres, ce qu'on peut inférer de la lettre de M. le Gouverneur, que je reçus en même temps, & où il est dit: *J'ai encore remis, audit Capitaine, deux petits animaux vivans, mâle & femelle, auxquels nous ne pouvons cependant donner de nom, ni les rapporter à aucune autre espèce, attendu qu'on me les a envoyés pour la première fois, & de bien loin, des déserts & montagnes de pierres de cette vaste contrée. Ils sont fort doux, gentils & mangent de la viande fraîche, cuite ou crue, des œufs crus & des fourmis quand ils peuvent en attraper. Je souhaite que ces petits animaux arrivent en vie, puisque je ne crois pas qu'on en ait encore vu en Europe de pareils.* »

Ce témoignage de M. Tulbagh est positif, & ce que dit auparavant M. Vosmaër est juste; j'y souscris avec plaisir, car, quoique j'aie eue cet animal vivant pendant long-temps, & que je l'aie décrit & fait représenter*, je n'étois assuré ni de son nom, ni de son climat originaire que par le rapport d'un marchand d'animaux, qui me dit l'avoir acheté en Hollande sous le nom de Surikate, & qu'il venoit de Surinam. Ainsi, nous dirons maintenant qu'il ne se trouve point à Surinam, ni dans les autres provinces de l'Amérique méridionale, mais en Afrique dans les terres montagneuses, au-dessus du cap de Bonne-espérance. Et à l'égard du nom, il ne fait rien à la chose, & nous changerons volontiers celui de surikate lorsque nous serons mieux informés.

DE LA MANGOUSTE.

NOUS DONNONS ici (*planche XXVIII*) la figure d'une grande Mangouste, qui

* Tome VI, *Planche VIII*, page 93.



Sculp. del.

M. Rousselt vauve Turcicu Sculp.

LA GRANDE MANGOUSTE.



nous paroît former une variété dans l'espèce des mangoustes ; elle a le museau plus gros & un peu moins long ; le poil plus hérissé & plus long, les ongles aussi plus longs ; la queue plus hérissée & aussi plus longue à proportion du corps.

D U V A N S I R E.

LE VANSIRE est, comme nous l'avons dit, un animal de Madagascar & de l'intérieur de l'Afrique, qui ressemble beaucoup au furet, à l'exception du nombre & de la forme des dents, & de la longueur de la queue qui est beaucoup plus grande dans le vansire que dans notre furet. Nous donnons ici (*planche XXIX*) la figure d'un animal, qui nous a été envoyé de la partie orientale de l'Afrique, sous le nom de *Neipse* ; par la forme aussi bien que par cette dénomination, j'ai reconnu que c'étoit une espèce de furet, car *nems* ou *nims* est le nom du furet en langue Arabe ; & ces furets d'Arabie, ou ces *nems* ressemblent beaucoup plus au vansire qu'à nos furets d'Europe. Voici la description qu'en a faite M. de Sève.

« Le *Nems* est un vrai furet, à le considérer dans le détail de sa forme & de sa souplesse : quand il marche, il s'allonge & paroît bas de jambe. Il a beaucoup de conformité avec nos furets. Celui-ci étoit mâle & avoir treize pouces dix lignes de longueur du museau à l'anus, le tronçon de la queue un pied; la hauteur du train de devant est de cinq pouces six lignes, celle du train de derrière six pouces six lignes, l'oreille est sans poil & de la même forme que celle du furet commun. Son œil est vif & l'iris d'un fauve-foncé. Son museau, qui est très-fin, ne m'a pas paru avoir de moustaches; tout le corps est couvert d'un poil long, jaspé d'un brun-foncé, mêlé d'un blanc-sale qui a dix lignes de longueur, ce qui fait que, par ses rayures, il ressemble au lapin *riche*. Le ventre est couvert d'un poil fauve-clair sans mélange. Le fond du poil de la tête, autour de l'œil, est d'une couleur jaunâtre-claire, & sur le nez, les joues, les autres parties de la face où le poil est court, un ton fauve plus ou moins brun par endroits, règne par-tout sans mélange, se continue & se perd en diminuant dans les



Del.

Cath. Hausard Sc.

LE NEMS.

les parties de la tête au-dessus des yeux. Ses jambes sont couvertes d'un poil ras fauve-foncé; les pattes ont quatre doigts & un petit doigt pardetrière. Les ongles sont petits & noirs; la queue, qui est au moins du double plus longue que celle de nos furets, est très-grossière au commencement du tronçon, & très-menue au bout qui finit en pointe. De grands poils jaspés comme sur le corps couvrent cette queue. Cet animal ne boit point à ce qu'a dit avoir observé le garçon qui en a soin.



A D D I T I O N

*Aux articles de la Marmotte
& du Castor¹; des Rats &
Souris²; du Rat de blé ou
Hamster³; du Soulik⁴, & de
la Taupe⁵.*

D E L A M A R M O T T E.

NOUS DONNONS ici la figure (*planche XXX*) de l'animal que nous avons indiqué sous le nom de *Monax*, *Marmotte de Canada*. Le dessin nous en a été

¹ Tome III, pages 6 & 39.

² Tome II, pages 276 & 285.

³ Tome VI, page 104.

⁴ Tome VII, page 370.

⁵ Tome II, page 322.

envoyé par M. Colinson, mais sans aucune description. Cette espèce de marmotte me paroît différer des autres marmottes en ce qu'elle n'a que quatre doigts aux pieds de devant, tandis que la marmotte des Alpes & le bobak ou marmotte de Pologne en ont cinq, comme aux pieds de derrière. Il y a aussi quelque différence dans la forme de la tête qui est beaucoup moins couverte de poil. La queue est plus longue & moins fournie dans le monax que dans notre marmotte, en sorte qu'on doit regarder cet animal du Canada, comme une espèce voisine, plutôt que comme une simple variété de la marmotte des Alpes. Je présume qu'on peut rapporter à cette espèce l'animal dont parle le baron de la Hontan (a), & qu'il nomme siffleur; il dit qu'il se trouve dans les pays septentrionaux du Canada; qu'il approche du lièvre pour la grosseur, mais qu'il est plus court de corps; que la peau en est fort estimée, & qu'on ne recherche cet animal que pour cela,

(a) Voyage du baron de la Hontan, tome I, page 95.

parce que la chair n'en est pas bonne à manger ; il ajoute que les Canadiens appellent ces animaux siffleurs, parce qu'ils siffent en effet à l'entrée de leurs tanières lorsque le temps est beau. Il dit avoir entendu lui-même ce sifflet à diverses reprises. On sait que nos marmottes des Alpes siffent de même & d'un ton très-aigu.

MARMOTTE DE KAMTSCHATKA.

LES VOYAGEURS Russes ont trouvé dans les terres du Kamtschatka un animal qu'ils ont appelé *Marmotte*, mais dont ils ne donnent qu'une très-légère indication ; ils disent seulement que sa peau ressemble de loin, par ses bigarures, au plumage varié d'un bel oiseau ; que cet animal se sert, comme l'écureuil, de ses pattes de devant pour manger, & qu'il se nourrit de racines, de baies & de noix de cèdre (b). Je dois observer que cette expression *noix de cèdre*, présente une

(b) Histoire générale des Voyages, tome XIX, page 253.



del.

M^r. Th. Rousselet Sculp

LE MONAX.



fausse idée , car le vrai cèdre porte des cônes, & les autres arbres, qu'on a désignés par le même nom de *cèdre*, portent des baies.

*DE LA MARMOTTE
DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.*

C'EST encore à M. Allamand, savant naturaliste & Professeur à Leyde, que nous devons la première connoissance de cet animal; M. Pallas l'a indiqué sous le nom de *Cavia Capensis*; & ensuite M. Vosmaër sous la dénomination de *Marmotte bâtarde d'Afrique*; rous deux en donnant la même figure rirée sur la même planche, dont M. Allamand nous avoit envoyé une gravure. Il marquoit à ce sujet à M. Daubenton :

« Je vous envoie la figure d'une espèce de cabiai (je ne fais par quel autre nom le désigner) que j'ai reçue du cap de Bonne-espérance. Il n'est pas tout-à-fait aussi-bien représenté que je le desirerois, mais comme j'ai cet animal empaillé dans mon cabinet, je vous l'enverrai par la

première occasion si vous souhaitez de le voir. »

Nous n'avons pas profité de cette offre très-obligeante de M. Allamand, parce que nous avons été informés peu de temps après qu'il étoit arrivé en Hollande un ou deux de ces animaux vivans, & que nous espérons que quelque Naturaliste en feroit une bonne description. En effet, M.^{rs} Pallas & Vosmaër ont tous deux décrit cet animal, & je vais donner ici l'extrait de leurs observations.

« Cet animal, dit M. Vosmaër, est connu au cap de Bonne-espérance sous le nom de *Blaireau des rochers*; vraisemblablement parce qu'il fait son séjour entre les rochers & dans la terre, comme le blaireau, auquel néanmoins il ne ressemble point. Il ressemble plus à la marmotte, & cependant il en diffère..... C'est Kolbe qui le premier a parlé de cet animal, & a dit, qu'il ressemble mieux à une marmotte qu'à un blaireau. »

Nous adopterons donc la dénomination

de marmotte du Cap, & nous la préférons à celle de cavia du Cap, parce que l'animal dont il est ici question, est très-différent du cavia ou cabiai. 1.° Par le climat, le cavia étant de l'Amérique méridionale, tandis que celui-ci ne se trouve qu'en Afrique. 2.° Parce que le nom de cavia est un mot Brésilien, qui ne doit point être transporté en Afrique, puisqu'il appartient au cavia qui est le vrai cabiai, & au cavia-cobaïa qui est le cochon-d'inde. 3.° Enfin parce que le cabiai est un animal qui n'habite que le bord des eaux, qui a des membranes entre les doigts des pieds, tandis que la marmotte du Cap n'habite que les rochers & les terres les plus sèches qu'elle peut creuser avec ses ongles, (*voyez la figure, pl. XXXI*).

« Le premier animal de cette espèce, dit M. Vosmaër, qui ait paru en Europe, a été envoyé à M. le Prince d'Orange, par M. Tulbagh, & on en conserve la dépouille dans le cabinet de ce Prince. La couleur de ce premier animal diffère beaucoup de celle d'un autre qui est arrivé depuis; il étoit aussi fort jeune &

très-petit; celui que je vais décrire, étoit un mâle, & il m'a été envoyé par M. Bergmeyer, d'Amsterdam. . . . Le genre de vie de ces animaux, suivant les informations qui m'en ont été données, est fort triste, dormant souvent pendant la journée. Leur mouvement est lent & s'exécute par bonds. Mais, dans leur état de Nature, peut-être est-il aussi vif que celui des lapins; ils poussent fréquemment des cris de courte durée, mais aigus & perçans. »

Je remarquerai en passant, que ce caractère rapproche encore cet animal de la marmotte, car on fait que nos marmottes des Alpes font souvent entendre un sifflet fort aigu.

« On nourrissoit en Hollande, cette marmotte du Cap, continue M. Vosmaër, avec du pain & diverses sortes d'herbes potagères. Il est fort vraisemblable que ces animaux ne portent pas long-temps leurs petits, qu'ils mettent bas souvent & en grand nombre. La forme de leurs pieds paroît aussi dénoter qu'ils sont propres à fouir la terre; cet animal étant mort à

Amsterdam, je le donnai à M. Pallas pour le disséquer.

Il ressemble beaucoup pour la taille au lapin commun, mais il est plus gros & plus ramassé: le ventre est sur-tout fort gros; les yeux sont beaux & médiocrement grands; les paupières ont en dessous & en dessus, quelques petits poils courts & noirs, au-dessus desquels on en voit cinq ou six noirs, mais longs, qui sortent à peu-près du coin de la paupière antérieure, & retournent en arrière vers la tête. Il y a de pareilles moustaches sur la lèvre supérieure vers le milieu du museau.

Le nez est sans poil, noir, & comme divisé par une fine couture qui descend jusque sur la lèvre: les nattes paroissent comme un cordon rompu au milieu: sous le museau, vers le gosier & sur les joues, on voit quelques longs poils noirs plus ou moins longs & tous plus roides que l'autre poil; des poils de même espèce sont semés de distance en distance sur tout le corps. . . . Le palais de la bouche a huit cannelures ou sillons profonds;

La langue est fort épaisse, passablement longue, garnie de petits mamelons & ovale à son extrémité. La mâchoire supérieure a deux dents fort longues, saillantes au-devant du museau & écartées l'une de l'autre; elles ont la forme d'un triangle allongé & aplati. Les dents de la mâchoire inférieure sont posées au-devant du museau, elles sont coupantes, fort serrées & au nombre de quatre; elles sont assez longues, plates & larges. . . . Les dents molaires sont assez grosses, quatre en haut & quatre en bas de chaque côté; on en pourroit compter une cinquième plus petite que les autres. . . . Cet animal a les jambes de devant fort courtes & cachées à moitié sous la peau du corps. Les pieds sont nus & ne présentent qu'une peau noire. Ceux de devant ont quatre doigts, dont trois très-apparens & celui du milieu le plus long, le quatrième, qui est au côté extérieur, est beaucoup plus court que les autres & comme adhérent au troisième; le bout de ces doigts est armé d'onglets courts & ronds, attachés à la peau, de la même façon que nos



Leve del.

J^{ne} Alansard sc.

LA MARMOTE DU CAP.

ongles. Les pieds de derrière ont trois doigts dont il n'y a que celui du milieu qui ait un ongle courbe, le doigt extérieur est un peu plus court que les autres. L'animal saute sur ses pieds de derrière comme le lapin. . . . Il n'y a pas le moindre indice de queue ; l'anus se montre fort long, & le prépuce en bourlet rond découvre un peu la verge. La couleur du poil est le gris ou le brun-fauve, comme le poil des lièvres ou des lapins de garenne. Il est plus foncé sur la tête & sur le dos, & il est blanchâtre sur la poitrine & le ventre. Il y a aussi une bande blanchâtre sur le cou tout près des épaules ; cette bande ne fait point un collier, mais se termine à la hauteur des jambes de devant, & en général le poil est doux & laineux. »

Nous ne donnerons pas ici la description des parties intérieures de cet animal ; on la trouvera dans l'Ouvrage de M. Pallas, qui a pour titre : *Spicilegia zoologica*. Cet habile Naturaliste l'a faite avec beaucoup de soin, & il faudroit la copier en

entier pour ne rien perdre de ses observations.

D U C A S T O R.

NOUS AVONS DIT que le Castor étoit un animal commun aux deux continens; il se trouve en effet tout aussi fréquemment en Sibérie qu'au Canada; on peut les apprivoiser aisément, & même leur apprendre à pêcher du poisson & le rapporter à la maison; M. Kalm assure ce fait.

« J'ai vu, dit-il, en Amérique des castors tellement apprivoisés, qu'on les envoyoit à la pêche, & qu'ils rapportoient leurs prises à leur maître. J'y ai vu aussi quelques loutres qui étoient si fort accoutumées avec les chiens & avec leurs maîtres qu'elles les suivoient, les accompagnoient dans le bateau, sautoient dans l'eau & le moment d'après revenoient avec un poisson (c).

(c) Voyage de Kalm, tome II, page 350.

Nous vîmes, dit M. Gmelin, dans une petite ville de Sibérie, un castor qu'on élevoit dans la chambre, & qu'on manioit comme on vouloit; on m'assura que cet animal faisoit quelquefois des voyages à une distance très-considérable, & qu'il enlevoit aux autres castors leurs femelles qu'il ramenoit à la maison, & qu'après le temps de la chaleur passée, elles s'en retournoient seules & sans qu'il les conduisît (d). »

DES SOURIS ET DES RATS.

Nous DONNONS ici (*planche XXXII*) la figure de la Souris commune, parce qu'elle n'a pas été bien rendue*.

Nous avons dit à l'article de la souris, que les souris blanches aux yeux rouges n'étoient qu'une variété, une sorte de dégénération dans l'espèce de la souris; cette variété se trouve non-seulement dans nos climats tempérés, mais dans les

(d) Voyage de Kamtschatka, page 73.

* Tome II, *Planche xx*, page 296.

contrées méridionales & septentrionales
des deux continens.

« Les souris blanches aux yeux rouges, dit Pontoppidam, ont été trouvées dans la petite ville de Molle ou *Roms-dallem*; mais on ne sait si elles y sont indigènes ou si elles y ont été apportées des Indes orientales. »

Cette dernière présomption ne paroît fondée sur rien, & il y a plus de raison de croire que les souris blanches se trouvent quelquefois en Norwège, comme elles se trouvent quelquefois par-tout ailleurs dans notre continent; & les souris en général se font même actuellement si fort multipliées dans l'autre, qu'elles sont aussi communes en Amérique qu'en Europe, sur-tout dans les Colonies les plus habitées; le même Auteur ajoute :

« Que les rats de bois & les rats d'eau, ne peuvent vivre dans les terres les plus septentrionales de la Norwège, & qu'il y a plusieurs districts, comme celui de *Hardenyer*, dans le diocèse de



De Sere del.

Le Villain. 62

LA SOURIS.

Berguen, & d'autres dans le diocèse d'*Aggerhum*, où l'on ne voit point de rats, quoiqu'il y en ait sur le bord méridional de la rivière de *Vormen*, & que, lorsqu'ils sont transportés de l'autre côté, c'est-à-dire, à la partie boréale de cette rivière; ils y périssent en peu de temps; différence qu'on ne peut attribuer qu'à des exhalaisons du sol contraires à ces animaux. »

Ces faits peuvent être vrais; mais nous avons souvent reconnu que Pontoppidan n'est pas un Auteur qui mérite foi entière.

Dans les observations que M. le vicomte de Querhoënt a eu la bonté de me communiquer, il dit; que les rats transportés d'Europe à l'Isle-de-France par les vaisseaux s'y étoient multipliés au point qu'on prétend qu'ils firent quitter l'île aux Hollandois : les François en ont diminué le nombre, quoiqu'il y en ait encore une très-grande quantité. Depuis quelque temps, ajoute M. de Querhoënt, un rat de l'Inde commence à s'y établir; il a une odeur de musc des plus fortes, qui se répand aux environs des lieux qu'il habite, & l'on croit que

lorsqu'il passe dans un endroit où il y a du vin il le fait aigrir (e). Il me paroît que ce rat d'Inde, qui répand une odeur de musc, pourroit être le même rat que les Portugais ont appelé *Chéroso* ou rat odotiférant. La Boullaye-le-Gouz en a parlé :

« Il est, dit-il, extrêmement petit ; il est à peu-près de la figure d'un furet, sa morsure est venimeuse ; quand il entre dans une chambre on le sent incontinent, & on l'entend crier *kric, kric, kric* (f). »

Ce même rat se trouve aussi à Maduré, où on le nomme *Rat de senteur* ; les voyageurs Hollandois en ont fait mention ; ils disent qu'il a le poil aussi fin que la taupe, mais seulement un peu moins noir (g).

(e) Note communiquée par M. le vicomte de Querhoënt à M. de Buffon.

(f) Voyage de la Boullaye-le-Gouz, page 256.

(g) Recueil des Voyages qui ont servi à l'établissement de la Compagnie des Indes orientales, tome VII, page 275.

DU HAMSTER ou RAT DE BLÉ:

ON TROUVE dans la Gazette de Littérature, du 13 septembre 1774, un extrait des observations faites sur le hamster, & tirées d'un Ouvrage allemand de M. Sulzer, que j'ai cru devoir donner ici.

« Le rat de blé, en Allemand *Hamster*, ne pouvoit être mieux décrit ni plus commodément qu'à Gotha, où, dans une seule année, on en a livré onze mille cinq cents soixante-quatorze peaux à l'hôtel-de-ville; dans une autre cinquante-quatre mille quatre cents vingt-neuf, & une troisième fois quatre-vingts mille cent trente-neuf. Cet animal habite en général les pays tempérés; quand il est irrité le cœur lui bat jusqu'à cent quatre-vingts fois par minute; le poids du cerveau est à celui de tout le corps, comme 1 est à 193.

Ces rats se font des magasins, où ils placent jusqu'à douze livres de grains. En hiver, la femelle s'enfonce fort avant dans la terre. Cet animal est courageux; il se défend contre les chiens, contre les chats,

contre les hommes : il est naturellement querelleur, ne s'accorde pas avec son espèce, & tue quelquefois, dans sa furie, sa propre famille. Il dévore ses semblables lorsqu'ils sont plus foibles, aussi-bien que les souris & les oiseaux, & il vit avec cela de toutes sortes d'herbes, de fruits & de grains. Il boit peu, la femelle sort plus tard que le mâle de sa retraite d'hiver ; elle porte quatre semaines, & fait jusqu'à six petits. Il ne faut que quelques mois pour que les petites femelles deviennent fécondes. L'espèce de rat qu'on nomme *Iltis (h)*, tue le hamster.

Quand l'animal est dans son engourdissement, on n'y observe ni respiration, ni aucune sorte de sentiment. Le cœur bat néanmoins environ quinze fois par minute, comme on s'en aperçoit en ouvrant la poitrine ; le sang demeure fluide, les intestins immobiles ne sont pas irritables ; le coup électrique même ne réveille pas l'animal, tout est froid en lui : au grand air, il ne s'engourdit jamais. »

(h) L'*Iltis* désigne le Putois, & non pas un Rat, comme le dit ici l'Auteur.

M. Sulzer rapporte par quels degrés il passe pour sortir de son engourdissement.

« Cet animal n'a guère d'autre utilité que celle de détruire les souris ; mais il fait bien plus de mal qu'elles (i). »

Nous eussions désiré que M. Sulzer eût indiqué précisément le degré de froid ou de manque d'air auquel ces animaux s'engourdissement ; car nous répétons ici affirmativement ce que nous avons dit *, que dans une chambre sans feu, où il geloit assez fort pour y glacer l'eau, un hamster, qui y étoit dans une cage, ne s'engourdit pas pendant l'hiver 1763. On va voir la pleine confirmation de ce fait dans les additions que M. Allamand a fait imprimer à la suite de mon Ouvrage, & que je viens de recevoir.

(i) Observations sur le Rat de blé, par M. Sulzer. *Gazette de Littérature*, 13 Septembre 1774.

* Tome VI, page 115.



A D D I T I O N*De l'Éditeur hollandois.***LE HAMSTER*.**

LE HAMSTER est un quadrupède du genre des souris, qui passe l'hiver à dormir, comme les marmottes. Il a les jambes basses, le cou court, la tête un peu grosse, la bouche garnie de moustaches des deux côtés, les oreilles grandes & presque sans poil, la queue courte & à demi-nue, les yeux ronds & sortant de la tête, le poil mêlé de roux, de jaune, de blanc & de noir, tout cela ne lui donne pas la figure fort revenante. Ses mœurs ne le rendent pas plus recommandable. Il n'aime que son propre individu, & n'a pas une seule qualité sociable. Il attaque

* Cet article est d'un Auteur anonyme, & se trouve *tome XIII, in-4.º page 69 de l'Histoire Naturelle, Édition de Hollande.*

& dévore tous les autres animaux dont il peut se rendre maître, sans excepter ceux de sa propre race. L'instinct même qui le porte vers l'autre sexe, ne dure que quelques jours, au bout desquels la femelle n'éprouveroit pas un meilleur sort, si elle ne prenoit pas la précaution d'éviter la rencontre de son ingrat, ou de le prévenir & de le tuer la première. A ces qualités odieuses, la Nature a néanmoins su en allier d'autres, qui, sans rendre cet animal plus aimable, lui font mériter une place distinguée dans l'Histoire Naturelle des animaux. Il est du petit nombre de ceux qui passent l'hiver dans un état d'engourdissement, & le seul en Europe qui soit pourvu de bajoues. Son adresse à se pratiquer une demeure sous terre & l'industrie avec laquelle il fait ses provisions d'hiver, ne méritent pas moins l'attention des curieux.

Le hamster n'habite pas indifféremment dans toutes sortes de climats ou de terrains. On ne le trouve ni dans les pays trop chauds, ni dans les pays trop froids. Comme il vit de grains & qu'il demeure sous terre, une terre pierreuse, sablonneuse, argil-

leuse lui convient aussi peu que les prés, les forêts & les endroits bourbeux. Il lui faut un terroir aisé à creuser, qui néanmoins soit assez ferme pour ne point s'écrouler. Il choisit encore des contrées fertiles en toutes sortes de graines, pour n'être pas obligé de chercher sa nourriture au loin, étant peu propre à faire de longues courses. Les terres de Turinge, réunissant toutes ces qualités, les hamsters s'y trouvent en plus grand nombre que par-tout ailleurs.

Le terrier que le hamster se creuse, à trois ou quatre pieds sous terre, consiste pour l'ordinaire en plus ou moins de chambres, selon l'âge de l'animal qui l'habite. La principale est tapissée de paille, & sert de logement, les autres sont destinées pour y conserver les provisions, qu'il ramasse en grande quantité dans le temps des moissons. Chaque terrier a deux trous ou ouvertures, dont celle par laquelle l'animal est arrivé sous terre, descend obliquement. L'autre qui a été pratiquée du dedans en dehors, est perpendiculaire & sert pour entrer & sortir.

Les terriers des femelles, qui ne de-

meurent jamais avec les mâles, diffèrent des autres en plusieurs points. Dans ceux où elles mettent bas, on voit rarement plus qu'une chambre de provision, parce que le peu de temps que les petits demeurent avec la mère, n'exige pas qu'elle amasse beaucoup de nourriture ; mais, au lieu d'un seul trou perpendiculaire, il y en a jusqu'à sept ou huit qui servent à donner une entrée & une sortie libre aux petits. Quelquefois la mère ayant chassé ses petits, reste dans ce terrier ; mais, pour l'ordinaire, elle s'en pratique un autre, qu'elle remplit d'autant de provisions que la saison lui permet d'en ramasser.

Les hamsters s'accouplent la première fois vers la fin du mois d'avril, où les mâles se rendent dans les terriers des femelles, avec lesquelles ils ne restent cependant que peu de jours. S'il arrive que deux mâles, cherchant femelle, se rencontrent dans le même trou, il s'élève un combat furieux entre eux, qui, pour l'ordinaire, finit par la mort du plus foible. Le vainqueur s'empare de la femelle, & l'un & l'autre qui, dans tout autre temps, se persécutent & s'entretuent, déposent leur

férocité naturelle pendant le peu de jours que durent leurs amours. Ils se défendent même réciproquement contre les agresseurs. Quand on ouvre un terrier dans ce temps-là, & que la femelle s'aperçoit qu'on veut lui enlever son mari, elle s'élançe sur le ravisseur, & lui fait souvent sentir la futeur de sa vengeance par des morsures profondes & douloureuses.

Les femelles mettent bas deux ou trois fois par an. Leur portée n'est jamais au-dessous de six, & le plus souvent de seize à dix-huit petits. Le ctû de ces animaux est fort prompt. A l'âge de quinze jours, ils essayent déjà à creuser la terre: peu après, la mère les oblige de sortir du terrier, de sorte qu'à l'âge d'environ trois semaines ils sont abandonnés à leur propre conduite. Cette mère montre en général fort peu de tendresse maternelle pour ses petits; elle qui, dans le temps de ses amours, défend si courageusement son mari, ne connoît que la fuite quand sa famille est menacée d'un danger, son unique soin est de pourvoir à sa propre conservation. Dans cette vue, dès qu'elle se sent poursuivie, elle s'enfonce en creusant

tant plus avant dans la terre, ce qu'elle exécute avec une célérité surprenante. Les petits ont beau la suivre, elle est sourde à leurs cris, & elle bouche même la retraite qu'elle s'est pratiquée.

Le hamster se nourrit de toutes sortes d'herbes, de racines & de grains, que les différentes saisons lui fournissent. Il s'accommode même très-volontiers de la chair des autres animaux dont il devient le maître. Comme il n'est pas fait pour les longues courses, il fait le premier fonds de son magasin par ce que lui présentent les champs voisins de son établissement, ce qui est la raison pourquoi l'on voit souvent quelques-unes de ses chambres remplies d'une seule sorte de grains. Quand les champs sont moissonnés, il va chercher plus loin ses provisions, & prend ce qu'il trouve dans son chemin pour le porter dans son habitation & l'y déposer sans distinction. Pour lui faciliter le transport de sa nourriture, la Nature l'a pourvu de bajoues de chaque côté de l'intérieur de la bouche. Ce sont deux poches membraneuses, lisses & luisantes en dehors, & parsemées d'un grand nombre de

Tome VIII. Quadrupèdes. O

glandes en dedans, qui distillent sans cesse une certaine humidité, pour les tenir souples & les rendre capables de résister aux accidens, que des grains souvent roides & pointus pourroient causer. Chacune de ses bajoues peut contenir une once & demie de grains, que cet animal de retour dans sa demeure, vide moyennant ses deux pieds de devant, qu'il pousse extérieurement contre ses joues, pour en faire sortir les grains. Quand on rencontre un hamster, ses poches remplies de provisions, on peut le prendre avec la main, sans risquer d'être mordu, parce que, dans cet état, il n'a pas le mouvement des mâchoires libre. Mais, pour peu qu'on lui laisse du temps, il vide promptement ses poches & se met en défense. La quantité de provisions qu'on trouve dans les terriers, varie suivant l'âge & le sexe de l'animal qui les habite. Les vieux hamsters amassent jusqu'à cent livres de grains, mais les jeunes & les femelles se contentent de beaucoup moins. Les uns & les autres s'en servent, non pour s'en nourrir pendant l'hiver, temps qu'ils passent à dormir & sans manger, mais pour avoir

de quoi vivre après leur réveil au printemps, & pendant l'espace de temps qui précède leur engourdissement.

A l'approche de l'hiver, les hamsters se retirent dans leurs habitations souterraines, dont ils bouchent l'entrée avec soin. Ils restent tranquilles & vivent de leurs provisions, jusqu'à ce que le froid étant devenu plus sensible, ils tombent dans un état d'engourdissement semblable au sommeil le plus profond. Quand, après ce temps-là, on ouvre un terrier, qu'on reconnoît par un monceau de terre qui se trouve auprès du conduit oblique, dont nous avons parlé, on y voit le hamster mollement couché sur un lit de paille menue & très-douce. Il a la tête retirée sous le ventre, entre les deux jambes de devant : celles de derrière sont appuyées contre le museau. Les yeux sont fermés, & quand on veut écarter les paupières, elles se referment dans l'instant. Les membres sont roides comme ceux d'un animal mort, & tout le corps est froid au toucher, comme la glace. On ne remarque pas la moindre respiration ni autre signe de vie. Ce n'est qu'en le disséquant dans cet état

d'engourdissement qu'on voit le cœur se contracter & se dilater; mais ce mouvement est si lent, qu'on peut compter à peine quinze pulsations dans une minute, au lieu qu'il y en a au moins cent cinquante dans le même espace de temps, lorsque l'animal est éveillé; la graisse est comme figée: les intestins n'ont pas plus de chaleur que l'extérieur du corps, & sont insensibles à l'action de l'esprit-de-vin & même à l'huile de vitriol qu'on y verse, & ne marquent pas la moindre irritabilité. Quelque douloureuse que soit toute cette opération, l'animal ne paroît pas la sentir beaucoup: il ouvre quelquefois la bouche, comme pour respirer; mais son engourdissement est trop fort pour s'éveiller entièrement.

On a cru que la cause de cet engourdissement dépendoit uniquement d'un certain degré de froid en hiver. Cela peut être vrai à l'égard des loirs, des lérotis, des chauve-souris; mais, pour mettre le hamster dans cet état, l'expérience prouve qu'il faut encore que l'air extérieur n'ait aucun accès à l'endroit où il s'est retiré. On peut s'en convaincre en

enfermant un hamster dans une caisse remplie de terre & de paille, on aura beau l'exposer au froid le plus sensible de l'hiver & assez fort pour glacer l'eau, on ne parviendra jamais à le faire dormir; mais, dès qu'on met cette caisse à quatre ou cinq pieds sous terre, qu'il faut avoir soin de bien battre, pour empêcher l'air extérieur d'y pénétrer, on le trouvera au bout de huit ou dix jours engourdi comme dans son terrier. Si l'on retire cette caisse de la terre, le hamster se réveillera au bout de quelques heures & se rendormira de nouveau, quand on le remet sous terre. On peut répéter cette expérience avec le même succès, aussi long-temps que le froid durera, pourvu qu'on observe d'y mettre l'intervalle de temps nécessaire. Ce qui prouve encore, que l'absence de l'air extérieur est une des causes de l'engourdissement du hamster, c'est que, retiré de son terrier au plus gros de l'hiver, il se réveille inmanquablement au bout de quelques heures, quand on l'expose à l'air. Qu'on fasse cette expérience de jour ou de

nuît, cela est indifférent, de sorte que la lumière n'y a aucune part.

C'est un spectacle curieux de voir passer un hamster de l'engourdissement au réveil. D'abord il perd la roideur des membres ; ensuite il respire profondément, mais par de longs intervalles : on remarque du mouvement dans les jambes ; il ouvre la bouche, comme pour bâiller, & fait entendre des sons désagréables & semblables au ralement. Quand ce jeu a duré pendant quelque temps, il ouvre enfin les yeux & tâche de se mettre sur les pieds ; mais tous ces mouvemens sont encore peu assurés & chancelans, comme ceux d'un homme ivre. Il réitère cependant ses essais, jusqu'à ce qu'il parvienne à se tenir sur ses jambes. Dans cette attitude il reste tranquille, comme pour se reconnoître & se reposer de ses fatigues ; mais peu à peu il commence à marcher, à manger & à agir, comme il faisoit avant le temps de son sommeil. Ce passage de l'engourdissement au réveil, demande plus ou moins de temps, selon la température de l'endroit où se

trouve l'animal. Si on l'expose à un air sensiblement froid, il faut quelquefois plus de deux heures pour le faire éveiller, & dans un lieu plus tempéré cela se fait en moins d'une heure. Il est vraisemblable que, dans les terriers, cette catastrophe arrive imperceptiblement, & que l'animal ne sent aucune des incommodités qui accompagnent un réveil forcé & subit.

La vie du hamster est partagée entre les soins de satisfaire aux besoins naturels & la fureur de se battre. Il paroît n'avoir d'autres passions que celle de la colère, qui le porte à attaquer tout ce qui se trouve en son chemin, sans faire attention à la supériorité des forces de l'ennemi. Ignorant absolument l'art de sauver sa vie en se retirant du combat, il se laisse plutôt assommer de coups de bâton que de céder. S'il trouve le moyen de saisir la main d'un homme, il faut le tuer pour se débarrasser de lui. La grandeur du cheval l'effraie aussi peu que l'adresse du chien; ce dernier aime à lui donner la chasse : quand le hamster l'aperçoit de loin, il commence par vider ses poches,

si par hazard il les a remplies de grains; ensuite il les enfle si prodigieusement, que la tête & le cou surpassent beaucoup en grosseur le reste du corps; enfin il se redresse sur ses jambes de derrière & s'élançe dans cette attitude sur l'ennemi; s'il l'attrape, il ne le quitte qu'après l'avoir tué ou perdu la vie; mais le chien le prévient pour l'ordinaire, en cherchant de le prendre parderrière & de l'étrangler. Cette fureur de se battre fait que le hamster n'est en paix avec aucun des autres animaux. Il fait même la guerre à ceux de sa race, sans en excepter la femelle. Quand deux hamsters se rencontrent, ils ne manquent jamais de s'attaquer réciproquement, jusqu'à ce que le plus foible succombe sous les coups du plus fort qui le dévore. Le combat entre un mâle & une femelle dure pour l'ordinaire plus long-temps que celui de mâle à mâle. Ils commencent par se donner la chasse & se mordre; ensuite chacun se retire d'un autre côté, comme pour prendre haleine; peu après, ils renouvellent le combat, & continuent à se fuir

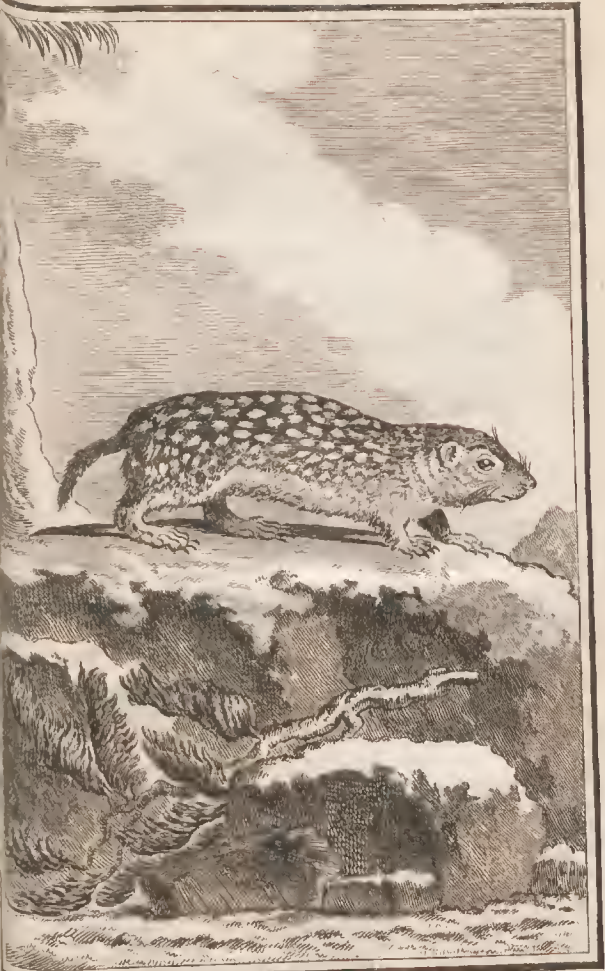
& à se battre jusqu'à ce que l'un ou l'autre succombe. Le vaincu sert toujours de repas au vainqueur. »

D U S O U L I K.

NOUS DONNONS ici (*planche XXXIII*) la figure de cet animal, qui manquoit dans nos volumes précédens; M. le Prince Galitzin a eu la bonté de demander, à la prière de M. de Buffon, huit Souliks, & de donner tous les ordres nécessaires pour les faire arriver vivans jusqu'en France; il s'adressa pour cela à M. le Général Betzki, qui les envoya à M. le marquis de Beauffet, alors Ambassadeur de France à la Cour de Pétersbourg. Ces huit petits animaux arrivèrent vivans à Pétersbourg après un long voyage depuis la Sibérie, mais ils ont péri dans la traversée depuis Pétersbourg en France, quoiqu'on eût eu les plus grandes attentions, tant pour leur nourriture que pour les autres soins nécessaires à leur conservation. On avoit recommandé de Sibérie, de ne leur donner à manger que du blé ou du chenevis, de les laisser à l'air autant qu'on pourroit, d'empêcher

seulement que l'eau des grandes pluies ne les inondât dans leur caisse ; de leur mettre dans cette même caisse une forte épaisseur de sable assez lié pour ne pouvoir s'ébouler, parce que, dans leur état de nature, ils font leurs trous dans les terres légères.

Ces animaux habitent ordinairement les déserts, se font des tanières sur les pentes des montagnes, pourvu que le fond de la terre soit noir. Leurs tanières ne sont pas égales en profondeur, elles sont de sept ou huit pieds de longueur, jamais droites, mais tortueuses, ayant deux, trois, quatre & cinq sorties ; leur distance est aussi inégale, ayant depuis deux jusqu'à sept pieds de séparation. Ils pratiquent dans ces tanières différens endroits, où, en temps d'été, ils font leurs provisions pour l'hiver. Dans les terres labourées ils ramassent, pendant le temps de la moisson, les épis de froment, de même que la graine des pois, du lin & du chanvre qu'ils mettent séparément l'un de l'autre dans les endroits préparés exprès & d'avance à l'intérieur de leurs tanières. Dans les endroits incultes, ils



de Sere del.

Bessent sc.

LE SOULIK.

ramassent des graines de différentes herbes. En été, ils se nourrissent de grains, d'herbes, de racines & de jeunes souris ; pour peu qu'elles soient grosses, le soulik ne peut en faire sa proie. Indépendamment des magasins où ces animaux gardent leurs provisions d'hiver, ils se pratiquent encore dans leurs tanières des endroits pour reposer, & qui en sont distans de quelques pieds ; ils rejettent leurs ordures hors de leurs retraites. Les femelles portent depuis deux jusqu'à cinq petits ; ils naissent aveugles & sans poil, & ne commencent à voir que quand le poil paroît. On ne fait pas au juste le temps de la gestation des femelles. (Voyez sur le soulik la description qu'en a donné M. Daubenton, volume XV, pages 195 & suivantes).

DE LA TAUPE.

JE DONNE ici (*pl. XXXIV*) la figure de la Taupe, parce qu'elle n'a pas été bien rendue*.

Pontoppidan assure que la taupe ne se

* Tome II, *Planche XXV*, page 328.

trouve en Norwège que dans la partie orientale du pays, & que le reste de ce royaume est tellement rempli de rochers qu'elle ne peut s'y établir (*k*).

TAUPE DU CAP
DE BONNE-ESPÉRANCE.

NOUS DONNONS ici (*pl. XXXV*) la figure d'une Taupe, qui se trouve au cap de Bonne-espérance, & dont la peau bourrée nous a été donnée par M. Sonnerat, Correspondant du Cabinet. Cette taupe ressemble assez à la taupe ordinaire par la forme du corps, par les yeux qu'elle a très-petits, par les oreilles qui ne sont point apparentes, & par la queue qu'il faut chercher dans le poil, & qui est à peu-près de la même longueur que celle de notre taupe; mais elle en diffère par la tête qu'elle a plus grosse, & par le museau qui ressemble à celui du cochon-d'inde. Les pieds de devant sont aussi différens; le poil du corps n'est pas

(*k*) Histoire Naturelle de la Norwège, par Ponnopidam. *Journal étranger*, Juin 1756.

noir, mais d'un brun-minime avec un peu de fauve à l'extrémité de chaque poil; la queue est couverte de grands poils d'un jaune-blanchâtre, & en général le poil de cette taupe du Cap est plus long que celui de la taupe d'Europe. Ainsi, l'on doit conclure de toutes ces différences que c'est une espèce particulière, & qui, quoique voisine de celle de la taupe, ne peut pas être regardée comme une simple variété.

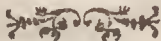
TAUPE DE PENNSILVANIE.

« IL Y A, dit M. Kalm, en Pensilvanie une espèce de Taupe, qui se nourrit principalement de racines. Cet animal se creuse dans les champs de petites allées souterraines, qui se prolongent en formant des détours & des sinuosités. . . . Il a dans les pattes plus de force & de roideur que beaucoup d'autres animaux, à proportion de leur grandeur. . . . Pour creuser la terre, il se sert de ses pieds comme des avirons. M. Kalm en mit un dans son mouchoir, il s'aperçut qu'en moins d'une minute il y avoit fait quantité de petits trous, qui avoient l'air

d'avoir été percés avec un poinçon.... Il étoit très-méchant, & dès que l'on mettoit ou qu'il trouvoit quelque chose sur son passage, il y faisoit tout de suite, en mordant, de grands trous. Je lui présentai, dit M. Kalm, mon écritoire, qui étoit d'acier, il commença d'abord à la mordre, mais il fut bientôt rebuté par la dureté du métal, & ne voulut mordre après aucune des choses qu'on lui présentoit. Cet animal n'élève pas la terre en dôme comme les taupes d'Europe, il se fait seulement de petites allées sous terre (1). »

Ces indications ne sont pas suffisantes pour donner connoissance de cet animal, ni même pour décider s'il est vraiment du genre des taupes.

(1) Voyage de Kalm, tome II, page 333. Göttingen, 1757.





De Sève del.

Baron sculp.

LA TAUPE.



Deveuv.

Herisset del. Sculp.

LA TAUPE DU CAP.

ADDIT I O N

A l'article de l'Ours¹.

M. DE MUSLY, Major d'artillerie, au service des États-Généraux, a bien voulu me donner quelques notices sur des Ours élevés en domesticité, dont voici l'extrait :

« A Berne, où l'on nourrit de ces animaux, dit M. de Musly, on les loge dans de grandes fosses carrées, où ils peuvent se promener ; ces fosses sont couvertes pardessus & maçonnées de pierre de raille, rant au fond qu'aux quatre côtés. Leurs loges sont maçonnées sous terre au rez-de-chaussée de la fosse, & sont partagées en deux par des murailles, & on peut fermer les ouvertures rant

¹ Tome III, page 18.

extérieures qu'intérieures, par des grilles de fer qu'on y laisse tomber comme à une porte de ville. Au milieu de ces fosses, il y a des trous dans de grosses pierres, où l'on peut dresser debout de grands arbres; il y a de plus une auge dans chaque fosse, qui est toujours pleine d'eau de fontaine.

Il y a trente-un ans qu'on a transporté de Savoie ici deux ours bruns fort jeunes, dont la femelle vit encore; le mâle eut les reins cassés, il y a deux mois, en tombant du haut d'un arbre qui est dans la fosse. Ils ont commencé d'engendrer à l'âge de cinq ans, & depuis ce temps ils sont entrés en chaleur tous les ans au mois de juin, & la femelle a toujours mis bas au commencement de janvier; la première fois elle n'a produit qu'un petit, & dans la suite tantôt un, tantôt deux, tantôt trois, mais jamais plus, & les trois dernières années, elle n'a fait qu'un petit chaque fois; l'homme qui en a soin, croit qu'elle porte encore actuellement (17 octobre 1771). Les petits en venant au monde, sont d'une assez jolie figure couleur fauve avec du blanc autour du

cou, & n'ont point l'air d'un ours; la mère en a un soin extrême. Ils ont les yeux fermés pendant quatre semaines; ils n'ont d'abord guère plus de huit pouces de longueur, & , trois mois après, ils ont déjà quatorze à quinze pouces, depuis le bout du museau jusqu'à la racine de la queue, & du poil de près d'un pouce. Ils sont alors d'une figure presque ronde, & le museau paroît être fort pointu à proportion du reste, de façon qu'on ne les reconnoît plus; ensuite ils deviennent fluets pendant qu'ils sont adultes, le blanc s'efface peu-à-peu, & de fauves ils deviennent bruns.

Lorsque le mâle & la femelle sont accouplés, le mâle commence par des mouvemens courts, mais fort prompts, pendant environ un quart de minute; ensuite il se repose deux fois aussi longtemps sur la femelle & sans s'en dégager, puis il recommence de la même manière jusqu'à trois ou quatre reprises, & , l'accouplement étant consommé, le mâle va se baigner dans l'auge jusqu'au cou. Les ours se battent quelquefois assez rudement avec un murmure horrible; mais,

dans le temps des amours, la femelle a ordinairement le dessus, parce qu'alors le mâle la ménage. Les fosses, qui étoient autrefois dans la ville, ont été comblées, & on en a fait d'autres entre les remparts & la vieille enceinte. Ces deux ours ayant été séparés pendant quelques heures pour les transporter l'un après l'autre dans les nouvelles fosses, lorsqu'ils se sont retrouvés ensemble ils se sont dressés debout pour s'embrasser avec transport. Après la mort du mâle, la femelle a paru fort affligée, & n'a pas voulu prendre de nourriture qu'au bout de plusieurs jours; mais à moins que ces animaux ne soient élevés & nourris ensemble dès leur rendre jeunesse, ils ne peuvent se supporter; & lorsqu'ils y ont été habitués, celui qui survit ne veut plus en souffrir d'autres.

Les arbres que l'on met dans les fosses tous les ans au mois de mai sont des mélèzes verts, sur lesquels les ours se plaisent à grimper; néanmoins ils en cassent quelquefois les branches, sur-tout lorsque ces arbres sont nouvellement plantés. On les nourrit avec du pain de seigle que l'on coupe en gros morceaux, & que l'on

trempe dans de l'eau chaude. Ils mangent aussi de toutes sortes de fruits; &, quand les payfans en apportent au marché qui ne sont pas mûrs, les archers les jettent aux ours par ordre de police. Cependant on a remarqué qu'il y a des ours qui préfèrent les légumes aux fruits des arbres. Quand la femelle est sur le point de mettre bas, on lui donne force paille dans sa loge, dont elle se fait un rempart, après qu'on l'a séparée du mâle, de peur qu'il ne mange les petits; &, quand elle a mis bas, on lui donne une meilleure nourriture qu'à l'ordinaire. On ne trouve jamais rien de l'enveloppe, ce qui fait juger qu'elle l'avale. On lui laisse les petits pendant dix semaines, &, après les en avoir séparés, on les nourrit pendant quelque temps avec du lait & des biscuits.

L'ours en question que l'on croyoit pleine, fut munie de paille comme à l'ordinaire dans le temps que l'on croyoit qu'elle alloit mettre bas; elle s'en fit un lit où elle resta pendant trois semaines sans avoir rien produit. Elle a mis bas à trente-un ans, au mois de janvier 1771, pour la dernière fois; au mois de juin

suivant, elle s'est encore accouplée, mais au mois de janvier 1772, à trente-deux ans, elle n'a plus rien fait. Il seroit à souhaiter qu'on la laissât vivre jusqu'au terme que la Nature lui a fixé, afin de le connoître.

Il y a des ours bruns au Mont-jura, sur les frontières de notre canton, de la Franche-comté & du pays de Gex; quand ils descendent dans la plaine, si c'est en automne, ils vont dans les bois de châtaigniers, où ils font un grand dégât. Dans ce pays-ci les ours passent pour avoir le sens de la vue foible, mais ceux de l'ouïe, du toucher & de l'odorat très-bons (a). »

En Norwège, les ours sont plus communs dans les provinces de Berguen & de Drontheim, que dans le reste de cette contrée. On en distingue deux races, dont la seconde est considérablement plus petite que la première; les couleurs de

(a) Extrait de deux lettres écrites par M. de Musfly, Major d'artillerie au service de Hollande, à M. de Buffon, l'une datée à Berne le 17 octobre 1771, & l'autre datée à la Haye le 3 juin 1772.

toutes deux varient beaucoup, les uns sont d'un brun-foncé, les autres d'un brun-clair, & même il y en a de gris & de tout blancs. Ils se retirent au commencement d'octobre dans des tanières ou des hutes qu'ils se préparent eux-mêmes, & où ils disposent une espèce de lit de feuilles & de mousse. Comme ces animaux sont fort à craindre, sur-tout quand ils sont blessés, les chasseurs vont ordinairement en nombre, au moins de trois ou quatre, & comme l'ours tue aisément les grands chiens, on n'en mène que des petits qui lui passent aisément sous le ventre, & le saisissent par les parties de la génération. Lorsqu'il se trouve excédé, il s'appuie le dos contre un rocher ou contre un arbre, ramasse du gazon & des pierres qu'il jette à ses ennemis, & c'est ordinairement dans cette situation qu'il reçoit le coup de la mort (b).

Nous avons vu, à la ménagerie de Chantilly, un ours de l'Amérique; il étoit

(b) Histoire Naturelle de la Norwège, par Pontoppidan, *Journal étranger*, Juin 1756.

d'un très-beau noir & le poil étoit doux, droit & long comme celui du grand sapa-jou, que nous avons appelé le *coaita*. Nous n'avons remarqué d'autres différences dans la forme de cet ours d'Amérique, comparé à celui d'Europe, que celle de la tête, qui est un peu plus allongée, parce que le bout du museau est moins plat que celui de nos ours.

On trouve, dans le journal de l'expédition de M. Bartram, une notice d'un ours d'Amérique, tué près de la rivière Saint-Johnes, à l'est de la Floride :

« Cet ours, dit la relation, ne pesoit que quatre cents livres, quoique le corps eût sept pieds de longueur, depuis l'extrémité du nez jusqu'à la queue. Les pieds de devant n'avoient que cinq pouces de large, la graisse étoit épaisse de quatre pouces. On l'a fait fondre, & on en a tiré soixante pintes de graisse, mesure de Paris (c). »

(c) Lettre de M. Colinson à M. de Buffon. Londres, 6 février 1767.

